



2009
rapport de
développement
durable



les matériaux au cœur de la vie™



	INTRODUCTION
00	Lafarge dans le monde
01	Notre rapport 2009
02	Message du Président-directeur général
04	Ambitions Développement durable 2012
	GOUVERNANCE ET POLITIQUES PUBLIQUES
06	Valeurs et gouvernance
08	Gestion du développement durable
09	Politiques publiques
	PARTIES PRENANTES
10	Notre Panel de parties prenantes
11	Commentaire du Panel de parties prenantes
	NOS AVANCÉES EN 2009
12	Santé et sécurité: notre priorité numéro 1
15	Achats et sous-traitants
16	Faire vivre les partenariats
18	Renforcer nos relations avec les communautés
20	Situation sociale en 2009
22	Gestion des émissions
24	Écologie industrielle
25	Économiser les ressources: le recyclage
26	Biodiversité dans les carrières
29	Analyser notre empreinte hydrique
30	Marchés émergents
31	Changement climatique et construction durable
	NOTRE PERFORMANCE EN 2009
37	Comprendre le secteur
40	Indicateurs communs du CSI
41	Santé et sécurité
42	Gestion du changement climatique
44	Réduction de nos émissions
45	Analyser notre impact local
46	Avancées sociales pour notre personnel
48	Autres ambitions
	MÉTHODOLOGIE
49	Éléments pris en compte lors de la rédaction de ce rapport
50	Comparaison des performances
51	Méthodologie de reporting
52	Correspondance avec la loi NRE
53	Vérification par Ernst & Young

Notre rapport 2009

Le Rapport de développement durable de Lafarge se distingue cette année de ses prédécesseurs par son format. La section *Éléments pris en compte dans la rédaction de ce rapport*, en page 49, précise en quoi sa structure a été revue.

Ce rapport vise à démontrer les six principes suivants :

- Lafarge identifie les questions essentielles (Matérialité) ;
- Lafarge dialogue, écoute et s'efforce de répondre (Dialogue) ;
- Lafarge n'occulte ni les questions difficiles, ni les échecs (Transparence) ;
- Lafarge poursuit ses objectifs, partout dans le monde (*Ambitions Développement durable 2012*) ;
- Lafarge favorise les partenariats (Partenariats) ;
- Lafarge appuie ses déclarations sur des exemples et des témoignages concrets (Pas de « greenwashing »).

Si notre rapport vous semble satisfaisant, merci de nous informer des sections que vous avez jugées les plus convaincantes. Dans le cas contraire, ou si des interrogations subsistent, n'hésitez pas à nous en faire part également. Ce n'est qu'avec votre aide que nous pouvons apprendre et nous améliorer.

Olivier Luneau

*Directeur du Développement durable
et des Affaires publiques du Groupe*

L'année en bref

Santé et sécurité

La santé et la sécurité demeurent la priorité numéro 1 du Groupe. Malgré une amélioration significative du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, nous avons à déplorer des accidents mortels en 2009 et sommes déterminés à continuer nos efforts tant que le chiffre de zéro décès ne sera pas atteint.

Réagir en période de crise économique

Nous avons agi de manière à garantir la pérennité de notre activité. Nous avons maintenu nos investissements dans les pays émergents et nous sommes concentrés sur notre agenda social et sur le soutien à nos collaborateurs touchés par des restructurations.

Conférence de Copenhague sur le changement climatique

L'accord de Copenhague est une incitation pour les entreprises à poursuivre leurs efforts pour élaborer et promouvoir des politiques visant à améliorer la réduction des émissions de CO₂ dans les pays développés et sur les marchés émergents. Au sein de l'Initiative ciment pour le développement durable (CSI), Lafarge continue de s'impliquer pour entraîner le secteur. À la fin de l'année 2009, nous avons atteint notre objectif de réduction des émissions de CO₂ un an avant l'échéance fixée, avec une réduction de 20,7 % entre 1990 et 2010.

Faire évoluer nos partenariats

En 2009, nous avons renouvelé nos partenariats avec le WWF et Care International pour étendre notre coopération avec ces ONG à de nouveaux domaines.

Gestion de notre empreinte hydrique

En partenariat avec le WWF, nous avons commencé à cartographier et à gérer notre empreinte hydrique.

Santé et sécurité

notre priorité numéro 1

f

Réagir en période de crise économique

La santé et de la sécurité notre priorité numéro 1 est la décision dont je suis le plus fier en tant que Président-directeur général. Notre objectif est de nous classer parmi les meilleurs mondiaux dans ce domaine. Certes, la route est encore longue : le Conseil d'administration et moi-même regrettons d'avoir à déplorer des décès en 2009, particulièrement dans les transports routiers. Cependant, nous progressons : nous avons réduit notre taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, qui pour la première fois a été inférieur à 1, un bon niveau de performance concernant la sécurité de nos employés. Enfin, notre Club Excellence, qui regroupe les unités opérationnelles obtenant des résultats exemplaires en matière de sécurité, a atteint 25 membres début 2010 (contre 11 en 2009).

En 2009, pour Lafarge comme pour la plupart des entreprises, la crise économique mondiale a eu un impact significatif. Nous avons réagi pour nous adapter aussi vite que possible sur le plan économique et financier, mais aussi pour éviter que notre action en matière de développement durable ne soit pénalisée par la crise économique. Cette volonté s'est traduite par un soutien particulier aux collaborateurs touchés par des problèmes d'emploi. Chômage partiel, transferts provisoires ou départs en retraite anticipés ont permis de limiter ou de retarder les effets des restructurations. Les 29 unités opérationnelles concernées ont mis en place pour leurs collaborateurs des solutions allant au-delà des réglementations locales.

La performance de Lafarge, notre programme d'innovation et la poursuite de notre programme de développement durable tout au long de la période de crise économique n'auraient pu se concrétiser sans l'extraordinaire contribution de nos collaborateurs. J'aimerais ici remercier chacun d'entre eux pour leurs efforts.

“Lafarge est en mesure d'apporter une contribution significative à l'amélioration de la qualité de vie des communautés locales, au développement des marchés émergents et à la lutte contre le changement climatique.”

Rebondir après Copenhague

L'année 2009 a également été marquée par la conférence de Copenhague sur le changement climatique. Très impliqué dans l'Initiative ciment pour le développement durable (CSI), Lafarge contribue à la conception de politiques adaptées aux contextes nationaux et régionaux et à la mobilisation de l'industrie sur le développement durable. Le Groupe se félicite d'avoir atteint en avance son objectif fixé en 2001, qui consistait à réduire d'au moins 20 % ses émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment produite sur la période 1990-2010.

Développer nos partenariats

Notre partenariat avec le WWF, renouvelé jusqu'en 2012, a été au cœur de ces initiatives pour réduire les émissions de CO₂. Il nous aide également à faire progresser d'autres sujets tels que les polluants persistants, la gestion de l'eau et le respect de la biodiversité. De la même manière, notre partenariat avec Care International, renouvelé pour trois ans, est primordial pour notre action auprès des communautés locales. Par ailleurs, nous sommes signataires du Pacte mondial des Nations unies et communiquons régulièrement sur nos avancées. Enfin, nous poursuivons notre dialogue avec les syndicats.

Nous sommes fiers des progrès réalisés et nous nous concentrons sur nos objectifs afin de rester un modèle exemplaire pour le secteur. Compte tenu de son implantation dans de nombreuses régions du monde, Lafarge est en mesure d'apporter une contribution significative à l'amélioration de la qualité de vie des communautés locales, au développement des marchés émergents et à la lutte contre le changement climatique. Tout ceci illustre combien le développement durable est indissociable de l'avenir de Lafarge.



Bruno Lafont
Président-directeur général
de Lafarge



© Médiathèque Lafarge – Stéphane de Bourgies – Abaca Press

Nouvelles avancées en 2009

OBJECTIF	Échéance	Performance 2008	Performance 2009	POUR QUELLES RAISONS LAFARGE POURSUIT-IL CETTE AMBITION? QUELS PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS?
MANAGEMENT				
En matière de sécurité , réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour les employés Lafarge à 0,94 ou moins avant fin 2010.	2010	1,57	0,98	Depuis 2006, nous visons chaque année une réduction du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt. Notre ambition est d'atteindre « zéro accident mortel » aussi vite que possible et de figurer ainsi parmi les meilleurs groupes industriels dans ce domaine. Nous avons atteint notre objectif en 2009 et notre taux a été réduit de plus d'un tiers pour s'établir à moins de 1. Un nouvel objectif de 0,94 a été fixé pour 2010.
Continuer de vérifier la mise en œuvre de notre politique de concurrence dans nos unités opérationnelles. La conformité à cette politique de la totalité des principales unités opérationnelles sera vérifiée avant fin 2010.	2010	50%	65%	Le marché et la libre concurrence profitent toujours, à long terme, à l'ensemble de l'économie et des populations, mais contribuent également à la pérennité des entreprises performantes. Nous enregistrons une croissance forte de nos activités dans de nombreuses régions, y compris dans des économies qui n'ont pas toujours garanti la liberté des marchés. En appliquant notre politique, nous nous assurons que toutes nos unités travaillent de la même manière, dans le respect total des règles de concurrence. Au cours de l'année 2009, les pratiques appliquées dans neuf pays supplémentaires ont été vérifiées. Nous devons accélérer la cadence pour atteindre notre objectif en 2010.
Gérer et améliorer notre gestion des relations avec les parties prenantes locales : <ul style="list-style-type: none"> • formation de 100% des unités à la méthodologie de gestion des relations avec les parties prenantes locales; • auto-évaluation des relations dans une sélection d'unités; • reporting complet sur les trois nouveaux indicateurs clés de performance; • lancement d'un site intranet dédié; • mise en œuvre d'un nouvel outil d'audit. 	2012	N/A	35,4%	Pour quantifier l'engagement de Lafarge en matière de relations avec les parties prenantes locales, trois indicateurs clés de performance ont été utilisés cette année: formation à la méthodologie du Groupe, réunions avec les communautés et plans d'actions locaux. Les réunions avec les communautés incluent des événements formels et informels conçus pour tisser des liens entre les sites et les populations environnantes: journées portes ouvertes et comités de liaison, par exemple. Les plans d'actions locaux planifient les relations avec les parties prenantes. Pour les cimenteries, il s'agit des plans d'engagement communautaire, qui s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative ciment pour le développement durable.
	2009	N/A	Pas encore atteint	
	2009	N/A	Fait	
	2009	N/A	Fait	
	2009	N/A	Fait	
Avant fin 2012, le Groupe aura réalisé 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur de nouveaux produits .	2012	1,5 Md €	1,8 Md €	Nous faisons constamment preuve d'innovation pour répondre aux besoins de nos clients. En 2008, nous souhaitions atteindre un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard d'euros sur les produits innovants (développés dans les cinq années précédentes). Nous avons dépassé cet objectif de 50% et atteint 1,5 milliard d'euros. Un nouvel objectif, plus ambitieux, a été fixé pour 2012.
Atteindre une proportion de 20% de femmes à des postes de responsabilité (niveau Lafarge Hay 18+) d'ici à 2012.	2012	12,0%	12,77%	La proportion de femmes cadres supérieurs chez Lafarge est beaucoup trop faible à ce jour. Notre objectif est donc qu'un cinquième des postes de responsabilité soient occupés par des femmes d'ici à 2012. Des progrès ont été réalisés en 2009, mais le taux de progression actuel est insuffisant pour réaliser cet objectif à l'échéance fixée. Le Groupe développe d'autres initiatives pour se rapprocher de cet objectif.
SOCIAL				
Avant fin 2010, développer un programme complet de santé professionnelle à l'échelle du Groupe, comprenant au minimum un examen médical régulier.	2010	En bonne voie	En bonne voie	Pour être efficaces, nos collaborateurs doivent être en bonne santé. Lafarge est présent dans de nombreuses régions du monde, où les conditions d'accès aux soins sont très contrastées: certains pays proposent un système de santé complet assuré par l'État, tandis que d'autres n'offrent aucune couverture publique en matière de santé. Notre ambition est donc de mettre en place d'ici à fin 2010 un programme de santé professionnelle à l'échelle du Groupe comportant un suivi régulier. Le détail des avancées dans ce domaine en 2009 est donné en page 14 et montre que nous sommes en bonne voie.
En matière de VIH/sida et de malaria, Lafarge aura étendu avant fin 2010 ses meilleures pratiques, actuellement appliquées en Afrique, aux principaux pays en voie de développement où il est présent.	2010	En bonne voie	En bonne voie	Les intérêts de Lafarge se répartissent équitablement entre pays développés et pays en développement. Dans ces derniers, le VIH/sida et la malaria peuvent être de véritables fléaux. Le plus grand défi à relever se trouve en Afrique subsaharienne, où une campagne de prévention est engagée depuis plusieurs années. Avant fin 2010, le Groupe s'engage à étendre ses bonnes pratiques actuellement appliquées en Afrique aux principaux pays en développement où il est présent. Cette démarche sera entreprise dans le respect des législations et des cultures locales. Des progrès ont déjà été réalisés en 2009 et sont détaillés en pages 14 et 48.

Indicateurs vérifiés par Ernst & Young (données 2009).

N/A: Non applicable.

* Les émissions nettes sont les émissions brutes moins les émissions provenant de l'incinération de déchets



Plus d'informations:

<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Nos *Ambitions Développement durable 2012* fixent des objectifs précis et chiffrés en termes de développement durable. La définition de ces objectifs s'est faite en concertation avec nos parties prenantes internes et externes. À l'interne, nous avons consulté chaque Activité du Groupe et revu, à deux reprises, les priorités avec le Comité exécutif. À l'externe, nous avons dialogué avec notre Panel de parties prenantes ainsi que de nombreux autres acteurs clés. Officiellement approuvées par le Conseil d'administration, ces Ambitions ont été lancées par Bruno Lafont lors de notre Assemblée générale annuelle du 6 mai 2007. Nous traitons de nombreuses autres questions liées au développement durable en dehors du cadre de nos Ambitions Développement durable 2012, parmi lesquelles celle de l'empreinte hydrique de nos activités. Mais grâce à la consultation des parties prenantes, les facteurs les plus critiques ont été identifiés et intégrés à nos *Ambitions Développement durable 2012*.

OBJECTIF	Échéance	Performance 2008	Performance 2009	POUR QUELLES RAISONS LAFARGE POURSUIT-IL CETTE AMBITION? QUELS PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS?
ENVIRONNEMENT				
Avoir mené un audit environnemental depuis moins de quatre ans sur l'ensemble de nos sites.	Permanent	83 %	86% ^{LF}	Le Groupe comptant près de 1980 sites dans le monde entier, la réalisation de cet objectif apparaît difficile. La croissance s'est poursuivie au travers d'acquisitions, parfois dans des régions où les pratiques environnementales ne sont pas encore au niveau des standards Lafarge. Pour atteindre de tels standards, nous devons veiller à contrôler régulièrement l'intégralité de nos sites. Des progrès ont été réalisés dans ce domaine en 2009 et nous étudions les possibilités d'accélérer l'intégration de ces pratiques.
Avant fin 2010, atteindre un taux de 85% de carrières dotées d'un plan de réhabilitation conforme aux standards Lafarge.	2010	79%	79% ^{LF}	Il y a dix ans, Lafarge a décidé de s'engager formellement à développer des plans de réhabilitation de toutes ses carrières en activité. Le rythme de croissance du Groupe rend très difficile d'avoir 85% de nos carrières conformes à un standard déjà exigeant. La stabilité décevante du résultat de 2009 ne doit pas faire oublier l'efficacité des actions entreprises pour atteindre l'objectif 2010.
Avant fin 2010, toutes nos carrières auront été évaluées selon les critères validés par le WWF. Celles disposant d'un potentiel réalisable auront élaboré un plan d'amélioration de la biodiversité d'ici à 2012.	2010 2012	50% 38%	64% 35%	La biodiversité n'est pas une préoccupation nouvelle de Lafarge. Cet enjeu a toutefois pris une toute autre dimension depuis la signature en 2000 d'un partenariat avec le WWF. Des progrès ont été réalisés en 2009. Pour plus de détails sur nos actions en faveur de la biodiversité, voir les pages 26-28. La baisse du pourcentage de sites sensibles disposant d'un programme de gestion de la biodiversité est dû à la hausse significative du nombre de sites identifiés comme sensibles.
Avant fin 2010 : • réduire nos émissions nettes mondiales de CO₂ par tonne de ciment produit de 20% par rapport à 1990; • réduire nos émissions brutes absolues dans l'Activité Ciment de 10% par rapport à 1990 dans les pays industrialisés; • réduire nos émissions nettes absolues dans l'Activité Ciment de 15% par rapport à 1990 dans les pays industrialisés.	2010 2010 2010	-18,4% -12,5% -16,3%	-20,7% ^{LF} -37,7% ^{LF} -41,3% ^{LF}	En 2001, dans le cadre de notre partenariat avec le WWF, nous nous sommes fixé des objectifs de réduction des émissions de CO ₂ pour contribuer à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C. Le premier objectif (-20% d'émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment dans le monde) a été atteint un an avant l'échéance fixée , grâce à l'amélioration constante de toutes nos unités opérationnelles. Les deux autres objectifs (réduction des émissions absolues dans les pays industrialisés) avaient déjà été atteints en 2008 , grâce à notre performance ainsi qu'à la récession économique, qui a eu un impact significatif sur nos volumes de production. Nous souhaitons poursuivre nos efforts pour réduire nos émissions de CO ₂ .
Réduire les émissions de poussières de nos cimenteries de 30% sur la période 2005-2012.	2012	-21,1%	-26,1% ^{LF}	Nos activités génèrent des poussières. Bien que nous respectons déjà les réglementations locales en vigueur, nous avons volontairement pris l'engagement de diminuer, avant 2012, nos émissions mondiales de 30% par rapport à 2005. Cet engagement réduira considérablement les nuisances liées à nos activités pour les populations voisines de nos sites. La réussite de cet objectif implique des investissements en capitaux. Des progrès considérables ont été réalisés en 2009. Et nous pensons être en mesure d'atteindre notre objectif avant l'échéance de 2012.
Réduire les émissions de NOx de nos cimenteries de 20% sur la période 2005-2012.	2012	-15,5%	-21,7% ^{LF}	Toute opération de combustion entraîne l'émission de NOx dans l'atmosphère. Au-delà du respect des normes réglementaires locales, Lafarge prend volontairement l'engagement de réduire de 20% ses émissions mondiales de NOx par tonne de clinker, sur la période 2005-2012. La réalisation d'un tel objectif implique des investissements en capitaux et des dépenses d'exploitation. Cet objectif a été atteint trois ans avant l'échéance prévue et nous poursuivons nos efforts pour contrôler les émissions.
Réduire les émissions de SO₂ de nos cimenteries de 20% sur la période 2005-2012.	2012	-32,9%	-44,2% ^{LF}	Le SO ₂ résulte du processus de combustion : le soufre provient essentiellement des matières premières locales, telles que les roches calcaires. Par conséquent, les niveaux d'émission de SO ₂ peuvent varier considérablement d'une usine à l'autre. Au-delà des réglementations locales, Lafarge s'engage volontairement à réduire de 20% ses émissions mondiales de SO ₂ par tonne de clinker sur la période 2005-2012. D'importants investissements en capitaux et des dépenses d'exploitation sont consentis à cet effet. L'objectif a été dépassé quatre ans avant l'échéance prévue, Lafarge a continué de progresser en 2009 et poursuivra ses efforts en 2010.
Pour les polluants persistants émis par nos cimenteries, définir un niveau de référence pour 100% des fours et renforcer nos bonnes pratiques pour limiter les émissions, d'ici fin 2010.	2010	53,5% des fours analysés	69,2% ^{LF}	On peut trouver les polluants persistants dans nos matières premières et à la sortie des fours. Lafarge avance pour se conformer à la méthodologie définie par l'Initiative ciment pour le développement durable. En collaboration avec le WWF, Lafarge a pris une série d'engagements. 1. Mesurer les émissions de polluants persistants à la sortie de tous ses fours avant la fin 2010. 2. Se doter d'indicateurs de performances adaptés et rendre compte des progrès réalisés. 3. Appliquer de bonnes pratiques de production pour réduire les rejets des usines les plus émettrices en 2010. 4. Intégrer aux pratiques de gestion standard les enseignements permettant de limiter les émissions de polluants persistants. Lafarge a continué de progresser en 2009 et pense être en mesure d'atteindre son objectif en 2010.

Valeurs et **gouvernance**

Publiés pour la première fois en 1977, nos Principes d'action définissent notre engagement en faveur du développement durable. Parce que le Groupe se développe à l'international et renforce sa présence sur les marchés émergents, garantir cet engagement nous paraît essentiel. En matière de gouvernance, nous nous efforçons de mettre en place des structures et procédures pertinentes à tous les échelons du Groupe et nos avancées dans ce domaine sont régulièrement évaluées. Notre objectif : servir d'exemple au sein du secteur.

Extrait de la lettre du Président-directeur général adressée aux nouveaux directeurs d'une unité opérationnelle.

« Nous attendons de vous de montrer l'exemple : en appliquant nos principes d'action : engagement, sens des priorités, travail d'équipe et respect de nos valeurs ; en mettant en œuvre notre Code de conduite des affaires. »

Nombre de langues dans lesquelles notre Code de conduite des affaires a été traduit

24

CONCRÉTISER NOS VALEURS, PARTOUT

Les Principes d'action de Lafarge s'appuient sur trois piliers.

1. Notre vision : être le leader incontesté des matériaux de construction.
2. Nos engagements :
 - générer de la valeur pour nos clients ;
 - donner à nos collaborateurs toutes les opportunités de contribuer au succès du Groupe et de développer leurs talents ;
 - contribuer à la construction d'un monde meilleur ;
 - répondre aux attentes de création de valeur de nos actionnaires.
3. Le Lafarge Way, qui définit notre approche :
 - contribuer au succès de nos collaborateurs ;
 - rechercher l'amélioration permanente de la performance ;
 - instaurer une organisation « multilocale ».

En 2009, notre Code de conduite des affaires, qui définit un ensemble de règles et de recommandations fondées sur nos Principes d'action et sur le Lafarge Way, a été traduit en 24 langues afin d'être accessible à tous. Nous avons en outre continué de déployer notre programme de formation au Code de conduite des affaires, élaboré en partenariat avec Transparency International (www.transparency.org) et la Commission anticorruption de la Chambre de commerce internationale (www.iccwbo.org) et révisé par notre Panel de parties prenantes. Au total, 5 860 collaborateurs, soit en moyenne 146 personnes par unité opérationnelle ont bénéficié en 2009 de cette formation au Code de conduite des affaires.

Avec le développement du Groupe dans les pays émergents, garantir cette adhésion au Code de conduite des affaires et aux valeurs du Groupe devient un enjeu prioritaire. Les activités nouvellement acquises en Irak, en Algérie et au Pakistan ont dispensé cette formation à leur Comité exécutif et à leurs dirigeants. Notre unité opérationnelle en Égypte a quant à elle étendu cette formation aux responsables et directeurs opérationnels et aux équipes commerciales. Notre unité opérationnelle en Inde n'a pas assuré de formation au Code de conduite des affaires en 2009 mais elle s'est engagée à le faire en 2010.

RÉUNIONS D'ACTIONNAIRES

En 2009, les actionnaires de Lafarge se sont réunis deux fois. Lors de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée le 31 mars 2009, ils ont approuvé l'ensemble des résolutions proposées, y compris l'augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette augmentation s'est élevée à 2,6 milliards d'euros, soit un taux de souscription de 172 %. [Le résultat du vote est disponible en ligne](#) @.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 6 mai 2009, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 2008 ainsi que l'intégralité des 27 résolutions proposées. Le taux d'approbation s'est établi entre 84,06 % et 99,88 %. [Le résultat détaillé des votes est disponible en ligne](#) @.

STRUCTURE ET PRATIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la fin de l'année 2008, l'efficacité de notre Conseil d'administration a été soumise à une évaluation : tous ses membres ont dû répondre à un questionnaire. Les administrateurs ont considéré que l'organisation et les pratiques du Conseil et de ses comités étaient pleinement satisfaisantes. Certains changements permettraient toutefois d'améliorer son fonctionnement : une éventuelle réduction du nombre d'administrateurs et des mises à jour écrites entre chaque réunion pour maintenir le Conseil informé de certains sujets. Les 18 membres du Conseil d'administration effectuent leur mission conformément à la Charte du Conseil, disponible auprès du grand public. Le Conseil respecte en outre les critères recommandés par le Medef et l'Afep,

@ Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

L'inscription de notre Programme de conformité aux règles de la concurrence dans nos Ambitions Développement durable 2012 reflète son importance pour le Groupe

Nombre de pays dans lesquels le Réseau Concurrence dispose de correspondants

50

organisations patronales françaises, à l'exception de la limite d'ancienneté de douze ans. Notre secteur s'inscrit par nature dans le long terme, nous considérons par conséquent qu'un long exercice des responsabilités d'administrateur apporte davantage de stabilité, de continuité et d'expérience, trois aspects qui permettent de renforcer l'efficacité des administrateurs. 10 des 18 membres du Conseil respectent le critère d'indépendance recommandé par l'Afep et le Medef. Ces recommandations sont disponibles en ligne à l'adresse <http://archive.medef.com>. La responsabilité du Conseil en matière de développement durable incombe au Comité Stratégie, développement et développement durable. Bruno Lafont est à la fois Directeur général et Président du Conseil. Sa rémunération est révisée chaque année, conformément aux recommandations de l'Afep et du Medef. Le Vice-président du Conseil est indépendant et préside les discussions sur les résultats et la rémunération du Président-directeur général.

LE DÉFI DES DROITS DE L'HOMMES

Lafarge souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi qu'aux autres normes internationales en la matière (OIT, OCDE, Pacte mondial des Nations unies). En 2009, Lafarge a renforcé cet engagement en adhérant à Entreprises pour les Droits de l'Homme (EDH), groupe composé de huit entreprises françaises et inspiré de la Business Leaders Initiative on Human Rights (BLIHR – www.blihr.org). Les membres d'EDH s'engagent à développer un programme de formation aux droits de l'homme pour leurs dirigeants, à partager leurs expériences et à définir les bonnes pratiques dans ce domaine. La réalité opérationnelle de Lafarge est complexe, très locale et diversifiée. Les questions liées aux droits de l'homme sont également complexes et variées. L'expansion des activités du Groupe sur les marchés émergents entraîne une présence accrue dans des pays considérés comme sensibles. Y garantir le respect des droits de l'homme représente donc un enjeu majeur et le Groupe élabore un programme de formation aux droits de l'homme afin de compléter les programmes de formation au Code de conduite des affaires et aux relations avec les parties prenantes locales.

CONCURRENCE

Le marché du ciment est souvent desservi par un nombre restreint de fournisseurs. Le respect des règles de la concurrence est par conséquent une problématique importante pour notre secteur. Pour d'autres détails sur les principaux litiges rencontrés par Lafarge en matière de respect des règles de la concurrence, veuillez consulter notre Rapport annuel 2009 (www.lafarge.com). La politique de Lafarge dans ce domaine est proactive : le Groupe durcit volontairement ses propres règles et procédures de mise en conformité, un aspect qui a fait l'objet d'une attention particulière en 2009. Cette question a été également étudiée par le Panel en novembre 2009 avec le Comité exécutif du Groupe. Afin d'améliorer l'engagement en faveur de notre Programme de conformité aux règles de la concurrence, nous avons créé un Réseau Concurrence à l'échelle du Groupe qui compte des correspondants dans 50 pays. Une version révisée de notre portail juridique interne a été lancée en 2009 pour permettre un meilleur partage des supports de formation et des bonnes pratiques en matière de concurrence. L'année dernière, des centaines d'employés, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux ont été formés au cours d'ateliers et 638 collaborateurs ont bénéficié d'une formation aux règles de la concurrence grâce à l'outil d'e-learning développé par Lafarge. D'autres informations sur notre politique en matière de concurrence sont disponibles en ligne @.

CONTRIBUTIONS POLITIQUES

En 2009, le PAC (Political Action Committee) de Lafarge North America Inc. a versé 58000 dollars à des candidats aux élections fédérales aux États-Unis et à des comités de soutien. La liste complète des bénéficiaires est disponible en ligne à l'adresse www.fec.gov/finance/disclosure/norcomsea.shtml en saisissant « Lafarge » dans la case « Committee Name ».

@ Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Gestion du développement durable

Le développement durable est indissociable de l'avenir et de la stratégie commerciale de Lafarge. En 2009, nous avons continué à travailler sur nos objectifs, nos structures et nos indicateurs de performance.

Articuler l'agenda des collaborateurs autour des questions sociales et environnementales

En matière de développement durable, l'engagement des collaborateurs et des dirigeants est essentiel pour réaliser des avancées concrètes. Au siège social du Groupe, à Paris, le calendrier des réunions réunissant tous les collaborateurs reflète cette volonté : en 2009, 50 % de ces réunions ont été consacrées aux thèmes sociaux et environnementaux. En 2010, notre objectif est qu'elles soient toutes dédiées à ces sujets. En 2009, le Comité opérationnel du Groupe, qui rassemble les directeurs et équipes dirigeantes de nos 200 unités opérationnelles, a été principalement consacré au développement durable : une journée entière a été dédiée à la construction durable.

NOS AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012

Nos *Ambitions Développement durable 2012* définissent des objectifs que nous nous engageons à atteindre avant 2012. Plusieurs d'entre eux ont été atteints avant l'échéance fixée, dès 2009, comme le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt inférieur à 1 et la réduction de nos émissions de CO₂ et de SO₂. Dans ces cas-là, il s'agit de poursuivre les améliorations et de définir de nouvelles échéances. D'autres objectifs exigent de fournir des efforts supplémentaires. Nos *Ambitions Développement durable 2012* ont été définies avec notre Panel de parties prenantes, approuvées par notre Comité exécutif puis annoncées par Bruno Lafont, notre Président-directeur général, lors de l'Assemblée générale ordinaire du Groupe le 6 mai 2007. La liste complète de ces Ambitions Développement durable 2012, des objectifs et des résultats, pour la plupart vérifiés par Ernst & Young, est disponible en pages 4 et 5 de ce rapport.

PÉRIMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En matière de développement durable, notre Panel de parties prenantes et notre engagement auprès des communautés nous ont permis d'identifier les sujets les plus importants. Les traiter de manière efficace est essentiel pour préserver notre légitimité à opérer. Dans des domaines tels que le contrôle des émissions, l'écologie industrielle et le recyclage, le développement durable contribue également à améliorer l'efficacité et la compétitivité de nos unités opérationnelles. Notre direction du Développement durable et des Affaires publiques identifie les risques nouveaux et élabore les solutions permettant de les maîtriser. En 2009, nous avons alloué de nouvelles ressources pour lutter contre les polluants persistants et réduire notre empreinte hydrique.

AVANCÉES RÉALISÉES EN 2009

La santé et la sécurité représentent la priorité numéro 1 du Groupe. Nos structures de management sont adaptées à cette priorité : les responsables directs sont en charge de cette question et doivent y consacrer toute leur énergie. Notre direction Santé et Sécurité au niveau du Groupe diffuse des recommandations et des standards qui fournissent une orientation claire sur les pratiques de sécurité. Des audits de conformité sont également mis en place. En outre, la rémunération de tous les dirigeants est liée à leurs résultats en matière de sécurité.

En 2009, nous avons également réorganisé la fonction de support à l'écologie industrielle. Une gestion centralisée des matières premières alternatives complète désormais les initiatives de nos unités opérationnelles qui tirent profit des ressources disponibles localement.

NOS SYSTÈMES DE MANAGEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre direction du Développement durable et des Affaires publiques à l'échelle du Groupe est en lien avec les parties prenantes, identifie les risques et développe notre politique et nos indicateurs clés de performance. Elle assure également le suivi et le contrôle de nos avancées au regard des *Ambitions Développement durable 2012*. La responsabilité du Conseil en matière de développement durable incombe au Comité Stratégie, développement et développement durable. Le Comité exécutif du Groupe examine ces questions tout au long de l'année et se réunit une fois par an avec le Panel de parties prenantes. Le Directeur du Développement durable et des Affaires publiques du Groupe assure la responsabilité fonctionnelle de ce sujet et préside le Comité opérationnel du Développement durable. Ce dernier se réunit deux fois par an dans le but d'intégrer le développement durable dans les opérations du Groupe.

Politiques **publiques**

Lafarge exerce activement son influence auprès des gouvernements pour encourager l'adoption de normes sociales, technologiques et environnementales de haute qualité et l'application stricte des réglementations. Lancée au début 2010, la Charte de lobbying Lafarge en précise de manière transparente les principes et modalités.

S'organiser pour influencer les politiques

La responsabilité des politiques publiques et du lobbying incombe au Directeur du Développement durable et des Affaires publiques du Groupe. En Europe, les efforts du Groupe en matière de lobbying sont coordonnés par un réseau de 20 correspondants. Aux États-Unis, ce rôle incombe au Comité Environnement et Affaires publiques, qui se réunit régulièrement. Dans d'autres régions, cette fonction revient à une personne spécifiquement dédiée aux affaires publiques. En Chine, par exemple, le Directeur des Affaires publiques est placé directement sous la responsabilité du Directeur général de nos activités dans le pays. Les activités de lobbying des États-Unis et de la Chine sont coordonnées au niveau du Groupe.

PRINCIPES DE LOBBYING

La Charte de lobbying confirme notre engagement en faveur de pratiques transparentes. Elle définit les principes du Groupe en matière de lobbying et aligne nos prises de position sur nos objectifs de développement durable. Elle s'est enrichie des commentaires de notre Panel de parties prenantes et de Transparency International. [Elle est disponible en ligne](#) @.

COOPÉRER AVEC LES ASSOCIATIONS DU SECTEUR

Lafarge est membre d'associations professionnelles à l'échelle locale, nationale et internationale afin d'encourager la coopération du secteur dans son ensemble avec les parties prenantes. Dans la mesure du possible, nous cherchons à agir ensemble pour mener une action coordonnée sur des questions clés telles que celle du développement durable. Nous soutenons activement Cembureau, Association européenne du ciment, qui s'est exprimée à 95% en faveur d'un benchmark clinker pour la Phase 3 de l'EU-ETS (2013-2020).

PRINCIPALES POSITIONS PUBLIQUES

Depuis 2005, Lafarge communique ses positions publiques sur un certain nombre de supports, dont ce rapport. Une version exhaustive est également disponible sur le site Internet de Lafarge. Nos principales positions publiques pour 2009 sont les suivantes.

■ **Révision de la directive européenne relative aux émissions industrielles (IED, anciennement IPPC)**

Cette directive initie une approche intégrée de la prévention et du contrôle des émissions dans l'atmosphère, dans l'eau et dans le sol. En cours de discussion devant les institutions européennes (en deuxième lecture), elle régit les cimenteries. Lafarge est favorable à la position commune des États membres : nous soutenons une approche flexible de l'application de cette directive dans la mesure où cela permet une mise en œuvre proportionnelle, équilibrée et intégrée, ainsi que des dérogations aux limites d'émissions uniquement lorsque les écarts sont justifiés par la situation géographique ou les conditions locales de l'environnement.

■ **EU-ETS (Directive européenne relative au système d'échange des quotas d'émission) révisée, adoptée en décembre 2008**

Lafarge accueille favorablement l'adoption en décembre 2008 du paquet énergie et climat. L'objectif de réduction de ses émissions de CO₂ de 21% d'ici à 2020 par rapport aux niveaux de 2005 est un défi de taille pour le Groupe, qui a déjà fortement réduit ses émissions. Nous nous félicitons également que le secteur du ciment ait été reconnu vulnérable au risque de « fuites de carbone » tant qu'aucun accord international n'est mis en place. La compétitivité de l'industrie européenne est en jeu, et nous pensons qu'aucun autre engagement unilatéral ne doit être conclu tant que les autres grandes économies ne prennent pas d'engagement contraignant et substantiel. La porte doit en outre être laissée ouverte à un « mécanisme d'inclusion carbone ». Nous soutenons activement l'utilisation du clinker comme base de référence pour notre secteur.

■ **Le changement climatique après Copenhague**

Nous comptons poursuivre notre approche sectorielle en faveur de la réduction des émissions de CO₂, au sein du cadre défini par le CSI (Initiative ciment pour le développement durable) du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development). Le CSI a également assuré la conception et la promotion d'un nouveau mécanisme de développement propre adapté au secteur. Celui-ci est actuellement à l'étude au sein du Comité exécutif des Nations unies chargé de ces questions.

En Chine, un engagement commun en faveur du développement durable

En Chine, nous avons co-organisé la Table ronde des dirigeants des plus grands cimentiers chinois, en partenariat avec la China Cement Association. Cet événement a réuni les dirigeants de 12 des plus grands cimentiers du pays. Tous ont signé la Déclaration des grands cimentiers chinois sur le développement durable, premier engagement commun au secteur du ciment en Chine. À la suite de cette Table ronde, cinq importants cimentiers chinois ont intégré le CSI.



Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Notre panel de parties prenantes

Par son « regard critique amical », notre Panel de parties prenantes contribue à orienter la stratégie, les priorités et les actions de Lafarge en matière de développement durable.

FONCTIONNEMENT DE NOTRE PANEL

Les dix membres du Panel prodiguent leurs conseils avisés sur les questions matérielles auxquelles Lafarge doit faire face. Dernier membre en date, Frank Rose a rejoint le Panel sur recommandation du WWF pour renforcer l'expertise de ses membres en matière de polluants persistants et de santé.

Le Panel ne se contente pas d'alerter. Il formule également des recommandations. La collaboration est définie par un mandat qui engage Lafarge à s'efforcer d'intégrer dans ses politiques les recommandations du Panel.

Ce mandat est disponible en ligne @.

Sur le plan formel, cette collaboration s'articule autour de trois réunions par an, chacune sous un format et avec un objectif différents.

Premier événement, une réunion d'une journée avec le Comité exécutif du Groupe et Bruno Lafont, Président-directeur général. C'est l'occasion pour le Panel de contribuer à l'agenda du Groupe en matière de développement durable. Des informations sur les principaux dossiers à traiter sont transmises en amont au Panel, qui définit l'ordre du jour avec Lafarge. Parmi les questions abordées figuraient cette année notre approche de la conférence de Copenhague, la construction durable, les polluants persistants, notre feuille de route Santé et notre politique en matière de concurrence.

Lors d'une deuxième réunion, le Panel s'exprime sur la version finale de notre rapport de développement durable. Il souligne les points satisfaisants, les éléments à revoir, ainsi que les priorités et tendances à prendre en compte. Cette réunion joue un rôle important : elle permet au Groupe d'orienter et d'améliorer son rapport. Le Panel formule également des commentaires individuels et collectifs

publiés dans ce rapport. Le commentaire collectif figure d'ailleurs cette année en page 11, ci-contre. Ces remarques servent de base de travail pour l'année à venir.

La troisième réunion prend la forme d'une visite sur un site Lafarge : pour l'instant, le Centre de recherche et une centrale à béton en France, la cimenterie de Dunbar, au Royaume-Uni et l'usine de plaques de plâtre de Lippendorf, en Allemagne ont été visités.

Au-delà de ces trois réunions formelles, nous entretenons avec le Panel une relation informelle régulière tout au long de l'année.

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA RELATION

Pour le Groupe, le défi que représente le Panel est primordial. Pour ses membres, cet engagement est également facteur de questionnement et d'évolution. Afin de veiller à ce que cette relation atteigne ses objectifs et demeure productive, nous avons demandé à un organisme externe (Utopies) de mener une enquête auprès des membres du Panel.

71 % de ses membres confirment que le travail accompli ensemble a fortement contribué à instaurer une relation de confiance entre le Panel et les dirigeants de Lafarge. Les résultats sont disponibles en ligne @.

MEMBRES DU PANEL QUI COMMENTENT LE RAPPORT

- Éric Brassart (Comité d'entreprise européen)
- Marion Hellmann (Building and Wood Workers International)
- Jean-Paul Jeanrenaud (WWF)
- Philippe Lévêque (CARE)
- Karina Litvack (F&C Asset Management)
- Alastair McIntosh (Centre for Human Ecology)
- Frank Rose (Indépendant)
- Livia Tirone (Architecte)
- Cornis van der Lugt (PNUE)
- Simon Zadek (Également membre du Panel, il a pour habitude de ne pas commenter le rapport).

Visite du Panel à Lippendorf

En juillet 2009, notre Panel a contacté plusieurs parties prenantes de notre usine de plaques de plâtre de Lippendorf, près de Leipzig, en ex-Allemagne de l'Est. Le Panel souhaitait connaître le niveau d'engagement du site auprès de ses parties prenantes et en savoir plus sur l'une des particularités du site : 100 % des matières premières sont dérivées d'une centrale électrique voisine et acheminées par convoyeur. Le Panel a demandé que la réunion de l'année prochaine ait lieu sur un site où des plans d'actions sont nécessaires.



Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Commentaire des membres du Panel

L'objectif du Panel est de porter un regard critique, sincère et constructif sur les forces et les faiblesses de l'approche de Lafarge en matière de développement durable. Nous saluons l'engagement sans faille de Lafarge en faveur du développement durable et la détermination du Groupe à endosser un rôle de leader malgré la crise économique. Autre point positif, les principes de pérennité commerciale, environnementale et sociale sont de plus en plus étroitement liés lors de l'élaboration de la stratégie du Groupe. Ce rapport est utile à des parties prenantes très diverses. Suivant notre conseil, Lafarge a produit un document plus succinct qui allie amplitude et profondeur en intégrant informations techniques et renvois web exhaustifs.

DÉFINIR DE NOUVELLES AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lafarge a atteint en avance certaines de ses Ambitions Développement durable, ce qui s'explique à la fois par des réussites marquantes dans certains domaines et par la récession économique mondiale. Nous espérons jouer un rôle actif dans la définition des prochaines Ambitions et aider le Groupe à affronter les difficultés liées au déplacement vers l'est de son centre de gravité géographique et économique suite à l'acquisition d'Orascom Cement.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nous saluons chaleureusement la volonté de Lafarge de mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des enjeux de santé et de sécurité. Nous prenons note de la réduction du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt constatée cette année et de l'amélioration du nombre d'incidents chez les sous-traitants. Nous restons toutefois préoccupés par l'augmentation du nombre d'accidents mortels chez les collaborateurs directs. Au-delà de la transparence et d'un engagement au plus haut niveau, nous attendons des efforts pour générer une culture de la sécurité solide et participative centrée sur l'anticipation et la prévention des incidents. Le programme de santé au travail du Groupe est un bon début, mais requiert de se concentrer sur l'évaluation des risques et le contrôle de l'exposition sur le lieu de travail afin d'éviter les maladies professionnelles.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'issue décevante de la conférence de Copenhague de décembre 2009 sur le changement climatique a confronté le secteur à une absence de leadership politique, alors même que les données scientifiques continuent de souligner l'urgence d'une action concertée. Responsable de 5 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, le secteur du ciment doit endosser un rôle de leader pour définir des solutions. Lafarge a ouvert la voie, non seulement en renforçant l'efficacité de ses processus opérationnels, mais aussi en coopérant avec ses homologues, ses partenaires commerciaux et les responsables politiques pour contribuer à cet effort.

Malgré ses progrès constants en termes de réduction de son intensité carbone, Lafarge reste tributaire des caractéristiques géologiques et chimiques propres à la fabrication du ciment. Par conséquent, nous souhaiterions une définition plus claire de la stratégie de l'entreprise en matière de technologies innovantes et de produits précurseurs qui permettent aux clients d'économiser de l'énergie.

POLLUANTS PERSISTANTS

Lafarge affiche une réduction significative de ses émissions et a fait preuve de transparence dans la gestion de la controverse liée aux émissions de mercure de son site de Ravena, aux États-Unis – y compris en répondant à nos demandes d'informations techniques. Nous nous félicitons du partenariat conclu entre Lafarge et le WWF pour contrôler la réduction des émissions de polluants persistants et nous observerons, le cas échéant, les preuves de l'introduction progressive des meilleures technologies disponibles. Cet engagement, qui montre l'exemple à suivre au reste du secteur, prouve que Lafarge s'efforce de respecter les environnements sociaux et naturels dans lesquels il opère.

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Lafarge a acquis une vaste expertise en matière de conservation et de restauration de la biodiversité. Le Groupe est leader au sein du secteur grâce à sa coprésidence de l'Initiative ciment pour le développement durable (www.wbcscement.org). La tâche consiste désormais à aborder la question de la biodiversité dans le contexte plus large des services rendus par les écosystèmes et à développer et parfaire des outils pratiques pour quantifier leur valeur économique. Lafarge doit en outre saisir les opportunités de la biodiversité au sein du cadre bâti en développant des produits innovants (toits verts, béton drainant, etc.) qui se fondent sur des techniques biomimétiques issues des enseignements de la nature.

CONSTRUCTION DURABLE

Sachant que le cadre bâti génère 85 % de son impact environnemental pendant l'occupation des bâtiments, Lafarge peut contribuer plus largement à la lutte contre le réchauffement climatique en se concentrant sur les solutions de construction. Cette approche est entravée par la mauvaise image du béton au sein de l'opinion publique. Le Groupe doit aborder cette question de manière proactive en affichant un bon portefeuille de solutions de construction et d'options de recyclage tenant compte des différents contextes climatiques. Grâce à son expertise en matière d'utilisations innovantes du béton, Lafarge est à même de diffuser ses connaissances pour démontrer l'efficacité de ses produits et contribuer à rehausser les standards dans tout le secteur de la construction.

DIALOGUE SOCIAL ET LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Si Lafarge se concentre avec raison sur la préservation des emplois et la rétention des talents en cette période de crise économique mondiale, nous restons préoccupés par l'augmentation du nombre de grèves. Nous incitons Lafarge à mettre en œuvre des procédures standardisées pour suivre ces actions, conformément aux normes reconnues par l'OIT. Nous aimerions également

disposer d'un plus grand nombre de données sur l'approche adoptée par Lafarge en matière de résolution de conflit. Si nous reconnaissons la nécessité de mettre en œuvre des pratiques spécifiques à chaque pays, nous attendons que Lafarge adopte une politique de neutralité et de non-ingérence quand ses collaborateurs s'associent à des syndicats indépendants. En outre, nous constatons que Lafarge fait énormément appel à la sous-traitance et nous avons demandé, de toute urgence, la mise en place d'une politique respectueuse des meilleures pratiques en matière d'externalisation.

MARCHÉS ÉMERGENTS

La présence croissante de Lafarge dans des pays qui présentent une faible performance en matière de respect des droits de l'homme et de corruption a conduit le Panel à demander des politiques et un reporting plus poussés. Lafarge a répondu à cette exigence en adoptant une Politique de sécurité au niveau du Groupe. Nous restons préoccupés par les droits des employés et la liberté d'association dans ces pays et nous encourageons Lafarge à assurer un reporting plus poussé dans ce domaine.

COMMUNAUTÉS

Nous sommes heureux que Lafarge ait nommé une équipe dédiée pour s'occuper des relations avec les communautés et nous encourageons plus particulièrement la participation du Groupe au débat actuel sur le consentement éclairé préalable et/ou la consultation des populations environnantes pour tout projet d'envergure. Nous pensons que les meilleures pratiques dans ce domaine sont primordiales pour préserver la réputation de Lafarge auprès des communautés locales.

COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL

Suite à plusieurs cas de violation des lois de la concurrence, le Panel a rencontré les dirigeants de Lafarge et a pu évaluer la formation interne et les procédures de contrôle du Groupe, qui ont été largement renforcées. Il s'agit là d'un facteur de risque permanent qui requiert de tenir le Panel informé de l'évolution future.

CHARTRE DE LOBBYING

Le Panel a joué un rôle fort et moteur dans le renforcement de la politique de lobbying de Lafarge, qui doit être publiée sur son site Internet. S'il reste une marge de progression, nous pensons que Lafarge est à la pointe des bonnes pratiques et nous saluons la volonté du Groupe d'adopter la plupart des recommandations du Panel.

Santé et sécurité

notre priorité numéro 1

La santé et la sécurité sont la priorité numéro 1 de Lafarge. Nous sommes heureux des progrès réalisés en 2009 en matière de sécurité et de santé publique. Malgré ces avancées, nous déplorons des accidents mortels en 2009. Cette même année, Lafarge a également lancé son programme de santé au travail.

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

0,98

Nombre d'accidents mortels d'employés ou de sous-traitants en 2009

32

*Travail en hauteur durant le mois de la sécurité (juin 2009), usine de Karsdorf, Allemagne.
© DR Médiathèque Lafarge*

En matière de sécurité, Lafarge affiche une ambition très claire : atteindre le « zéro accident » et faire partie des entreprises les plus sûres au monde. Pour y parvenir, il est essentiel de maintenir une faible fréquence des accidents du travail sur le long terme et dans toutes nos unités opérationnelles. Nos prestataires doivent en outre travailler selon les mêmes standards que nous. Enfin, nous souhaitons que les professionnels de la sécurité et les autres entreprises voient en nous un leader mondial en matière de sécurité. Depuis la fin 2005, la performance de Lafarge s'est significativement améliorée : plus de la moitié de nos unités opérationnelles n'ont enregistré aucun accident du travail avec arrêt pendant plus d'un an.

FORTE RÉDUCTION DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL

En trois ans, Lafarge a diminué de moitié son taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt*. Ce taux est passé de 2,57 à la fin 2006 à 0,98 en 2009, soit un chiffre pour la première fois inférieur à 1. Les sous-traitants du Groupe ont également enregistré des progrès significatifs : le nombre d'accidents du travail avec arrêt est passé de 173 en 2008 à 119 en 2009. Cette amélioration a été possible grâce à la mobilisation des équipes de management, qui se sont concentrées sur la sécurité et sur la mise en œuvre de standards clairs et de recommandations partout dans le monde.

NOUS DÉPLORONS ENCORE DES ACCIDENTS MORTELS

Le nombre d'accidents mortels ne saurait quant à lui être satisfaisant tant que le chiffre de zéro n'est pas atteint. En 2009, le Groupe a enregistré 32 accidents mortels (7 salariés et 25 sous-traitants) sur ses sites et lors du transport de ses produits (20 sur les sites et 12 lors du transport des produits), soit une baisse de 20% par rapport à 2008. Pour progresser, il est essentiel de changer les comportements quotidiens à tous les niveaux de l'activité. En 2009, nous nous sommes concentrés sur nos consignes de sécurité autour des convoyeurs et sur les procédures de consignation de l'énergie (Lototo-lock out, tag out, try out), qui définissent les comportements à adopter pour minimiser les risques d'accident liés aux machines.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre standard « travail en hauteur » et de nos procédures de gestion de la sécurité auprès des sous-traitants. Les membres des comités de direction ont bénéficié d'un programme de formation qui renforce les messages clés en matière de sécurité en renforçant les relations entre managers et collaborateurs. Pour





Consignes de sécurité à l'usine de Dujiangyan, Chine. © DR Médiathèque Lafarge

ancrer ces changements sur le long terme et garantir un suivi des progrès réalisés, un système de gestion de la santé et de la sécurité, actuellement en cours d'élaboration, sera mis en œuvre en 2010. Ce système intégrera l'organisation d'audits internes et favorisera une amélioration continue.

La sécurité est la priorité numéro 1 du Groupe. Pour souligner son importance, 30% des bonus personnels de tous les dirigeants de Lafarge, y compris les membres du Comité exécutif du Groupe, sont directement liés à leurs objectifs en matière de santé et de sécurité. En outre, notre Directeur Santé et Sécurité Groupe est placé directement sous la responsabilité du Président-directeur général.

Le Club Excellence de Lafarge regroupe les unités opérationnelles qui obtiennent de bons résultats en matière de santé et de sécurité. Il favorise le développement d'une solide culture dans ce domaine. Pour en faire partie, les unités opérationnelles doivent satisfaire à plusieurs critères, parmi lesquels: pas d'accident mortel de collaborateur ou sous-traitant au cours des deux dernières années; un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt* inférieur à 1 pour les salariés durant l'année ou le million d'heures qui précède et un taux de fréquence des accidents inférieur à 10 sur la même période. En 2009, le Club comptait 11 membres, 4 au sein de l'Activité Ciment, 4 pour l'Activité Granulats & Béton et 3 dans l'Activité Plâtre. Au début de l'année 2010, le nombre d'unités opérationnelles admises au sein du Club était passé à 25. Elles sont la preuve que

notre ambition de faire partie des entreprises les plus sûres au monde est réalisable.

L'INITIATIVE CIMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En octobre 2008, les 18 membres de l'Initiative ciment pour le développement durable (CSI), coprésidé par Lafarge, ont décidé d'élaborer un standard propre au secteur. En 2009, après un an de travail, ils ont adopté des recommandations en matière de sécurité des transporteurs et des sous-traitants, principales victimes d'accidents mortels au sein du secteur. En 2008, 47% des décès enregistrés au sein des entreprises du CSI étaient liés au transport et aux centrales mobiles et 60% concernaient des sous-traitants.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE SÛRETÉ POUR LE GROUPE

L'évolution permanente des niveaux de sûreté et notre présence dans des zones présentant des risques significatifs appellent une gestion des risques minutieuse. En 2009, nous avons mis en place une approche sûreté à l'échelle du Groupe pour prévenir la menace que représentent le terrorisme, la criminalité et le grand banditisme, les risques politiques et les catastrophes naturelles. Tout au long de l'année 2010, nous allons élaborer des standards détaillés dans ces domaines. Ce travail est supervisé par le Comité sûreté du Groupe, qui compte 11 membres et est présidé par Eric Olsen, Directeur général adjoint, Organisation et Ressources humaines. ●●●

Poursuite du programme d'amélioration de la sécurité routière en Afrique de l'Est

Notre unité opérationnelle en Ouganda a mis en place un programme destiné à analyser et améliorer la sécurité routière. Selon la croyance populaire, les accidents ne peuvent être évités et sont un coup du sort. Pour la contrer, nous avons rejoint le Conseil national pour la sécurité routière. En décembre 2009, le ministre des Transports est venu en personne lancer notre campagne de prévention. Au Kenya, la police a lancé un programme similaire. Faire évoluer en profondeur les mentalités demeure un vrai défi : malgré tous nos efforts, la route est encore longue avant de réduire significativement le nombre d'accidents. [Plus d'informations en ligne](#) @.



Institut de conduite avancée, stagiaires et formateur devant un circuit de petites voitures, Kenya. © Médiathèque Lafarge – Olivier Coullange

Réduction de près de 100% des accidents de la route chez Heracles Group, en Grèce

Heracles Group a équipé ses camions de systèmes GPS. L'objectif était d'assurer un meilleur service client, d'optimiser les itinéraires et de réduire les coûts et les émissions de CO₂. Heracles n'a pas tardé à comprendre que les informations collectées pouvaient être utilisées pour faire évoluer le comportement des conducteurs et améliorer la sécurité routière. Grâce à l'analyse des informations disponibles sur la vitesse et les autres comportements à risques, Heracles a pu réduire les excès de vitesse de 97% et les accidents de 98% en six mois seulement ! Une extension à d'autres sites du Groupe est à l'étude. [Plus d'informations en ligne](#) @.

* Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt est le nombre d'accidents avec arrêt de travail de plus d'une journée par million d'heures travaillées. Le Groupe s'accorde deux ans après une acquisition pour mettre à niveau les standards et consignes en matière de santé et de sécurité. Pendant ces deux ans, les accidents du travail avec arrêt des salariés et des sous-traitants ne sont pas comptabilisés. Tous les décès le sont toutefois dès le premier jour qui suit l'acquisition. Cette règle s'est appliquée pour Orascom et L&T.

NOS AVANCÉES EN 2009



Cimenterie Lafarge Cement
WAPCO de Shagamu,
Nigeria. Discussion entre
pairs éducateurs sur
l'utilisation d'un préservatif.
© Médiathèque Lafarge –
Ignus Gerber

au travail dans toutes nos unités opérationnelles. Celle-ci a révélé des situations contrastées selon les sites. En 2010, nous allons déployer cette feuille de route, identifier les besoins de chaque unité et élaborer des standards spécifiques pour répondre aux besoins.

...

POSER LES JALONS DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

En février 2009, Lafarge a nommé un médecin expérimenté pour occuper le poste de Responsable de la Santé au travail. Au cours des douze mois écoulés, nous avons développé le volet santé de notre feuille de route Santé et Sécurité, articulé autour de trois piliers : prévention des risques sanitaires liés à nos processus, aide à la réintégration et au retour au travail dans les meilleurs délais à la suite de problèmes de santé, et enfin soutien aux initiatives de santé publique. Plus particulièrement, afin de répondre à notre Ambition Développement durable de création d'un programme de santé au travail, nous avons développé à l'échelle du Groupe un protocole d'évaluation santé. À la fin de l'année, nous avons mené une enquête sur les dispositions prises en matière de santé

AVANCÉES RÉALISÉES SUR LE VIH/SIDA ET LA MALARIA

Nous continuons de progresser dans le déploiement de nos programmes de prévention en Afrique subsaharienne. Tous les détails de notre action dans la région sont disponibles en ligne. L'une de nos *Ambitions Développement durable* implique d'étendre notre programme de prévention des épidémies de VIH/sida et de malaria à d'autres pays dans lesquels nous opérons. En 2009, la Russie, l'Ukraine et la Chine ont été sélectionnées pour bénéficier en 2010 de l'extension de notre programme VIH. Sur la base de notre expérience en Afrique, nous avons développé un guide de méthodologie de formation. Ce guide a été revu par CARE France et la GBC**. La GBC dispose de bureaux dans les régions concernées et aidera nos unités opérationnelles à identifier les organisations locales avec lesquelles elles pourront collaborer pour déployer le programme.

© DR Médiathèque Lafarge



PANEL

ÉRIC BRASSART
Comité d'entreprise européen
Lafarge

Lafarge a fait de la santé et de la sécurité sa priorité numéro 1. Même si les résultats sont encourageants, des améliorations sont encore nécessaires pour franchir la ligne qui sépare la compétence de l'excellence. Ce défi que le Groupe doit relever repose sur l'engagement de chacun de ses employés en matière de santé et de sécurité. À cet égard, répondre à la question des relations hiérarchiques est essentiel pour renforcer notre politique de santé et de sécurité. Lafarge a réussi à résoudre de nombreuses questions bien plus complexes par le passé et je suis convaincu que le Groupe déploiera tous les moyens nécessaires pour surmonter les obstacles qui restent à franchir.

Lafarge Mauritius s'attaque à une importante question de santé publique

Lafarge à l'île Maurice travaille avec l'APSA (association pour la promotion de la santé) pour lancer une campagne sanitaire sur le lieu de travail et au sein de la communauté. Les enquêtes menées en 2007 et 2009 ont révélé une hausse du nombre de diabétiques ne bénéficiant pas d'une surveillance médicale régulière. La direction de Lafarge a réagi en aidant à financer le premier centre de soins de l'océan Indien dédié aux diabétiques. [Plus d'informations sur le travail d'APSA sont disponibles en ligne à l'adresse : www.apsainternational.net/](http://www.apsainternational.net/)

** La Global Business Coalition (Coalition mondiale des entreprises contre le sida, la tuberculose et le paludisme) est un groupement d'entreprises d'envergure mondiale qui contribue à la lutte contre ces trois maladies.

Construction de l'usine
de Tanger, Maroc.
Travail en hauteur.
© DR Médiathèque Lafarge



Achats et **sous-traitants**

En 2009, les achats du Groupe dans le monde se sont élevés à 8,15 milliards d'euros. Nous sommes engagés dans un processus visant à garantir que cet approvisionnement externe en produits et services reflète nos engagements en matière de développement durable. La part importante attribuée aux fournisseurs locaux permet au Groupe d'avoir un impact positif sur l'économie des pays dans lesquels il opère.

Pourcentage de l'effectif global
représenté par la sous-traitance

28 %

AVANCÉES EN 2009

Veiller à ce que nos standards soient clairs et accessibles est une étape essentielle du travail avec nos fournisseurs. En 2008, sur la base des principes du Pacte mondial des Nations unies, nous avons publié une brochure dédiée à la chaîne logistique qui souligne notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité. En 2009, nous avons traduit cette brochure en arabe, chinois, espagnol, portugais et français pour en améliorer l'accessibilité. Nous avons discuté activement de son contenu avec 20 à 25% de nos plus grands fournisseurs régionaux et mondiaux. En Asie, nous avons également ajouté dans nos contrats standard des éléments visant à refléter nos engagements. En 2009, nous avons fait appel à l'organisme EcoVadis (www.ecovadis.com) pour vérifier qu'un échantillon représentatif de 50 fournisseurs issus de divers marchés du Groupe étaient conformes à nos normes et principes. 20% d'entre eux pouvaient être améliorés. Nous travaillons à l'heure actuelle avec les unités concernées pour

les aider à se conformer aux standards Lafarge. Nous comptons tirer parti des enseignements dégagés de cette analyse et continuer de vérifier les contrats de nos fournisseurs en 2010. [Un extrait du travail d'EcoVadis pour Lafarge est disponible en ligne @.](#)

AMÉLIORER LES STANDARDS ET PERFORMANCES DE SÉCURITÉ CHEZ LES SOUS-TRAITANTS

En 2009, la sous-traitance représentait 28% des effectifs de Lafarge. Cette même année, le programme Safe Around You a visé à améliorer la prise de conscience des questions de sécurité chez les sous-traitants. « Le Groupe cherche à offrir à ses sous-traitants les mêmes conditions de sécurité qu'à ses propres collaborateurs. La norme Gestion de la sécurité des sous-traitants et le programme de mise en œuvre connexe concentrent les efforts sur cet aspect essentiel », souligne le directeur Santé et sécurité des sous-traitants du Groupe. En 2009, 72% des unités opérationnelles ont vérifié que leurs sous-traitants respectaient et appliquaient les droits sociaux fondamentaux et 92% d'entre elles ont vérifié que leurs sous-traitants respectaient et appliquaient les standards de santé et de sécurité. Le nombre d'accidents du travail avec arrêt chez nos prestataires a diminué de 173 en 2008 à 119 en 2009. Mais 25 accidents mortels sont à déplorer parmi nos sous-traitants au cours de l'année 2009. Il faut donc intensifier les initiatives engagées pour atteindre zéro accident mortel, qui est le seul résultat acceptable.

Soutien à l'économie locale en Chine et en Inde

Nos achats illustrent l'engagement du Groupe auprès de ses fournisseurs locaux. Au sein de l'Activité Ciment, Lafarge India Pvt. a consacré 155,5 millions d'euros aux achats en 2009, dont 91,7 % étaient approvisionnés par des fournisseurs indiens. Au sein de l'Activité Plâtre, Lafarge Gypsum China s'est par exemple approvisionné à 92 % auprès de fournisseurs chinois.

+ Chiffres détaillés
voir pages 38, 41

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Faire vivre **les partenariats**

Les partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) sont au cœur de la stratégie de développement durable de Lafarge. Ces accords formels permettent à des experts des ONG et des organisations sociales d'influencer les choix de Lafarge et de faire progresser le Groupe sur ces questions. En 2009, nous avons renouvelé et élargi deux de nos quatre partenariats.



En 2009, Lafarge a participé à la campagne Climate Savers du WWF, qui ciblait les décideurs présents à la conférence de Copenhague.

@ Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>



AVANCER SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES AVEC LE WWF

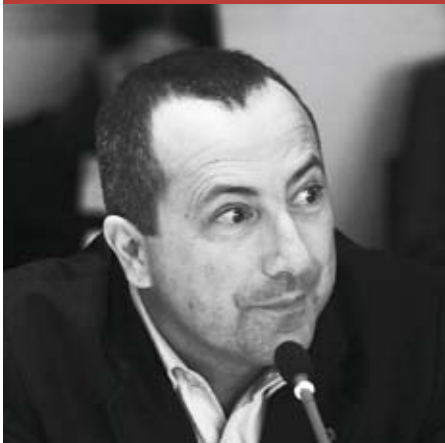
En 2009, un nouvel accord a été conclu avec le WWF pour prolonger le travail accompli ensemble depuis notre premier partenariat en 2000 et l'étendre à de nouveaux champs d'action. C'est la deuxième fois que Lafarge renouvelle ce partenariat. Cet accord formalise cinq domaines essentiels au développement durable de Lafarge :

- **Changement climatique:** poursuivre notre programme de réduction des émissions de CO₂ sur la base des objectifs définis en 2001 avec le WWF et en développer de nouveaux en 2010 pour confirmer notre leadership en matière de lutte contre le changement climatique.
- **Polluants persistants:** améliorer les méthodes de contrôle et de reporting au sein du Groupe et promouvoir les bonnes pratiques pour réduire de manière significative les émissions de polluants persistants.
- **Consommation d'eau:** mieux comprendre la consommation d'eau de Lafarge et définir des plans d'actions pour la réduire.
- **Biodiversité:** mettre en œuvre sur un certain nombre de sites l'indice de biodiversité et le système de gestion de la réhabilitation des carrières élaborés lors des précédentes phases du partenariat.
- **Construction durable:** promouvoir les produits et systèmes de construction durable tout au long de la chaîne.

RENFORCER NOTRE RÔLE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS AVEC CARE INTERNATIONAL



Dans le cadre de notre partenariat avec CARE, établi pour la première fois en 2003, nous avons adopté une stratégie en matière de lutte



PANEL


PHILIPPE LÉVÊQUE
Directeur général de Care France

Depuis sept ans, Care contrôle les avancées du Groupe et c'est la septième fois que je commente le rapport de développement durable de Lafarge. Au vu du chemin parcouru jusqu'à présent en matière de partenariats, je ne peux que souligner la reconnaissance croissante de deux questions clés au cœur des attentes de Care et des défis sociétaux qui attendent Lafarge dans les pays émergents : les relations avec les communautés environnantes et l'accès à un logement décent pour les populations à faibles revenus (bas de la pyramide du marché). La présence géographique actuelle de Lafarge implique de nouveaux investissements d'envergure (déjà réalisés en matière de sécurité) pour le développement socio-économique à long terme des communautés. Pour relever ces défis, le Groupe doit allouer des moyens humains et financiers afin que ses équipes opérationnelles puissent intégrer ces principes à leur feuille de route. Une première phase de définition des principes et des intentions est désormais achevée, Lafarge entre dans une phase d'action méthodique et raisonnée. Le Groupe devra explorer les moyens d'ancrer dans ses pratiques opérationnelles la quantification et la démonstration des impacts.

contre le VIH/sida. En 2009, la reconduction pour trois ans de ce partenariat s'articule autour de trois priorités :

- Diffusion à d'autres pays du savoir-faire développé par Lafarge dans le cadre de ses programmes de lutte contre le VIH/sida et la malaria, majoritairement déployés en Afrique.
- Développement d'un système pour évaluer l'impact socio-économique sur les communautés locales des actions menées par Lafarge dans les pays émergents, afin de définir des axes d'amélioration, ainsi qu'un plan d'action stratégique sur le long terme.
- Lancement d'un programme d'aide aux populations pauvres dans les pays émergents afin d'améliorer la qualité du logement. Une initiative pilote a été lancée en Indonésie pour développer l'accès au microcrédit et améliorer les conditions de logement ainsi que sur la formation de maçons.


FÉDÉRATIONS SYNDICALES

L'accord relatif à la responsabilité sociale de l'entreprise et aux relations du travail, conclu en 2005 entre Lafarge et trois syndicats internationaux, demeure un partenariat actif et ambitieux, considéré comme un atout majeur du Groupe en matière de dialogue social. [D'autres détails sur cet accord sont disponibles en ligne](#) 

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES PARTENARIATS EXISTANTS

Le partenariat de Lafarge avec Habitat for Humanity a été conclu en 2005. Il continue de se déployer au profit de diverses initiatives dans un nombre croissant de pays.


Fusea, Roumanie: réhabilitation et biodiversité

Pour résoudre les problèmes délicats et complexes que pose la réhabilitation du site, la carrière de granulats de Fusea, située au cœur d'une zone protégée Natura 2000, s'est associée aux parties prenantes locales. C'est l'un des premiers projets à être développés dans le cadre du nouveau partenariat entre Lafarge et le WWF. Il met l'accent sur le développement de la biodiversité et le renforcement écologique du site, ainsi que sur un programme communautaire et un éventuel centre national de formation à la préservation de l'environnement. [D'autres informations sont disponibles en ligne](#) 



Réhabilitation de la carrière de Presque Isle aux États Unis. © DR Médiathèque Lafarge

Analyse des services aux écosystèmes sur la carrière de granulats de Presque Isle, États-Unis

Ce deuxième projet, conçu dans le cadre du nouveau partenariat avec le WWF, analyse la biodiversité du site grâce au modèle InVEST de Natural Capital Project (NatCap – www.naturalcapitalproject.org), dans le cadre de l'analyse des services aux écosystèmes du WRI/WBCSD (www.wbcscd.org). Cet essai fournira une méthode de compréhension des coûts et des avantages économiques et environnementaux liés aux changements d'affectation des sols. Sur les 130 hectares disponibles pour la gestion de la faune et de la flore, 25 sont gérés activement pour rendre des services précieux aux écosystèmes tels que les frayères du saumon, l'habitat des dindons sauvages et la protection des espèces pollinisatrices. [Plus d'informations en ligne](#) 

Renforcer nos relations sur le long terme avec les communautés

Pour Lafarge, il est fondamental de collaborer étroitement avec les parties prenantes locales. À l'heure où les relations entre les entreprises et les communautés environnantes évoluent, Lafarge se concentre sur sa vision : comprendre les besoins des communautés et s'associer avec elles afin de générer des bénéfices à long terme et de renforcer une présence créatrice de valeur.



Institution pour enfants Heritage of Faith and Hope, Nairobi, Kenya.
© Médiathèque Lafarge – Olivier Coulange

**Directeurs de sites Ciment formés
à la gestion des relations
avec les parties prenantes locales**

58%

AVANCÉES EN 2009

La vision du Groupe est définie par ses Principes d'action et ses Ambitions Développement durable. Dans ce cadre, le Groupe est très attentif à la contribution de son activité sur le plan local et souligne l'importance d'une action responsable par le biais d'une écoute et d'une interaction continue avec les communautés.

Partout dans le monde, Lafarge met en place un grand nombre d'actions, de programmes et de partenariats qui ont un impact positif sur les communautés dans quatre grands domaines : éducation des jeunes générations, développement économique local, santé et

sécurité, environnement. Ces démarches sont généralement entreprises sous l'impulsion de collaborateurs qui vivent au sein des communautés environnantes et les comprennent.

Au fur et à mesure que les attentes grandissent, ces relations évoluent. Lafarge encourage par conséquent une approche cohérente et souple. L'objectif est d'anticiper et d'intégrer dans les plans d'actions locaux les besoins et les attentes des communautés au même titre que les priorités du Groupe.

La méthodologie de l'entreprise garantit que les initiatives demeurent locales tout en autorisant une meilleure interaction avec les communautés et des évaluations comparatives accrues. L'interaction favorise davantage de transparence de la part de toutes les parties impliquées ; l'évaluation comparative permet d'indiquer dans certains cas la meilleure approche à adopter.

Trois aspects clés sont désormais évalués : la formation à la méthodologie ; les réunions avec les communautés organisées par les sites ; et l'élaboration d'un plan d'actions fondé sur le dialogue et sur la compréhension des besoins des communautés. Ces données sont rapportées en page 45. Elles reflètent les avancées réalisées ces dernières années grâce à la mise en place d'une équipe dédiée au niveau du Groupe, qui a favorisé une approche commune.

Des ateliers systématiques sont organisés individuellement ou dans le cadre des programmes de développement professionnel de Lafarge. En outre, des brochures d'orientation et des compilations des meilleures pratiques sont mises à disposition ; un site intranet dédié a été lancé en novembre 2009 pour favoriser leur utilisation et leur partage.

© Alain Le Breton



PANEL

ALASTAIR McINTOSH
Professeur invité d'écologie humaine,
Centre d'écologie humaine,
Université de Strathclyde, Écosse

Comme stipulé en page 27 de ce rapport, après que la proposition de dragage de sable au large de Lorient a été refusée en raison des prérogatives de la Marine française, j'ai rencontré les responsables de Lafarge pour discuter de « la communication et de l'adhésion autour des projets sensibles ».

Ce qui m'intéresse ici est de savoir comment les industries d'extraction peuvent optimiser leurs relations avec les communautés locales. Cet aspect est important car, au contraire d'autres secteurs qui peuvent disparaître du jour au lendemain, l'extraction moderne est généralement planifiée pour une cinquantaine d'années.

Cela soulève des questions comme la recherche « d'un consentement éclairé préalable » de la part des communautés locales et la création de scénarios gagnant-gagnant.

Ces problèmes sont devenus cruciaux pour les activités minières partout dans le monde. J'y vois une question émergente pour les activités d'extraction également. Par conséquent, j'apprécierais que Lafarge s'appuie sur ses atouts pour devenir le leader du secteur dans l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de relations avec les communautés.

Directeurs d'usines de plâtre formés à la gestion des relations avec les parties prenantes locales

12 %

Directeurs de zone/région Granulats & Béton formés à la gestion des relations avec les parties prenantes locales

22 %

CE QUI RESTE À ACCOMPLIR

Le Groupe devra continuer à promouvoir sa méthodologie par le biais d'ateliers et de séances de formation, plus particulièrement auprès des personnels clés de toutes les activités, et à l'étendre aux sites les plus modestes. Il devra également poursuivre la mise en œuvre de l'évaluation comparative interne du travail effectué dans ce domaine afin de mieux partager les meilleures pratiques et d'évaluer avec précision leur impact sur le développement socio-économique local.



Amélioration des relations en Slovénie

En Slovénie, l'unique cimenterie Lafarge du pays souffre d'une image négative auprès de certaines parties prenantes locales, notamment en ce qui concerne l'utilisation de combustibles alternatifs. Pour cette raison, elle s'est même vu refuser une récompense environnementale décernée par un média national. Le site a beaucoup travaillé à améliorer ses relations avec les communautés en publiant chaque mois un rapport environnemental et en organisant des journées portes ouvertes qui ont attiré plus de 500 visiteurs. Ces initiatives destinées à renouer la confiance et le dialogue se traduisent aujourd'hui par une couverture média plus pondérée et par plusieurs récompenses nationales en matière d'innovation.

Équateur: un projet qui porte ses fruits

À Otavalo, en Équateur, Lafarge travaille avec les communautés locales pour développer des systèmes agricoles durables, car des inquiétudes se sont fait jour concernant l'impact de ses activités sur la fertilité des sols. Grâce à une étude menée par un ingénieur agronome, Lafarge a soutenu financièrement un projet de culture de mûres, production durable idéale pour la région grâce à son cycle de récolte plus long. Plus de 230 personnes bénéficient de ce partenariat, qui fournit des revenus aux familles des environs. [D'autres d'informations en ligne @](#)

Habitants d'un village proche de l'usine d'Otavalo bénéficiaires du soutien de Lafarge pour la culture de fruits rouges.
© Médiathèque Lafarge – Diego Giudice

Formation à la géologie, États-Uniss

Dans l'Oklahoma, aux États-Unis, Lafarge soutient un programme universitaire qui encourage l'étude des dépôts minéraux et rocheux originels de la région. Le programme se déroule près du site de l'unité opérationnelle de Tulsa, avec la participation de membres du personnel de l'usine. Plus de 100 étudiants ont été certifiés « Mineurs juniors » après avoir suivi ce programme. [D'autres exemples de nos relations avec les communautés sont disponibles en ligne @](#)

+ Chiffres détaillés
voir page 45

@ Plus d'informations:
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Situation sociale en 2009

Quand elles sont affectées par la crise, les unités opérationnelles agissent selon trois principes fondamentaux : l'efficacité, la capacité à trouver des solutions aux problèmes de restructuration et la solidarité vis-à-vis des collaborateurs, en leur offrant un accompagnement particulier en cas de perte d'emploi.



Employés dans une zone hors port obligatoire d'équipement de protection individuelle, usine de plâtre de Shanghai, Chine. © Médiathèque Lafarge - Ignus Gerber

Réduction d'effectif en 2009

4,8 %

Unités opérationnelles dont le Comité exécutif compte au moins un expatrié et plusieurs nationalités

84 %

+ Chiffres détaillés
voir pages 46-47

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

fectifs: chômage partiel (Allemagne), transferts provisoires (Amérique du Nord, France et Royaume-Uni), départs en retraite anticipés (Espagne) et réduction des heures supplémentaires à travers le Groupe. En Zambie, la suppression de 114 postes a été compensée par la création de 159 postes internes et externes grâce à une initiative locale de développement économique. Pour accompagner les collaborateurs concernés, les 29 unités opérationnelles ayant dû procéder à des restructurations ont mis en place des solutions qui vont au-delà des réglementations locales.

En Jordanie, par exemple, Lafarge a aidé ses anciens collaborateurs à envisager de nouvelles pistes de carrière en mettant en place un suivi spécifique consacré à l'emploi et à la mobilité. [Un reportage vidéo sur cette initiative est disponible en ligne @.](#)

Dans de nombreux pays développés, l'emploi des jeunes a particulièrement souffert de la récession, la recherche d'un premier emploi devenant plus difficile. En France, nous avons doublé en 2009 le nombre de postes d'apprentis proposés par Lafarge, qui représentent désormais 4% de l'effectif total. En Amérique du Nord, le programme Lafarge Leadership Development, lancé en 2009, offre aux jeunes diplômés un tutorat et une expérience professionnelle au sein de l'Activité Béton & Granulats. La durée de ces stages est comprise entre 18 et 24 mois.

En cas de réduction d'effectifs, l'objectif du Groupe est d'offrir une structure de soutien aux collaborateurs. Sur cette question cruciale en période de récession économique, les exigences de Lafarge vont au-delà des obligations imposées par les législations locales.

[Plus d'informations sur nos collaborateurs et nos pratiques en matière d'emploi sont disponibles dans notre Indice GRI en ligne @.](#)

ACTION SOCIALE EN PÉRIODE DE RÉCESSION ÉCONOMIQUE

Alors que notre chiffre d'affaires a baissé de 17%, l'effectif global de Lafarge s'est un peu réduit en 2009, avec une baisse pro forma de 4,8% pour atteindre 77 994 collaborateurs. Les effectifs de certains marchés développés (notamment ceux de l'Espagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Amérique du Nord) ont subi une diminution sensible. Nos unités opérationnelles ont adopté de nombreuses stratégies pour limiter et retarder toute réduction d'ef-

INVESTIR DANS LA FORMATION

Malgré la crise économique, Lafarge a augmenté en 2009 les dépenses consacrées au développement professionnel de ses collaborateurs. Le budget 2010 de Lafarge University, centre de développement des talents, a cru de 15%, passant de 6,6 à 7,6 millions d'euros. Lafarge a également lancé un nouveau programme d'e-learning, disponible en trois langues et suivi par plus de 3000 personnes dès la première année. D'autres programmes de formation ont progressé en 2009. Ainsi les formations sur le



PANEL

MARION HELLMANN BWI

Plus de 30 000 personnes travaillent en sous-traitance pour Lafarge et ne sont pas couverts par ce rapport. Ce chiffre inclut les sous-traitants des sites Lafarge et les transporteurs externalisés par le Groupe. Le Panel de parties prenantes est préoccupé par la situation de ces sous-traitants et apprécierait que Lafarge rende plus clairement compte de leur situation. Le Panel apprécierait également que le Groupe développe dès que possible une politique de bonnes pratiques en matière d'externalisation. Cette dernière permet souvent de réduire les coûts. En Inde, par exemple, le secteur du ciment a connu une croissance extraordinaire et a enregistré d'importants bénéfices. Mais ces dernières années, la main d'œuvre employée par les cimentiers, dont Lafarge, a connu une profonde mutation. Les emplois physiques du type ménage, maintenance, chargement et déchargement, etc., sont de plus en plus confiés à des sous-traitants. En règle générale, un sous-traitant du secteur indien du ciment touche un salaire moins élevé qu'un employé permanent. Certains ne bénéficient pas d'équipements de santé et de sécurité et nombre d'entre eux sont confrontés à une situation de précarité grandissante de l'emploi. Nous saluons les efforts déployés par Lafarge pour répondre à cette question dans la section « Approvisionnement et sous-traitants » de ce rapport.

pilotage des usines de ciment ont été enrichies de nouvelles bonnes pratiques qui améliorent la performance industrielle.

DIVERSITÉ

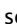
La diversité est source de compétitivité et d'innovation. De nombreuses initiatives ont été lancées en 2009 pour la promouvoir.

- L'initiative « Diversity Project » de l'Activité Granulats & Béton en Amérique du Nord a intégré un programme de tutorat pour 76 binômes tuteur-parrainé et quatre conférences « Diversité et leadership ».
- Le « Women's Forum » de Deauville a été l'occasion pour le Groupe de sponsoriser une délégation de 50 participantes venues du Moyen-Orient.
- Le Groupe est partenaire du bateau « Défi Intégration », qui participera en 2010 à l'Odyssée des épices : la moitié de l'équipage est composée de personnes présentant un handicap.
- Outre les initiatives locales, le Groupe demande à toutes ses unités opérationnelles d'inclure une femme parmi les candidats reçus en entretien pour les postes à responsabilités.

Afin d'accélérer le développement et la diversité, notre objectif est que le Comité exécutif de chaque unité opérationnelle intègre au moins un membre expatrié. À la fin de l'année 2009, 84% des unités opérationnelles avaient atteint cet objectif. Selon nos *Ambitions Développement durable 2012*, les femmes doivent occuper 20% des postes de cadres supérieurs et dirigeants (postes Lafarge Hay 18 et supérieurs)

d'ici à 2012. Nous n'avons pas encore réussi à atteindre cet objectif : ce taux s'élevait à 12% en 2008 et 12,7% en 2009.

COOPÉRATION AVEC LES SYNDICATS

Le dialogue social est fondamental à tous les niveaux. Le Comité d'entreprise européen se réunit au moins sept fois par an au cours de divers ateliers et d'une séance plénière. Au moment des restructurations, en 2009, un comité a été mis en place au sein de l'Activité Granulats & Béton en France pour assurer le suivi du dialogue social. Dans le même temps, chez Lafarge Cement UK, l'Accord « Way Ahead » mis en œuvre avec les partenaires sociaux a permis de garantir la communication des informations essentielles. [D'autres informations sur les unités opérationnelles ayant connu un mouvement de grève en 2009 sont disponibles en ligne](#) . Lafarge soutient la mise en œuvre de l'Accord-cadre signé en 2005 avec les syndicats internationaux.

5^e PLAN D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

L'actionnariat des salariés est un aspect clé de notre stratégie sociale. Notre plan LEA (Lafarge en Action) est passé de 49% de participation en 2005 à 53% en 2009. Nous sommes particulièrement fiers des taux élevés constatés dans certains pays : 88% en Roumanie ; plus de 90% au Brésil, en Zambie et en Malaisie ; plus de 80% en Égypte. Les marchés émergents ont représenté plus de 60% du total des souscripteurs.

Des standards de développement du personnel en Chine

Le 4 décembre 2009, Lafarge Shui On, notre Activité Ciment en Chine, s'est vu remettre le titre de meilleur programme de formation par 51Job, importante agence de Ressources humaines du pays. Le programme de formation élaboré par Lafarge Shui On pour relever le défi de la croissance de l'unité se fonde sur les programmes conçus par le Groupe, en les adaptant aux exigences locales. Principaux exemples : un programme pour les directeurs d'usine, un autre pour les jeunes diplômés, une formation assurée par nos centres techniques, une session de formation à la vente et au marketing, ainsi qu'une autre consacrée au management des coûts et du cash flow. Lafarge Shui On a également ouvert trois « usines écoles » qui permettent d'acquérir une précieuse expérience sur le terrain.



Cimenterie de Jianchuan, Chine. © DR Médiathèque Lafarge - Xinping Zhang.

Gestion des **émissions**

Une production responsable passe par trois étapes : l'analyse, le contrôle et la gestion des émissions. Pour parvenir à limiter les émissions liées à ses activités, Lafarge procède à des analyses et à des audits détaillés et progresse selon des méthodologies de reporting établies. Le Groupe s'efforce en outre d'entretenir une communication ouverte avec les communautés locales. Tous les standards appliqués par Lafarge en matière d'émissions sont des engagements volontaires mis en œuvre par l'ensemble du Groupe, qu'ils soient ou non exigés par la réglementation locale.

Réduction des émissions de poussières 2005-2009

26 %

Réduction des émissions de NOx 2005-2009

22 %

Nos efforts de réduction des émissions s'inscrivent dans le plan d'action du CSI. Tous les nouveaux équipements doivent être conformes à la réglementation locale et aux standards internes en matière d'émissions.

RÉDUCTION DES NIVEAUX D'ÉMISSIONS

Nos émissions totales de NOx et de SOx ainsi que nos émissions de CO₂ par tonne de clinker produit ont diminué en 2009. Les émissions de NOx ont chuté de 7,9% par rapport à 2008, soit une baisse de 22% par rapport à leur niveau de 2005. Celles de SOx ont chuté de 12,8% par rapport à 2008, soit une baisse de 44% par rapport à 2005. Le niveau d'émissions par tonne de clinker diminue quant à lui depuis trois ans. Ces progrès sont le fruit de nos investissements (notamment la construction de sept nouveaux fours), de l'amélioration de notre performance et du démantèlement de 25 fours obsolètes. Compte tenu de la réduction de notre activité due à la récession économique mondiale, les niveaux absolus enregistrent une baisse encore plus significative (15,8% pour les NOx et 20,3% pour les SOx). En 2009, nous avons réduit nos

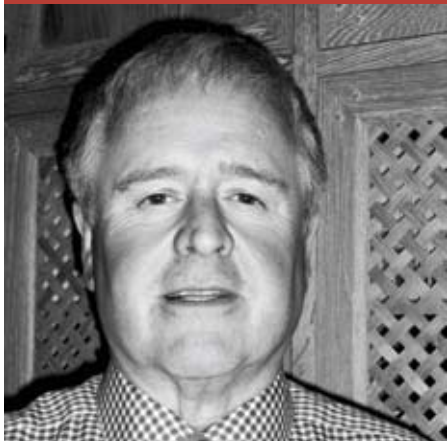
émissions de poussières par tonne de clinker de 14,4% par rapport à 2008, soit une baisse de 26% par rapport à 2005, l'équivalent de 21,7% en valeur absolue par rapport à 2008. Cette diminution reflète nos investissements continus dans des équipements plus efficaces et dans des mécanismes de capture des poussières. Nos objectifs pour 2012 sont donc quasiment atteints, même si nous savons que la récession nous y a aidés.

Le WWF nous accompagne depuis plusieurs années pour résoudre le problème des polluants persistants (voir définition en page 23). Ensemble, nous avons défini et mis en œuvre un programme destiné à les maîtriser. Ce programme engage Lafarge à lutter contre les polluants persistants dans tous ses processus, à améliorer sensiblement sa performance et à publier chaque année un rapport faisant état des progrès réalisés. Le programme de mesure conçu par Lafarge doit permettre d'évaluer le niveau d'émission de polluants persistants de tous les fours d'ici à 2010. Grâce aux progrès réalisés en 2009, 69% des fours ont été analysés à travers le monde. Notre objectif est que la totalité des fours aient fait l'objet d'un

+ Chiffres détaillés
voir page 44

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

© DR Médiathèque Lafarge



PANEL

FRANK ROSE

Indépendant, ex-Directeur Développement durable ICI plc

Je continue d'apprécier nos discussions, ainsi que la réceptivité et la confiance dont Lafarge fait preuve pour écouter et répondre aux contributions du Panel.

En 2009, la performance environnementale globale a continué de progresser au regard des objectifs existants. En particulier, les objectifs liés à l'impact sur le réchauffement climatique et aux émissions de NOx et de SOx ont été atteints bien avant l'échéance fixée. L'objectif de réduction des émissions de poussières dans les cimenteries sera atteint d'ici à 2012, conformément à l'engagement pris.

Lafarge a montré sa capacité à progresser en matière de réduction des émissions et doit désormais respecter son engagement d'instaurer de nouveaux objectifs ambitieux au-delà de l'horizon 2010. Le Panel salue cet engagement et se réjouit de pouvoir contribuer à ce processus.

Lafarge est bien parti pour tenir ses engagements concernant les polluants persistants et le Panel se félicite du renouvellement de son partenariat avec le WWF, et plus particulièrement dans ce domaine. Le Panel espère être tenu informé de la mise en œuvre de ce programme et, comme l'an dernier, souligne l'importance de l'engagement auprès des parties prenantes, en particulier des communautés voisines des cimenteries.

Lafarge a ouvert la voie en matière de réduction des émissions, particulièrement dans le contexte économique actuel, et est fermement encouragé à maintenir ce cap.

contrôle et d'une évaluation d'ici à la fin 2010. Des facteurs indépendants de notre volonté ont toutefois occasionné des retards.

AVANCÉES DU PROGRAMME DE MESURE DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS PERSISTANTS SUR 100% DE NOS FOURS D'ICI À 2010*

En Afrique, notre programme de mesure nécessite le transport de matériel spécialisé de site en site. Les troubles survenus au Nigeria ont généré des retards qui nous ont contraints à repousser le programme sur ce territoire ainsi que dans d'autres pays. L'analyse des fours nigériens est désormais prévue pour la mi-2010. En Russie, l'organisation de la sous-traitance a elle aussi pris du retard. Nous devrions toutefois atteindre notre objectif, qui prévoit d'analyser 100% de nos fours d'ici à la fin 2010. En 2010 toujours, un programme de bonnes pratiques de production sera mis en œuvre afin de réduire les émissions des fours jugés les moins performants. Nous ferons également évoluer nos standards en fonction des enseignements tirés de l'analyse des fours.

ACCORD AVEC L'AGENCE AMÉRICAINE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Un accord conclu avec l'Agence américaine de protection de l'environnement a permis de clore une enquête liée à l'augmentation des émissions de SOx et de NOx sur plusieurs sites lancée en 2003. Notre filiale nord-américaine devra s'acquitter d'une amende de 5 millions de dollars (3,6 millions d'euros) et s'engage à mettre en place des équipements destinés à réduire ces émissions pour un montant de 170 millions de dollars (121 millions d'euros) sur les cinq prochaines années.

Quelles sont les émissions produites pendant la fabrication du ciment ?

- Les oxydes d'azote (NOx) sont des dérivés du processus de combustion dans le four, là où est produit le clinker. Le niveau de NOx dépend de l'efficacité du processus.
- Le dioxyde de soufre (SO₂ ou SOx) est libéré par la même réaction chimique et émane principalement de la matière première. Le niveau des émissions dépend en majeure partie de la composition chimique du calcaire utilisé.
- Le processus de combustion relâche des poussières à la sortie du four.
- Les polluants persistants incluent les dioxines, les furanes et les métaux lourds tels que le mercure.

Nos *Ambitions Développement durable 2012* prévoient une réduction de 20% des émissions spécifiques de NOx et de SO₂, une réduction de 30% des émissions de poussières, l'analyse de 100% de nos fours pour le mercure, les dioxines et les furanes ainsi que la mise en œuvre d'un programme de réduction des émissions sur les sites les plus émetteurs en 2010. Tous les détails de nos *Ambitions Développement durable 2012* sont recensés en pages 4 et 5 de ce rapport.

Réduction des émissions de SO₂ 2005-2009

44 %

* Ces 100 % dépendent des variations au sein du Groupe générées par les acquisitions et les cessions.

Dialogue avec les communautés à Ravena

Les émissions de mercure de notre site de Ravena, dans l'État de New York, ont fait l'objet d'une vaste couverture médiatique. La tenue de réunions publiques et l'implication de célèbres cabinets juridiques ont contribué à sensibiliser l'opinion à cette question. Pour tenir la communauté locale informée de nos projets en matière de suivi et de maîtrise des émissions et de modernisation du site, nous avons organisé des réunions sur le terrain et publié des communiqués ainsi qu'un bulletin d'information. D'autres informations sont disponibles en ligne sur le site de l'association « Friends of Hudson » à l'adresse : www.friendsofHUDSON.com/news.html

Écologie industrielle

La pérennité des écosystèmes naturels repose sur leur équilibre : l'optimisation de la consommation de matières premières et du recyclage des ressources. L'écologie industrielle applique ces principes à l'activité humaine pour faire le meilleur usage des matières secondaires et des déchets.



À gauche : carrière de granulats de Spy Hill, Calgary, Canada. Installation de nettoyage et de recyclage des eaux usées. © Médiathèque Lafarge – Ignus Gerber. À droite : recyclage des pneus à l'usine de Matozinhos, Brésil. © Médiathèque Lafarge – Erik Barros Pinto



Taux de combustibles alternatifs

10,9 %

ker permet également de réduire l'empreinte carbone du ciment. Dans le cadre de cette nouvelle structure, une équipe centralisée gère l'approvisionnement et le développement des matières et combustibles alternatifs par le biais d'un réseau de filiales locales. L'utilisation du combustible relève toujours des attributions des unités opérationnelles de l'Activité Ciment. Cette stratégie permet de tenir compte des ressources locales et de leur disponibilité, tout en maintenant un contrôle qualité strict pour garantir l'innocuité et la conformité aux réglementations locales des combustibles utilisés. Bien que l'écologie industrielle soit un phénomène mondial, le choix des combustibles alternatifs auxquels recourent les unités opérationnelles dépend de leur disponibilité au niveau local.

La croissance rapide de notre programme de récupération des boues huileuses aux Émirats arabes unis, l'élimination des boues d'égout à Chongqing en Chine et le développement d'un marché agricole local pour la production de biocarburant au Nigeria... Autant d'exemples qui illustrent notre capacité à adapter notre utilisation de combustibles alternatifs aux contraintes et aux contextes locaux.

Nouvelles sources de biomasse

En intégrant de nouvelles formes de biomasse disponibles localement, le site de Khantan en Malaisie a considérablement augmenté son utilisation de combustibles alternatifs en 2009, en plus des coques de palme et des combustibles déjà utilisés par le site. Au total, 80400 tonnes de combustibles alternatifs ont été brûlées en 2009, contre 24900 tonnes en 2008. Les combustibles alternatifs y représentent désormais 11 % de l'apport énergétique, contre 0,7 % en 2007, soit une économie de 26000 tonnes équivalent pétrole en 2009.

S'ORGANISER POUR LES DÉFIS À VENIR

En 2009, notre équipe dédiée à l'écologie industrielle a été réorganisée. Objectif : transformer l'approche du Groupe vis-à-vis des matières et combustibles alternatifs. Les combustibles alternatifs du type déchets et biomasse représentent désormais près de 11 % des combustibles utilisés par le Groupe. Notre ambition est d'améliorer sensiblement ce pourcentage d'ici à 2012. L'emploi de cendres volantes et de laitier comme composants de substitution associés au clin-

Remplacement du combustible par des pneus et d'autres dérivés en Slovénie

Sur le site de Trbovlje, en Slovénie, la substitution du combustible est passée de 0 à 35% en seulement 7 mois, grâce à la valorisation selon les normes européennes de déchets et de dérivés tels que les pneus usés et les huiles usagées. L'économie de ressources fossiles réalisée s'élève à 3500 tonnes équivalent pétrole.

+ Chiffres détaillés
voir page 43

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>



Les produits à base de bitume recyclé permettent d'économiser des granulats. Autoroute en béton entre Rochester et Buffalo, New York, Etats-Unis. © Médiathèque Lafarge - K.C. Kratt - GPA - New York State Department of Transportation Region 4 - Authority New York State Thruway - Transportation Parson - Ressel Howard (architecte)

Économiser les ressources naturelles: le recyclage

Traditionnellement, les politiques de recyclage de Lafarge sont spécifiques aux marchés locaux. Cette tendance évolue : en 2009, nous avons décidé de travailler avec nos partenaires pour établir des stratégies claires qui permettent au Groupe de recycler un plus grand nombre de produits.

Volume total de produits recyclés au sein de l'Activité Granulats & Béton en 2009

4 Mt

Tirer profit d'un contexte urbain: les Pontreaux, près de Nantes

Quelques années avant de cesser toute activité d'extraction, la carrière des Pontreaux, près de Nantes, est devenue une plate-forme de recyclage du bitume et du béton de démolition. Les matériaux issus des chantiers de démolition et du renouvellement des routes sont collectés, triés puis broyés. Le béton recyclé est revendu aux entreprises de travaux publics et les bitumes, aux usines de production. Ce site exploité par Lafarge permet d'éviter l'extraction de quelque 80000 tonnes de granulats par an dans les carrières alentour.

UNE STRATÉGIE CLAIRE POUR LES GRANULATS

Le béton issu de la démolition d'ouvrages et de bâtiments peut être concassé pour fabriquer des granulats. Ce mode de production alternatif présente l'avantage de préserver les ressources naturelles. Actuellement, la part de marché de Lafarge pour les granulats recyclés reste inférieure à sa part de marché globale. En 2009, Lafarge a décidé de définir une stratégie claire pour son Activité Granulats : les marchés de déchets de démolition recyclés sont systématiquement analysés et nous travaillons avec les acteurs les plus avancés en la matière pour recycler un nombre toujours plus important de nos produits. Au contraire du béton, le plâtre est un matériau entièrement recyclable. Lafarge recycle déjà les déchets issus de ses propres opérations et a commencé il y a plusieurs années à retraiter ceux issus des chantiers de construction et de démolition. Tous les matériaux recyclés par Lafarge sont soumis à un

contrôle qualité strict qui permet de garantir qu'ils sont sans danger, propres à l'utilisation ou à la réutilisation et conformes à toutes les réglementations applicables.

LE RECYCLAGE ET SES DÉFIS

L'importance du marché des granulats et du plâtre recyclés varie selon les pays, car il dépend en grande partie des frais de décharge. D'autres paramètres influent sur le développement des activités de recyclage, parmi lesquels la qualité des déchets disponibles ou la situation des installations de retraitement, qui doivent se trouver à proximité des sites afin de minimiser le recours au transport. Quatre marchés (Corée, Pays-Bas, Thaïlande et Royaume-Uni) représentent 95% du recyclage des déchets de plâtre chez Lafarge. Notre ambition est de faire appel à des partenaires pour récupérer les blocs destinés au recyclage et d'ancrer les bonnes pratiques dans l'ensemble des unités opérationnelles du Groupe.

Recyclage des plaques de plâtre en Corée

En 2009, Lafarge Plasterboard Korea (LPK) a recyclé 100% de ses déchets de production et 55% des déchets de construction, soit 40000 tonnes, l'équivalent de 4% du gypse total consommé par ses trois usines. D'ici à 2012, LPK compte doubler le volume de déchets collectés auprès des sites de construction.

+ Chiffres détaillés voir page 48

@ Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Biodiversité dans les carrières

Chaque année, Lafarge extrait de ses 730 carrières dans le monde 450 millions de tonnes de roche, soit plus de 90 % des matières premières consommées par le Groupe. La plupart de ces carrières sont directement exploitées par Lafarge. Notre ambition est de prendre en compte la biodiversité à chaque étape de la carrière, de la phase d'extraction à la réhabilitation. Les développements actuels vont nous permettre d'augmenter le nombre de sites ayant un impact positif sur la biodiversité et les services aux écosystèmes.



Cérémonie au Memorial Forest de Lafarge Meadows, ancienne carrière de granulats qui fait désormais partie d'un parc régional à Calgary, au Canada. © DR Médiathèque Lafarge

Carrières disposant d'un plan de réhabilitation en 2009

79%

Carrières disposant d'un programme de biodiversité en 2009

35%

Échantillon de 644 carrières en exploitation

Groupe

Site inscrit dans une zone protégée ou abritant une espèce protégée (liste rouge) (données collectées sur un échantillon réduit)	23%
Site proche d'une zone protégée locale ou nationale	28%
Site proche d'une zone protégée internationale (Natura 2000, RAMSAR, etc.)	12%
Sites proches d'une zone protégée	51%
Carrières présentant une opportunité de renforcement des habitats naturels ou à vocation pédagogique	31%
Sites engagés dans un partenariat officiel avec des ONG	14%

CONNAISSANCE, ANALYSE, GESTION

En matière de biodiversité, la stratégie de Lafarge repose sur ces trois objectifs définis par nos Ambitions Développement durable 2012: analyser toutes les carrières en exploitation pour évaluer leur potentiel de préservation de l'environnement; développer un programme de biodiversité sur tous les sites sensibles d'un point de vue environnemental; et enfin garantir que des plans de réhabilitation sont en place pour l'ensemble des carrières. Pour le déploiement de cette stratégie, Lafarge bénéficie de l'appui du WWF. Les indicateurs définis avec le WWF et utilisés pour nos Ambitions Développement durable 2012 ont été vérifiés par l'Initiative ciment pour le développement durable (CSI) du WBCSD et l'ont inspiré pour servir d'indicateurs clés de performance.

AUGMENTATION DES ANALYSES DE LA BIODIVERSITÉ EN 2009

En 2009, les analyses de la biodiversité sur les carrières en exploitation ont fortement augmenté (11%). Notre objectif est de disposer de programmes de biodiversité pour tous les sites sensibles ou dotés d'un réel potentiel en termes de faune et de flore. Grâce à ces programmes, plusieurs sites affichent désormais un intérêt plus élevé que par le passé en matière de préservation de l'environnement.

DIFFICULTÉS DE SENSIBILISATION AUX PROJETS DE RÉHABILITATION

Élaborer un plan de réhabilitation pour un site existant est un processus lent, qui prend facilement plus d'un an. En Indonésie, par exemple, notre carrière avait cessé toute activité après le tsunami de 2004. Les études préalables consacrées à sa réhabilitation ont permis de comprendre que, si les environs de la carrière sont connus pour leur sensibilité, le réamé-



PANEL

JEAN-PAUL JEANRENAUD
WWF

Dans l'ensemble, Lafarge progresse de manière très satisfaisante au cours de cette troisième phase de partenariat et de travail avec le Panel de parties prenantes.

Plusieurs réussites méritent d'être soulignées, comme les progrès réalisés en matière de polluants persistants : un cadre permet désormais de prendre en charge les plus gros émetteurs et Lafarge dispose d'une liste des fours à traiter en priorité. Lafarge continue d'avancer au regard de son objectif de mesure des polluants persistants sur tous ses fours. Autre élément à souligner, Lafarge a atteint son objectif de réduction des émissions de CO₂ par tonne de ciment de 20,7 % par rapport au niveau de 1990.

Le nouvel axe de travail sur l'empreinte hydrique prend également un très bon départ. Le plan d'action est ambitieux mais Lafarge a sans aucun doute la capacité de l'atteindre. Nous sommes en outre très heureux de voir que, dans plusieurs régions, notre partenariat prend forme au niveau local.

À l'avenir, nous aimerions que Lafarge continue de prendre des engagements et de les porter au premier plan des préoccupations du secteur, afin de donner naissance à une nouvelle ère de leadership pour le Groupe.

Définir le prochain objectif de réduction des émissions de CO₂ et mettre en œuvre de solides plans de réduction dans les pays émergents, maîtriser les émissions de polluants persistants et gérer l'empreinte hydrique permettront de renforcer ce leadership et d'ouvrir la voie de la durabilité au secteur des matériaux de construction.

nagement, lui aussi, présente de véritables opportunités. Nous devons faire appel à des experts locaux et à des consultants renommés pour développer un nouveau plan de réhabilitation alors même que des contestations se font entendre. Même si la vocation d'une réhabilitation est de préparer l'avenir d'un site, les équipes locales doivent intégrer cette démarche au quotidien dans leur activité afin de répondre aux besoins et aux aspirations des communautés.

ÉVALUATION PAR ECOSYSTEM SERVICES

Cette année, Lafarge a décidé de s'engager dans un processus de compréhension de l'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des services aux écosystèmes. La carrière de Presque Isle, dans le Michigan, servira au Groupe de site pilote pour une analyse des services rendus par les écosystèmes menée avec le WWF US et le World Resources Institute (voir page 17).

PROMOUVOIR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

2010 est l'année internationale de la biodiversité. Lafarge saisit cette occasion pour sensibiliser ses salariés et ses dirigeants à la protection de la biodiversité, ainsi qu'aux risques et aux opportunités nés de l'impact de nos carrières sur l'environnement. Parmi nos initiatives figurent un atelier consacré à la biodiversité, prévu lors

Ouvrir la voie de la réhabilitation

Depuis trente ans, l'ancienne cimenterie de Bamburi, au Kenya, est devenue l'une des plus vastes réserves naturelles du pays. Cette forêt littorale contribue au bien-être économique des communautés locales grâce au tourisme, à l'aquaculture et à l'exploitation du bois, tout en accueillant un éventail très large d'espèces animales, dont certaines sont menacées. Plus de 150 000 personnes visitent le site chaque année. Près de 50 % sont des groupes pédagogiques d'enfants venus découvrir la transformation de sols dégradés en écosystèmes fonctionnels. L'expertise réalisée par Lafarge Ecosystems, filiale en charge de la réserve, constitue un précieux outil pour instaurer au sein du Groupe les meilleures pratiques en matière de biodiversité. D'autres informations sur le travail de Lafarge Ecosystems sont disponibles en ligne à l'adresse www.lafargeecosystems.com



Lafarge Ecosystems, Baobab Trust, Haller Park, Mombasa, Kenya. Ancienne carrière réhabilitée en écosystème naturel et touristique. © Médiathèque Lafarge – Olivier Coulange

Décision sur les granulats marins à Lorient

Nos précédents rapports ont abordé les objections formulées à l'encontre de la demande d'autorisation de dragage de sable au large de Lorient, en Bretagne. Même si Lafarge a renoncé à ce projet en raison d'une extension des projets de la Marine française, nous tirons les enseignements de cette expérience en matière de gestion des relations avec les parties prenantes. Une réunion avec Alastair McIntosh, membre de notre Panel de parties prenantes, a été organisée pour analyser la communication et la coopération déployées autour des demandes d'autorisation sensibles.

+ Chiffres détaillés
voir page 45

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

NOS AVANCÉES EN 2009

...
de la réunion annuelle des dirigeants, ainsi que des exercices destinés à les sensibiliser. Cette année marque également le dixième anniversaire de notre collaboration avec le WWF dans ce domaine.

ENQUÊTE SUR LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EN OUGANDA

En Ouganda, la carrière de Dura, dont l'exploitation a commencé en 2009, se situe dans l'enceinte du Queen Elizabeth National Park. Sa biodiversité a fait l'objet d'une enquête approfondie menée par des ONG, des scientifiques et l'Uganda Wildlife Authority. Cette enquête précise les zones d'habitat et les flux de déplacement des grands mammifères qui vivent sur les terres limitrophes de la carrière. Parmi eux figurent des espèces menacées, tels l'éléphant d'Afrique et le chimpanzé. La prochaine étape du plan environnemental prévoit un programme de suivi et de réhabilitation.



Sa Majesté la Reine Elizabeth II d'Angleterre sur les marches de l'Armed Forces Memorial d'Alrewas, au Royaume-Uni.
© Avec l'aimable autorisation de Driftwoodimages.net

Les défis de la gestion de l'eau aux États-Unis

Après une série d'inspections effectuées en 2006, le système de gestion et de suivi de l'évacuation des eaux de ruissellement sur certaines opérations nord-américaines du Groupe est en cours d'analyse par l'Agence de protection de l'environnement. Nous coopérons avec l'Agence et espérons résoudre cette question dans un avenir proche.

Carrières évaluées selon les critères du WWF en 2009

64%

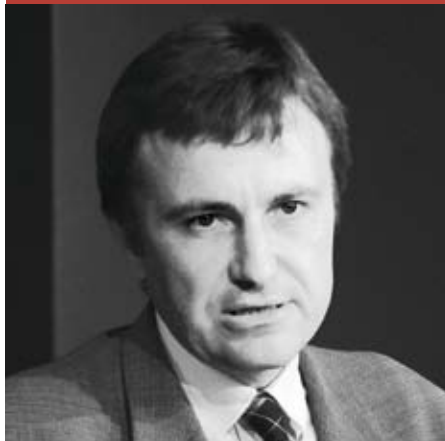
Partage des bénéfices

Au Royaume-Uni, la carrière d'Alrewas a été réhabilitée pour donner naissance au National Memorial Arboretum. Ce jardin botanique accueille l'Armed Forces Memorial, qui rappelle le sacrifice de tous ceux qui ont donné leur vie au service de leur pays depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il fournit un espace de recueillement entouré d'arbres, d'étangs et de marécages réhabilités. Ce projet de revalorisation d'une ancienne carrière a remporté le Premier prix de la Mineral Products Association ; la carrière de Cauldon et la sablière de Charing ont également été récompensées. D'autres d'informations sur le National Memorial Arboretum sont disponibles en ligne à l'adresse www.thenma.org.uk.

Au Canada, l'Emerald Award du gouvernement de l'Alberta a été décerné à la réhabilitation du nouveau complexe Lafarge Meadows, qui mêle divers intérêts grâce à un projet associant une zone humide destinée à réduire les risques d'inondation, un parcours de golf et un parc immobilier.

[D'autres études de cas sont disponibles en ligne](#) @.

© DR Médiathèque Lafarge



PANEL

CORNIS VAN DER LUGT PNUE

L'année dernière, le rapport du TEEB (The Economics of Ecosystems and Biodiversity) signalait que la perte annuelle de capital naturel était plus élevée en valeur monétaire que celles subies suite à la crise économique mondiale. Tous les secteurs doivent prêter une plus grande attention à la quantification et à l'évaluation de leur impact sur la biodiversité et de leur dépendance vis-à-vis des services rendus par les écosystèmes. Ce qui inclut l'utilisation de ressources naturelles liée à l'extraction et à d'autres étapes de la chaîne de fabrication des matériaux de construction. Je salue l'engagement de Lafarge d'envisager la biodiversité de manière stratégique et d'entreprendre un travail d'analyse de son utilisation des services rendus par les écosystèmes. La nouvelle collaboration sur les méthodologies de gestion de l'empreinte hydrique sur les sites localisés en zones arides est également une excellente initiative. Prochaine étape: pourquoi pas une stratégie intégrée concernant les services des écosystèmes? Une telle démarche marquerait une nouvelle approche de la gestion environnementale, de l'utilisation efficace des ressources et de l'écologie industrielle. Elle pourrait en outre s'appuyer sur une série d'indicateurs pertinents issus des Consignes GRI liées à la biodiversité (EN11-EN15), à l'approvisionnement des écosystèmes et à d'autres services essentiels du point de vue de la durabilité à court et long termes.



Cimenterie et port de Medgidia, Roumanie.
© DR Médiathèque Lafarge

Analyser notre empreinte hydrique

Dans le cadre de son partenariat avec le WWF, Lafarge recense les sites situés dans des régions arides dans le but de mesurer précisément l'empreinte hydrique de leurs activités.

Volume total d'eau extrait
(en millions de m³)

230

Sites disposant d'un système
de traitement des eaux

75 %

Conception d'installations économes en eau
Inaugurée en 2009 et située dans une zone aride, l'usine Lafarge Dalzan de Gebze, en Turquie, a été conçue en tenant compte de la problématique de l'eau. Des réservoirs de stockage souterrains d'une capacité de 5 000 m³ récupèrent les eaux de pluie et les vapeurs d'eau émises lors des processus de fabrication. L'eau collectée est réutilisée pour la production des plaques de plâtre.

INSTAURATION D'UN CADRE D'ANALYSE

À l'échelle de la planète, l'eau représente un enjeu social, économique et environnemental majeur. Seules des actions localisées sont toutefois porteuses de solutions. En tenant compte des spécificités locales, nous pouvons évaluer l'impact des activités d'un site sur les réserves d'eau, et identifier les bonnes pratiques élaborées par le Groupe afin de réduire cette empreinte. Nous travaillons aussi avec les communautés locales pour réduire l'impact sur les ressources en eau douce. L'empreinte hydrique mesure l'impact des activités sur les réserves d'eau douce en prenant en compte à la fois la consommation d'eau et son rejet tout au long du cycle de vie des matériaux. Pour le

moment, nous nous concentrons sur l'analyse et la réduction de l'empreinte hydrique de nos propres opérations. À plus long terme, pour calculer l'empreinte de l'ensemble du Groupe, nous chercherons à intégrer le bilan en eau de nos matières premières ainsi que l'impact que nos produits finis peuvent avoir sur la consommation d'eau.

NOMINATION DE CHAMPIONS MONDIAUX ET IDENTIFICATION DE SITES PILOTES

En 2009, après être devenu membre du Water Footprint Network, le Groupe a nommé des champions mondiaux de la gestion de l'empreinte hydrique pour chacune de ses activités : Ciment, Granulats, Béton et Plâtre. Nous avons également identifié sept sites pilotes dans des régions présentant une rareté des réserves en eau. Tout au long de l'année 2010, nous allons y mener une analyse approfondie du bilan en eau. Chaque Activité est représentée : le Ciment à Medgidia en Roumanie, le Plâtre à Bristol au Royaume-Uni, les Granulats dans les gravières du Maroc et dans l'usine de traitement des granulats d'Almenara en Espagne, et le Béton dans les sites de Cairo Festival City, d'Abo Rawash et de Suez en Égypte. Les actions entreprises sur ces sites pilotes serviront de base à l'élaboration de bonnes pratiques et de standards qui seront progressivement déployés sur tous les sites dans le cadre d'une stratégie globale.

+ Chiffres détaillés
voir page 48

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Lafarge a ouvert une nouvelle cimenterie à Bazian, au Kurdistan irakien.
© Médiathèque Lafarge - Vincent Capman



Marchés émergents

Les marchés émergents sont une composante essentielle du développement de Lafarge et sont aussi appelés à jouer un rôle significatif dans notre stratégie de développement durable. Le Groupe s'engage à se développer d'une manière qui respecte ses valeurs ainsi que la culture et le développement économique locaux.

Chiffre d'affaires du Groupe en 2009
(en millions d'euros)

15 884

Part du chiffre d'affaires réalisé
dans les pays émergents

51,6 %

Reconstruction de la province du Sichuan, en Chine

Le site Lafarge de Dujiangyan a été lourdement endommagé par le tremblement de terre qui a touché la province du Sichuan, le 12 mai 2008. À la suite d'un vaste programme d'investissement et de reconstruction, l'usine a rouvert en 2009 et est appelée à jouer un rôle majeur dans l'approvisionnement en ciment pour reconstruire les infrastructures de la région.

UNE PLATE-FORME DE CROISSANCE DURABLE

Les marchés émergents représentent une part toujours plus importante de l'activité de Lafarge. Le Groupe y réalise 51,6% de son chiffre d'affaires, une proportion en hausse de 12% par rapport à l'année précédente. En 2009, malgré la récession économique, nous avons continué d'augmenter nos investissements sur les marchés émergents. Notre Activité Ciment a ouvert de nouveaux sites ou agrandi les sites existants en Irak, en Afrique du Sud et en Équateur, tandis que notre Activité Plâtre démarrait de nouvelles usines en

Chine et en Colombie et étendait ses activités en Corée du Sud. Notre Activité Granulats se développe également et a notamment inauguré une nouvelle carrière près de Mumbai, en Inde. Ces investissements profitent aux communautés grâce au recrutement local, à l'apport de produits de qualité et à la mise en place d'infrastructures et de technologies de pointe. Ils bénéficient également à Lafarge en offrant de nouvelles perspectives de développement ainsi que de nouvelles capacités de management.

Soutien à la reconstruction en Irak

Inaugurée par Bruno Lafont en avril 2009, la nouvelle cimenterie de Bazian, dans le Kurdistan irakien, dispose d'une capacité de production annuelle de 2,7 millions de tonnes. Elle contribue à répondre aux besoins de la reconstruction du pays, grâce à la fourniture de ciment pour des projets tels que l'agrandissement de l'aéroport de Bagdad.

+ Chiffres détaillés
voir page 38

@ Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Changement climatique et construction durable

Sur la base de ses engagements et de ses avancées en matière de réduction des émissions de CO₂, Lafarge a élaboré et mis en place une stratégie d'ensemble pour contribuer à limiter le réchauffement climatique à 2 °C maximum. Cette stratégie implique d'inciter le secteur à adopter des mesures et des politiques de réduction des émissions, ainsi qu'une approche en matière de construction durable.

**Réduction de nos émissions nettes
de CO₂ par tonne de ciment**

20,7 %

**Réduction de nos émissions absolues
de CO₂ dans les pays industrialisés**

37,7 %

De notre contribution au projet EEB (Efficacité énergétique des bâtiments) à la mise en place de formations internes à Lafarge, en passant par des produits innovants bas carbone et éco-efficaces, le Groupe agit tout au long de la chaîne de construction pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

ATTEINDRE NOS OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Nous avons atteint notre objectif de réduire de 20% nos émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment produite à travers le monde, un an avant l'échéance fixée. Cette Ambition Développement durable 2012 constitue l'un des thèmes clés de notre partenariat avec le WWF. Notre deuxième objectif dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (réduire de 10% nos émissions brutes de CO₂ dans les pays industrialisés par rapport à leur niveau de 1990) a lui aussi été atteint à la fin de l'année 2008, avec deux ans d'avance. Ces avancées ont été possibles grâce à notre performance industrielle et dans un contexte de récession économique qui a eu un impact significatif sur nos volumes de production. En capitalisant sur ces succès, nous avons engagé dès 2009 notre processus de réflexion vers de nouvelles Ambitions Développement durable en matière de changement climatique. ●●●

*Construction d'un village olympique pour les athlètes des JO d'hiver de 2010, Vancouver, Canada.
Une réalisation Agilia et UltraGreen, certifiée LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).
© Médiathèque Lafarge – Ignus Gerber*



PROMOUVOIR UNE APPROCHE SECTORIELLE

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge travaille avec les membres de l'Initiative ciment pour le développement durable (CSI) du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) afin de réduire l'empreinte environnementale du secteur. Le CSI favorise une approche sectorielle pour lutter contre le réchauffement climatique en encourageant des politiques et des mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et en encourageant les pouvoirs publics à légiférer sur cette question. Tous les principaux membres du CSI se sont fixé des objectifs volontaires de réduction de leurs propres émissions de CO₂. En 2009, le CSI a contribué activement à la feuille de route technologique du secteur du ciment élaborée par l'Agence internationale de l'énergie. Cette feuille de route identifie les possibilités de réduction des émissions de CO₂ au sein du secteur, ainsi que les mesures et les politiques nécessaires pour y parvenir. Le CSI a également assuré la conception et la promotion d'un nouveau Mécanisme de Développement Propre (MDP) adapté au secteur. Celui-ci est actuellement à l'étude au sein du Comité exécutif des Nations unies chargé de ces questions. En 2009, l'évolution vers un secteur du ciment plus respectueux du développement durable a franchi un nouveau cap. Sous la co-présidence de Bruno Lafont, le CSI a accueilli en son sein cinq importants cimentiers chinois. Ainsi, le plus grand marché du ciment – 50% de la production mondiale – est pour la première fois représenté au sein du CSI.

CO-PRÉSIDENTIE DU PROJET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (EEB) DU WBCSD

Aux côtés de United Technologies Corp., Lafarge a co-présidé le projet majeur de l'histoire du WBCSD : le rapport « Transformer le marché », résultat de trois ans de recherche sur l'efficacité énergétique des bâtiments. Ce rapport comprend une feuille de route qui détaille les actions à court et moyen terme pour chaque acteur de la chaîne de valeur. Il souligne également la nécessité d'un signal fort à l'attention du marché pour déclencher l'urgente mutation requise en matière d'efficacité énergétique. Sur le seul site du WBCSD, ce rapport a été téléchargé plus de 22 000 fois (www.wbcscd.org). En 2009, ses conclusions ont été présentées à des représentants du

Tout au long de la chaîne de construction, nous travaillons à réduire notre empreinte carbone

D'où viennent les émissions?

60% des émissions de CO₂ proviennent du calcaire et 40% des combustibles fossiles utilisés lors du processus de combustion.

Quelles actions permettent de les réduire?

- L'amélioration de l'efficacité des fours,
- L'utilisation de combustibles alternatifs disponibles localement (biocarburants, pneus usagés, cosses de café et déchets industriels).

Quelle est l'empreinte carbone du clinker?

820 kg de CO₂/tonne de clinker*



Que fait Lafarge pour réduire l'empreinte carbone du béton?

Lafarge conçoit des bétons innovants.

- **Ductal®**, béton à ultra hautes performances, requiert moins de ciment et garantit les mêmes niveaux de solidité et de résistance. Il permet 35% d'économie sur les matières premières et 53% de réduction des émissions de CO₂.

- **Thermedia™ 0,6B** est une nouvelle génération de béton prêt à l'emploi qui réduit les déperditions de chaleur des bâtiments.

- Le rupteur thermique base **Ductal®** entraîne une réduction des ponts thermiques pouvant atteindre 70%.

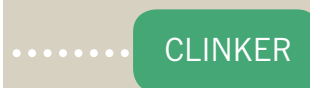
Quelle est l'empreinte carbone du béton?

180 kg de CO₂/m³ de béton*

80 kg de CO₂ /tonne de béton*

Exercer notre influence

Les nouvelles normes et réglementations permettent de garantir une meilleure efficacité énergétique des bâtiments de construction récente. En outre, Lafarge travaille en partenariat avec d'autres entreprises, des ONG et les pouvoirs publics pour encourager la construction durable par le biais d'organisations comme l'Initiative construction durable du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).



Le plus grand défi en matière d'émissions de CO₂ des bâtiments consiste à améliorer l'efficacité énergétique du parc de bâtiments existant et des nouvelles constructions.

Dans ce cadre, Lafarge a défini deux priorités:

- la réduction de ses propres émissions de CO₂;
- la contribution à l'efficacité énergétique des bâtiments construits avec les produits du Groupe.

D'où viennent les émissions ?

Les émissions de CO₂ associées au ciment proviennent de la fabrication du clinker.

Quelles actions permettent de les réduire ?

L'utilisation de composants de substitution permet de réduire la quantité de clinker nécessaire à la fabrication du ciment. Des produits naturels comme la pouzzolane volcanique ou des dérivés industriels comme les cendres volantes et le laitier peuvent être adjoints au clinker. À l'heure actuelle, 60% des produits ciment vendus par Lafarge sont des composés.

Quelle est l'empreinte carbone du ciment ?

En moyenne : 610 kg de CO₂/tonne de ciment*

PLAQUES DE PLÂTRE

L'Activité Plâtre a lancé un large éventail d'actions pour réduire sa consommation d'énergie et, à long terme, ses émissions. Les usines de plaques de plâtre agissent sur plusieurs leviers tout au long du processus de production.

- **Optimisation du poids moyen des plaques pour réduire l'utilisation de stuc et par conséquent la consommation d'énergie nécessaire à sa calcination**
- **Amélioration de l'efficacité des équipements :**
 1. sur les équipements de séchage grâce à des pratiques de gestion standardisées ;
 2. en investissant dans des systèmes de récupération de chaleur sur plusieurs équipements de calcination.

* Ces chiffres correspondent à une estimation de l'empreinte carbone de chaque élément fabriqué. Ils varient selon le marché, l'utilisation du produit, le type de four, etc.

Parlement européen, de la Commission européenne, du département américain de l'Énergie et du ministère chinois de la Construction. Ce rapport a également bénéficié d'une attention particulière des pouvoirs publics et du secteur de la construction au Japon et en Corée du Sud. Il a fait l'objet de 140 articles dans la presse internationale, y compris dans le Financial Times en date du 27 avril. Il est disponible en anglais, en français, en japonais, en chinois, en coréen, en russe, en espagnol et en portugais.

L'importance du travail fourni a incité l'Institut Peterson, l'un des grands think tanks américains, à publier un avis (référence 09-17) sur l'efficacité énergétique des bâtiments dans le monde. Signé Trevor Hauser, ce document publié en août 2009 est disponible en ligne à l'adresse <http://piie.com>.

Économies d'énergie au sein des propres bâtiments de Lafarge

Selon le rapport EEB du WBCSD, seule une mobilisation à grande échelle peut libérer l'immense potentiel d'économie d'énergie et de réduction d'émissions de CO₂ des bâtiments. Le projet EEB intègre un manifeste qui appelle les entreprises à promouvoir les bâtiments à faible consommation au sein de leur propre parc. En 2009, Lafarge et 48 autres multinationales ont signé ce manifeste, par lequel le Groupe s'engage à :

1. créer un niveau de référence pour les bâtiments commerciaux du Groupe et définir des objectifs de réduction d'énergie et/ou de CO₂ alignés sur les changements structurels ;
2. publier une politique pour des niveaux minima de performance énergétique au sein des bâtiments commerciaux de l'entreprise ;
3. définir et mener à bien le programme d'audit de l'entreprise et sa stratégie de mise en œuvre pour atteindre les objectifs énergétiques dans ses bâtiments commerciaux ;
4. publier chaque année la consommation énergétique des bâtiments, leurs émissions de CO₂ et les avancées par rapport aux objectifs de réduction dans les rapports de responsabilité sociale de l'entreprise ou ses autres rapports ;
5. promouvoir l'efficacité énergétique des bâtiments auprès de ses fournisseurs, collaborateurs et autres parties prenantes par des activités de plaidoyer, de marketing, de R&D, d'éducation et de formation.

Une nouvelle gamme de ciments à base de cendres volantes en Afrique du Sud

Lafarge est devenu le premier cimentier d'Afrique du Sud à proposer une gamme complète de ciments à taux de CO₂ réduit sur un marché toujours plus sensible aux enjeux environnementaux. Ces ciments à base de cendres volantes ont permis à Lafarge South Africa de réduire ses émissions de CO₂ de 150 000 tonnes entre 2007 et 2008.

Rupteur thermique base Ductal®

Ce rupteur de pont thermique représente une innovation majeure. En assurant une parfaite isolation et un lien mécanique entre la dalle de béton et le mur externe, ce rupteur entraîne une réduction des ponts thermiques pouvant atteindre 70%.

Des panneaux de plaques de plâtre composites recyclables pour une meilleure isolation thermique

Légère et flexible, la toute nouvelle plaque de plâtre composite **Prégymax™ 29.5** est réalisée à partir de plaques de plâtre garnies de polystyrène élastique. Elle affiche d'exceptionnelles performances thermiques et acoustiques. Son installation ne nécessite aucun cadre métallique, ce qui permet d'éliminer les ponts thermiques. À épaisseur équivalente, **Prégymax™ 29.5** offre une meilleure isolation thermique que la laine de verre et les autres polystyrènes. Économique et facile à installer, **Prégymax™ 29.5** est 100% recyclable une fois la plaque séparée du panneau de polystyrène.

Prégymax™ 29.5. © DR Médiathèque Lafarge



...

PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DURABLE

Outre la réduction de l'empreinte carbone de ses produits, Lafarge a également développé une campagne de sensibilisation interne sur la construction durable en lançant un nouvel outil d'e-learning et en organisant des séances de formation à différents niveaux de l'organisation. Plus de 50% de notre budget R&D est consacré aux questions liées à la construction durable, comme l'énergie, le CO₂, les ressources naturelles, la santé et la sécurité ainsi que le confort et la qualité de vie. La majeure partie du reste du budget est dédiée à la recherche fondamentale.

Notre stratégie intègre également le lancement de nouveaux produits qui permettent de limiter les émissions de CO₂ tout au long du cycle de vie d'un bâtiment. Lancé en France

en 2009, **Thermedia™ 0,6B** est une nouvelle génération de béton prêt à l'emploi développé par Lafarge en collaboration avec Bouygues Construction. Il permet de réduire la déperdition de chaleur au sein des bâtiments. **Thermedia™ 0,6B** réduit les ponts thermiques, ce point de l'enveloppe du bâtiment par lequel la chaleur se transmet à un taux sensiblement plus élevé qu'ailleurs. Habituellement, les ponts thermiques se trouvent à la jonction du mur interne et du mur externe, entre les dalles et le mur externe ou sur les balcons en encorbellement. **Thermedia™ 0,6B** affiche la même résistance à la compression qu'un béton traditionnel (25 MPa), mais présente un niveau de conductivité thermique inférieur de 66%. Ce qui lui confère une meilleure capacité isolante et permet de réaliser 30% d'économie d'énergie.

...

Développement des ciments à plus faible intensité carbone en France

Émissions de CO₂

-20%

Maçonnerie réalisée avec un mortier à base de liant à maçonner Multibat® au lieu d'un ciment Le Classic®.

Émissions de CO₂

-12%

Prédalle réalisée avec un ciment type CEM II/A au lieu d'un type CEM I.

Émissions de CO₂

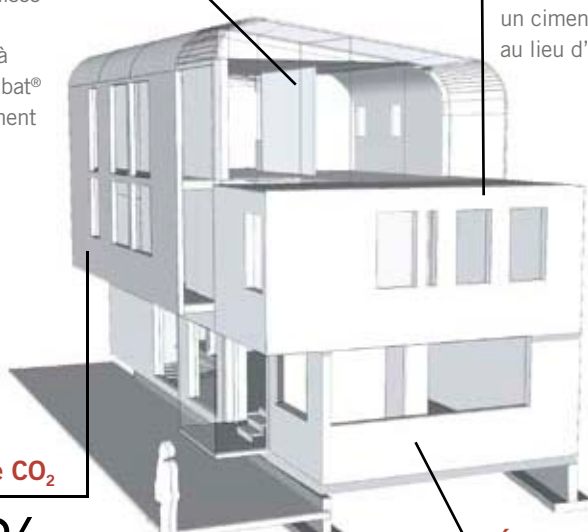
-33%

Construction des voiles de façade en béton banché formulé avec un ciment type CEM V au lieu d'un type CEM II/A.

Émissions de CO₂

-12%

Blocs de béton fabriqués avec un ciment type CEM II/A au lieu d'un type CEM I.



© Charlotte Cauwer

© Alain Le Breton



PANEL

KARINA LITVACK
F&C Asset Management

La production de ciment génère jusqu'à 900 kg de dioxyde de carbone par tonne de ciment produit. Que les investissements de Lafarge aient permis de réduire ce ratio d'un tiers est très impressionnant. La poursuite du déploiement des meilleures technologies disponibles à l'échelle du Groupe permettra de gagner encore en efficacité. Mais face à l'impératif de rester dans la limite des 2 °C de réchauffement climatique et à l'opportunité de capitaliser sur la croissante galopante des marchés à urbanisation rapide d'Asie, ces améliorations progressives suffiront-elles à transformer la production du ciment et à permettre à Lafarge de concilier croissance et stabilité climatique?

La réponse réside dans deux domaines pour lesquels Lafarge doit garantir des avancées technologiques d'envergure.

1) En développant des matériaux de construction de pointe qui autorisent les habitants d'un immeuble à réaliser des améliorations considérables en matière d'efficacité énergétique. Cela attirera l'attention sur les 85% d'émissions des bâtiments qui se produisent après la phase de construction, et permettra de réduire les émissions du cadre bâti, deuxième source mondiale d'émissions de gaz à effet de serre.

2) En s'orientant vers les matériaux alternatifs – éventuellement sans ciment – qui ne sont pas limités par l'alchimie du calcaire. Si Lafarge n'invente pas d'alternative au ciment plus performante et plus propre, quelqu'un d'autre le fera, et les produits traditionnels du Groupe, et par là même la survie de l'activité, seront mis en danger.



Sur cinq ans, Duraclime™ permet une réduction de 30 % de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Un bitume innovant pour réduire les émissions en Amérique du Nord

Duraclime™ peut être produit et mis en œuvre à des températures moins élevées que le bitume traditionnel (130 °C au lieu des 150 °C nécessaires à un bitume traditionnel). Son mélange et son application consomment donc moins d'énergie, réduisant ainsi les émissions de gaz et de vapeurs. La viscosité du produit permet d'intégrer davantage de granulats recyclés, tout en obtenant des routes et des trottoirs d'une grande résistance. Les ventes de Duraclime™ ont augmenté de 209 % en 2009, passant de 44 000 à 136 000 tonnes.

Développement des ciments à plus faible intensité carbone en France

Le remplacement d'une part de clinker par des adjuvants naturels ou industriels a donné naissance à toute une génération de ciments à faible intensité carbone. Ceux-ci permettent une réduction des émissions de CO₂ pouvant atteindre 30 %, soit l'équivalent de 50 tonnes de CO₂ économisées sur la construction d'un immeuble de trois étages (voir l'illustration en page 34).

+ Chiffres détaillés voir pages 42-43

@ Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

NOS AVANCÉES EN 2009



© Charlotte Cauwer

Exemple de bâtiment durable

Les constructions durables revêtent de nombreuses formes. La solution unique n'existe pas. Entre autres facteurs influents, on recense le climat, la localisation, la taille, l'orientation, les exigences du projet, la disposition, les compétences et méthodes de construction locales, les coûts, le savoir-faire, les traditions, l'esthétique, les réglementations, le niveau de confort, etc. De nombreux paramètres doivent donc être pris en compte et des compromis doivent être effectués afin de réduire l'empreinte environnementale sur toute la durée de vie d'un bâtiment. Lafarge est en mesure de proposer des solutions innovantes et efficaces dans les principaux domaines qui caractérisent la durabilité. Il s'agit généralement de l'efficacité énergétique, d'une faible empreinte carbone (à la fois pour les matériaux et pendant l'exploitation du bâtiment), d'une utilisation efficace des ressources naturelles, de la santé et de la sécurité, du confort, de la qualité de vie, de l'accessibilité financière et de la durée de vie. Toutes ces contributions sont présentées dans l'illustration ci-dessus, qui représente un bâtiment durable.

1 PLAFONDS PRÉGYMÉTAL™

Constitué d'une plaque décorative Synia® vissée sur fourrure Prégymétal™ S47, ce faux plafond présente une surface lisse sans joint apparent et apte à recevoir tout type de finition. Avantage : esthétique.

2 PRÉGYMAX® 29.5

Avec la conductivité thermique la plus faible de sa catégorie, ce panneau d'isolation assure des performances thermiques et acoustiques exceptionnelles. Avantages : économies d'énergie et confort.

3 RUPTEUR THERMIQUE BASE DUCTAL®

En assurant une parfaite isolation et un lien mécanique entre la dalle de béton et le mur externe, ce rupteur entraîne une réduction des ponts thermiques pouvant atteindre 70 %. Avantage : économies d'énergie.

4 CLOISON WAB®

La plaque Prégymab® est la seule plaque de plâtre que l'on peut utiliser pour réaliser des cloisons dans les locaux très humides comme les salles

de bain. Elle est également adaptée à la conception de plafonds extérieurs abrités. Avantages : moindre intensité carbone comparée aux solutions traditionnelles.

5 PLATEC®

Ces éléments 3D à base de plaques de plâtre sont fabriqués sur mesure et permettent de créer des ouvrages de décoration intérieure aux finitions soignées. Avantages : moins de déchets en raison de chutes réduites et solution économique par rapport à la production sur chantier.

6 UNIMAT® SOL ULTRA

Unimat® Sol Ultra est une gamme de produits de sol isolants en PSE. Elle est particulièrement adaptée à l'isolation des planchers chauffants. Avantage : économies d'énergie.

7 SYNIA®

Avec ses quatre bords amincis, cette plaque de plâtre est idéale pour les plafonds et les cloisons de grande hauteur. Facile à utiliser, elle réduit le temps de pose. Avantage : esthétique.

8 FAÇADE THERMEDIA® 0.6

Thermedia® 0.6B affiche la même résistance à la compression que le béton traditionnel (25 MPa), tout en bénéficiant d'une conductivité thermique inférieure de 66 %. Cette forte capacité d'isolation permet des économies d'énergie de 30 % au niveau des ponts thermiques. Avantage : économies d'énergie.

9 DUCTAL®

Ce béton fibré nouvelle génération présente une résistance extrêmement élevée. Les éléments structurels requièrent donc moins de matériau pour un support de charge identique. Avantage : utilisation efficace des ressources naturelles.

10 BÉTON DRAINANT

La grande perméabilité de ce béton à résistance mécanique lui confère de nombreux avantages environnementaux : moindre ruissellement des eaux de pluie, réduction ou élimination des systèmes de gestion des eaux de pluie traditionnels du type bassins de rétention ou raccordements aux égouts, ainsi que filtration des eaux de pluie vers la nappe phréatique. Avantages : ressources en eau, coûts.

11 ARTEVIA®

Conçus pour les aménagements extérieurs et intérieurs, ces bétons offrent une grande liberté de coloris et de rendus, ainsi qu'un faible entretien et une durabilité supérieure. Pour que la masse thermique assure un confort intérieur et des économies d'énergie, les constructions doivent avoir du béton apparent à l'intérieur du bâtiment. L'architecte est plus susceptible d'en utiliser quand il fait appel au béton décoratif Artevia®. Avantages : économies d'énergie, durée de vie, esthétique.

12 UNIMAT® ISOLANT PLANCHER

Ce panneau rigide en polystyrène expansé permet d'isoler la dalle. Avantage : économies d'énergie.

13 CIMENTS À TAUX DE CO₂ RÉDUIT

Dans ces produits, une forte proportion du clinker est remplacée par des ajouts cimentaires d'origine naturelle ou industrielle. Avantages : intensité et empreinte carbone réduites.

© DR Médiathèque Lafarge



PANEL

LIVIA TIRONE
Architecte

Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'incapacité du cadre bâti à remplir la fonction escomptée et à atteindre les niveaux de performance énergétique et environnementale requis est principalement due au fait que les acteurs concernés (promoteur, équipe de conception, fournisseurs de solutions, entrepreneurs et même utilisateur final) ne disposent pas du savoir-faire nécessaire.

Dans les villes, le béton est un élément important de la construction durable qui doit faire partie intégrante des solutions globales adaptées à chaque contexte culturel, géophysique et climatique. Lafarge peut contribuer à l'élaboration de ces solutions en quantifiant leur performance énergétique et environnementale et en communiquant ces informations essentielles, y compris les bénéfices intrinsèques, aux acteurs concernés, et plus particulièrement aux utilisateurs finaux.

L'un des défis permanents relevés par Lafarge est le développement de nouveaux matériaux qui permettent de répondre aux nombreux besoins propres aux environnements urbains. J'attends des solutions de construction durable solides : des toits verts performants, qui contribueront fortement à l'amélioration de la biodiversité des villes ; des surfaces en béton drainant, qui permettront de réduire les ruissellements et amélioreront entre autres l'absorption des eaux de pluie.

Les acteurs professionnels comme non professionnels accueillent favorablement ces améliorations ; l'image du béton en sortira grandie.

Plus d'informations :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

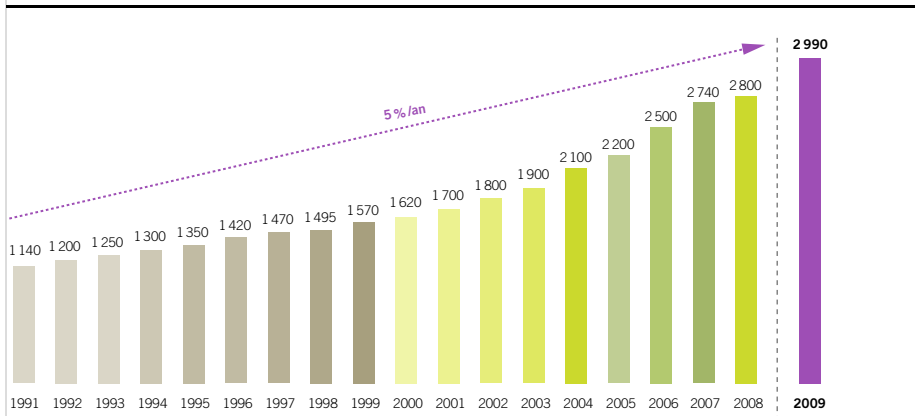
NOTRE PERFORMANCE EN 2009

Comprendre le secteur

Le Groupe produit des matériaux de construction qui répondent aux besoins fondamentaux de l'être humain. La demande pour nos produits augmente avec la croissance économique des pays. Pérenniser le secteur implique de répondre à cette demande tout en réduisant l'empreinte environnementale de la construction et en assurant des avancées positives sur le plan social.

COMPRENDRE LE MARCHÉ DU CIMENT

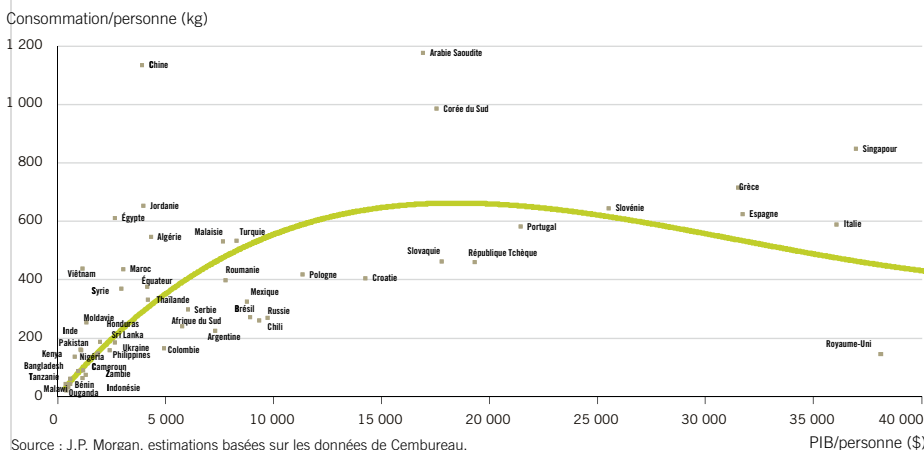
Taux moyen de croissance annuelle de la demande en ciment : environ 5% depuis vingt ans (en millions de tonnes)



Source: Cembureau, estimations Lafarge et J.P. Morgan.

La consommation mondiale de ciment a augmenté de manière significative. Sa croissance annuelle moyenne s'élève à 5% sur les vingt dernières années. Les perspectives à moyen et long terme restent favorables, notamment sur les marchés émergents, où la croissance démographique, l'urbanisation et les besoins en logement et en infrastructures sont élevés.

Consommation de ciment par personne en 2009

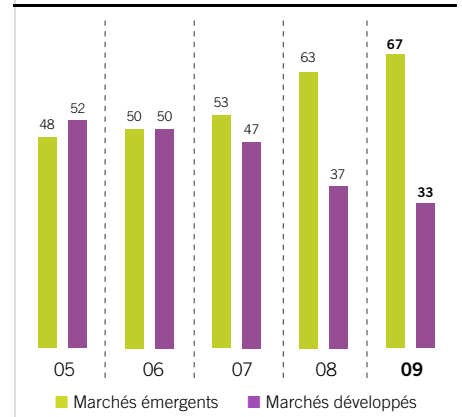


Source : J.P. Morgan, estimations basées sur les données de Cembureau.

La demande pour nos produits progresse à mesure que les populations augmentent. Elle croît avec le développement des économies, notamment lors de leur urbanisation. Dans les économies en développement, la demande en ciment augmente considérablement lorsque le revenu national atteint 3000 dollars par habitant. Aux alentours de 15000 dollars par habitant, la consommation ralentit et, une fois que l'infrastructure d'un pays s'est modernisée, elle commence éventuellement à diminuer.

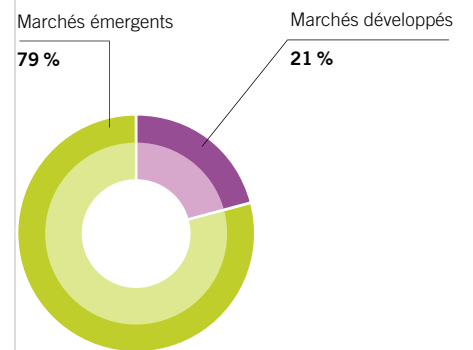
Croissance du chiffre d'affaires sur les marchés émergents

(Chiffre d'affaires ciment en valeur – répartition du chiffre d'affaires, en pourcentage)



La répartition du chiffre d'affaires de notre Activité Ciment continue de refléter la tendance mondiale et notre stratégie. Plus de deux tiers des ventes de ciment en 2009 concernent les marchés émergents.

Consommation de ciment en 2005 (en %)



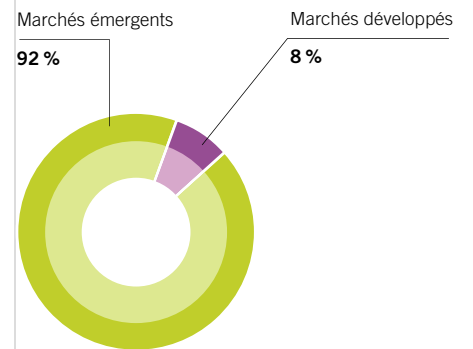
Consommation totale (MT)

Marchés développés: 455,1 | Marchés émergents: 1761,5

Source: Cembureau et J.P. Morgan.

Au cours des deux prochaines décennies, la répartition de la consommation de ciment devrait continuer d'évoluer en faveur des marchés émergents.

Consommation de ciment en 2025 (estimation en %)



Consommation totale estimée (MT)

Marchés développés: 407,6 | Marchés émergents: 4 508,1

Source: estimations de Cembureau et J.P. Morgan.

Au cours des deux prochaines décennies, la répartition de la consommation de ciment devrait continuer d'évoluer en faveur des marchés émergents.

NOTRE SECTEUR

Une explication :

- des processus à l'œuvre dans nos opérations ;
 - de ceux à l'œuvre dans une cimenterie ;
 - du cycle de vie d'une carrière
- sont disponibles en ligne à l'adresse <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>.

La section 3.3 *Description des activités* de notre Document de référence 2009 détaille notre activité (www.lafarge.com). Elle intègre des informations sur la répartition des coûts liés à nos produits.

Bénéficiaires de nos activités

(Valeur ajoutée)

	Million €	%
Chiffre d'affaires	15 884	
Coût des biens vendus	9 948	
Valeur ajoutée ⁽¹⁾	5 936	100
Taxes payées aux États	373	6,3
Versements aux investisseurs pour apport de capital	536	9,0
Versements aux prêteurs pour rémunérer les emprunts	827	13,9
Part conservée pour la croissance	1 731	29,2
Salaires	2 458	41,4
Investissements en faveur des communautés locales ⁽²⁾	11	0,2

1 | Chiffre ajusté pour tenir compte de l'estimation des investissements dans les communautés.

2 | Estimation.

Nos collaborateurs sont les principaux bénéficiaires de la création de valeur ajoutée de Lafarge.

COMPRENDRE L'IMPACT RÉGIONAL DE NOS ACTIVITÉS

Chiffre d'affaires par région et par métier (en %)

Par région	2009
Marchés développés	48,4
Europe occidentale	29,3
Amérique du Nord	19,1
Marchés émergents	51,6
Europe centrale et orientale	6,6
Moyen-Orient et Afrique	25,3
Amérique latine	5,0
Asie	14,7
Par métier	2009
Ciment	59,7
Granulats & Béton	31,9
Plâtre	8,4

La part des marchés développés a diminué de 66,2% du chiffre d'affaires en 2005 à 48,4% en 2009. Cette diminution reflète à la fois les acquisitions, notamment celle d'Orascom Cement, et la croissance organique du Groupe. Sur la même période, le pourcentage du chiffre d'affaires représenté par le ciment a augmenté de 52,3% à 59,7%.

Actionnaires par type et par pays (en %)

Par type	2009
Institutionnels (France)	19,4
Institutionnels (hors France)	70,3
Individuels (hors salariés)	8,5
Participation des salariés	1,7
Auto-détention	0,1
Par pays	2009
France	29,6
États-Unis	16,0
Belgique	21,9
Luxembourg	14,2
Reste du monde	13,3

Au 31 décembre 2009, le Groupe Bruxelles Lambert détenait 21,1% de notre capital et NNS Holding SARL, 13,9%. Parmi les sept autres actionnaires institutionnels qui détenaient entre 1% et 4% de notre capital, quatre détenaient entre 1% et 2%, deux entre 2% et 3% et un entre 3% et 4%.

Actifs* par région et par métier (en %)

Par région	2009
Marchés développés	41,2
Europe occidentale	22,5
Amérique du Nord	18,7
Marchés émergents	58,8
Europe centrale et orientale	6,1
Moyen-Orient et Afrique	38,6
Amérique latine	2,3
Asie	11,8
Par métier	2009
Ciment	78,3
Granulats & Béton	16,0
Plâtre	4,5
Autre	1,2

* Actifs non courants : fonds commerciaux, équipements incorporels, immobilier, sites et équipements, et investissements annexes.

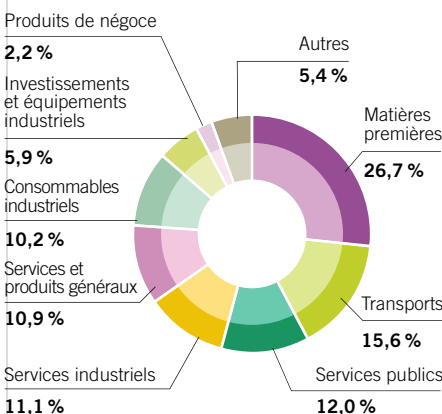
Répartition des effectifs par région et par métier (en %)

Par région	2009
Marchés développés	35
Europe occidentale	21
Amérique du Nord	14
Marchés émergents	65
Europe centrale et orientale	9,9
Moyen-Orient et Afrique	25,3
Amérique latine	3,3
Asie	26,5
Par métier	2009
Ciment	59,6
Granulats & Béton	30,2
Plâtre	10,2

À la fin de l'année 2005, Lafarge employait 80146 collaborateurs, dont 51% en Europe occidentale et en Amérique du Nord. En 2009, ce pourcentage avait chuté à 35%. À la fin de l'année 2005, l'Activité Ciment concentrait un peu plus de la moitié des effectifs. À la fin de l'année 2009, elle regroupait 60% des effectifs.

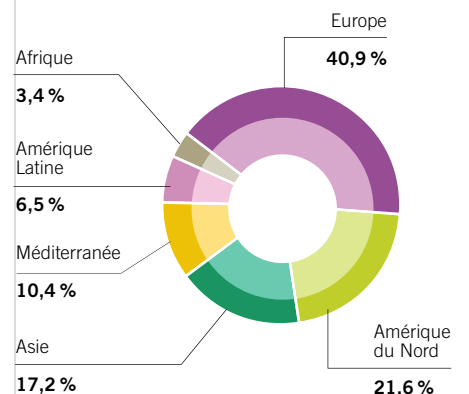
COMPRENDRE LES IMPACTS DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Répartition de nos fournisseurs par activité



La répartition de nos approvisionnements reste constante d'année en année. Le périmètre de reporting couvre 66 unités opérationnelles.

Distribution des achats par région

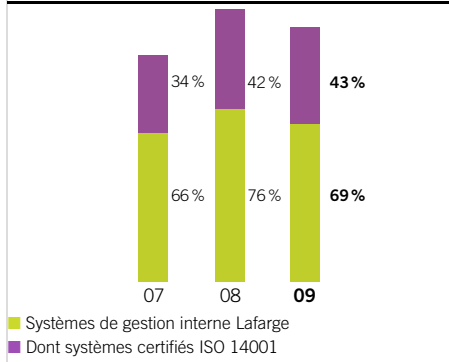


La répartition de nos achats varie relativement peu d'année en année. Les achats se font pour la plupart localement, des exemples sont recensés en page 15. Le périmètre de reporting couvre 66 unités opérationnelles.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

Systèmes de gestion environnementales y compris la norme ISO 14001

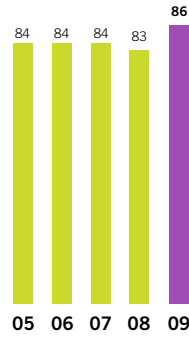
(en % du chiffre d'affaires)



En 2009, Lafarge a augmenté son nombre de systèmes de gestion certifiés ISO14001. Par branche d'activité, les systèmes de gestion représentent 73% pour le Ciment, 55% pour Granulats & Béton et 100% pour le Plâtre.

Nombre de sites audités ces quatre dernières années

(en %)



Cet indicateur montre une augmentation en 2009 pour atteindre le meilleur résultat constaté à ce jour. Les chiffres détaillés sont de 88% pour l'Activité Ciment, 85% pour l'Activité Granulats & Béton et 100% pour l'Activité Plâtre.

COMPRENDRE NOS DÉPENSES ENVIRONNEMENTALES

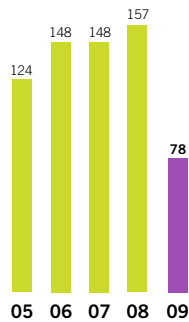
Place du développement durable dans la R&D (en %)

	2007	2008	2009
Réduction des émissions de CO ₂	25%*	18%	16%
Efficacité énergétique		13%	15%
Ressources naturelles	10%	10%	8%
Santé et sécurité	5%	6%	5%
Confort et qualité de vie	7%	6%	5%
Autres	52%	47%	51%

* couvre à la fois le CO₂ et l'énergie.

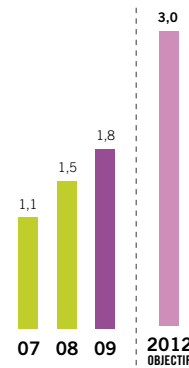
Environ la moitié de la R&D ces trois dernières années a été consacrée au développement durable. Cette proportion devrait atteindre 60% en 2010.

Investissements dans l'environnement et la sécurité (en millions d'euros)



Après une tendance à la hausse sur plusieurs années, les investissements dans l'environnement et la sécurité ont diminué en 2009 en raison de la récession économique. Les 78 millions d'euros investis se répartissent comme suit: Activité Ciment, 62 millions d'euros; Activité Granulats & Béton, 6 millions d'euros; Activité Plâtre, 10 millions d'euros.

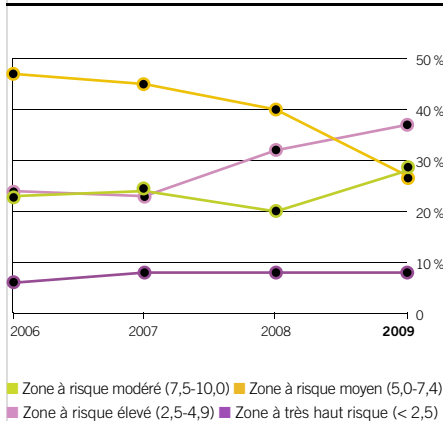
Nouveaux produits pour les consommateurs (en milliards d'euros)



Notre engagement à répondre aux attentes des consommateurs porte ses fruits: l'innovation a progressé de 64% entre 2007 et 2009.

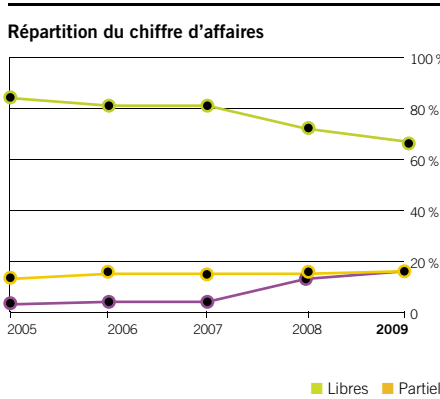
CONTRÔLE DES RISQUES DE CORRUPTION ET DES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

Répartition du chiffre d'affaires entre les pays selon le risque de corruption défini par Transparency International (en %)



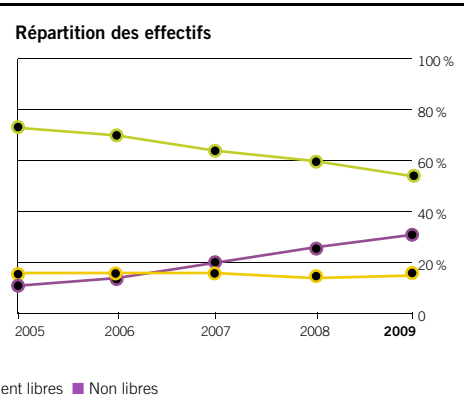
Une part toujours plus grande de notre activité s'exerce dans des pays présentant un risque élevé de corruption.

Répartition des activités entre les pays selon les degrés d'atteintes aux droits de l'homme* (en %)



Suite au changement de structure et à la croissance du Groupe, une part toujours plus grande de notre activité s'exerce dans des pays où le degré d'atteinte aux droits de l'homme est élevé.


*Selon l'indice *Freedom in the World 2008* de Freedom House, qui évalue les pays en fonction de leurs droits civiques et politiques.




Indicateurs communs du CSI

L'Initiative ciment pour le développement durable du WBCSD symbolise la volonté de 23 grands cimentiers implantés dans plus d'une centaine de pays de s'unir pour adopter et promouvoir un mode de développement durable. Ces entreprises de tailles variées (de la multinationale au producteur local) représentent plus de 40 % de la production mondiale de ciment.

PARTAGE ET COMPARAISON

La clé de la réussite de cette initiative réside dans le partage d'indicateurs communs. Leur utilisation se développe au fil du temps et des membres toujours plus nombreux du CSI en publient une quantité croissante. Le tableau ci-contre indique où trouver dans le rapport la performance de Lafarge pour chaque indicateur. Les diagrammes pour ces indicateurs arborent le logo .

Comme à son habitude, Lafarge publie sur plusieurs indicateurs sa performance comparée à celle de ses concurrents, notamment Cemex, Cimpor, CRH, Heidelberg, Holcim, Italcementi, Siam Cement et Titan. 2008 sert d'année de référence, car il s'agit de l'année la plus récente pour laquelle Lafarge dispose des données de ses homologues. Les données disponibles ne nous permettent pas systématiquement de comparer nos données avec celles des neuf membres du groupe .

Pour:

- Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, nous étions 2^e sur 8;
- Le taux d'accident, nous étions 2^e sur 6;
- Les émissions nettes de CO₂, nous étions 1^{er} sur 8;
- Les émissions de SO₂, nous étions 8^e sur 8;
- Les émissions de NOx, nous étions 8^e sur 8;
- Les émissions de poussières, nous étions 5^e sur 8;
- Les combustibles alternatifs, nous étions 2^e sur 5;
- Les matières premières alternatives, nous étions 3^e sur 9;

En matière de réhabilitation de carrière, le périmètre de reporting varie mais il semble que Lafarge s'aligne sur la performance de ses homologues.

D'autres informations sur le CSI sont disponibles en ligne à l'adresse www.wbcscement.org.

INDICATEUR	PAGE	RÉSULTAT
Lutte contre le réchauffement climatique		
1 Pourcentage de sites respectant le protocole du WBCSD en matière d'émissions de CO ₂	42	100%
2 Émissions globales brutes et nettes de CO ₂ , en tonnes et par an	42	
3 Émissions spécifiques globales brutes et nettes de CO ₂ par tonne de ciment	42	
Combustibles et matières premières		
4 Consommation d'énergie spécifique de la production de clinker, en MJ/tonne de clinker	43	
5 Consommation de combustibles alternatifs, en % de la consommation thermique totale	43	
6 Consommation de combustibles issus de la biomasse, en % de la consommation thermique totale	43	
7 Consommation de matières premières alternatives, en pourcentage du volume total de matières premières utilisés pour la production de ciment et de clinker	43	
8 Ratio entre la consommation de clinker et la production de ciment, calculé conformément au protocole ciment	43	
Santé et sécurité		
9 Nombre et taux d'accidents mortels pour 10000 salariés	41	
10 Nombre d'accidents mortels de prestataires et sous-traitants	41	
11 Nombre d'accidents mortels impliquant des tiers (non salariés)	41	
12 Nombre et fréquence des accidents avec arrêt de travail (par million d'heures travaillées) - salariés	41	
13 Nombre d'accidents avec arrêt de travail - non salariés	41	
Contrôle et reporting des émissions		
14 Pourcentage de clinker produit par des fours dotés d'un système de contrôle permanent ou non, pour les principaux polluants et les autres	44	91%*
15 Pourcentage de clinker produit par des fours ayant mis en place un contrôle permanent des principaux polluants	44	61%
16 Émissions brutes (en tonnes/an) et spécifiques (en g/tonne de clinker) globales de:		
NOx	44	
SOx	44	
Poussières	44	
Impacts locaux		
17 Pourcentage de sites disposant d'un plan de gestion des relations avec les communautés locales	45	
18 Pourcentage de sites en exploitation disposant d'un plan de réhabilitation de carrière	45	
19 Nombre de sites en exploitation disposant de solutions en matière de biodiversité	45	

* Le chiffre de 91 % intègre uniquement les principaux polluants

ANALYSE COMPARATIVE DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Profil (Base 2008)	Chiffre d'affaires (M€)	Effectifs (Nombre de salariés)	Production (Mt)	Capacité de production (Mt)	Implantations (Nombre de pays)
Cemex	21 700 MUS\$	56 791	95,6	100	> 50
Cimpor	2 089	5 997	26,8	31	12
CRH	20 887	93 500	16,5		28
Heidelberg	14 187	60 841	89	100	42
Holcim	23 294 MUS\$	86 343	143,4	194	> 70
Italcementi	5 776	22 243	62,6	70	22
Lafarge	19 033	83 438	165,1	-	79
Titan	1 578	6 504	17,2	16	-
Siam Cement (ciment seulement)	358	-	-	-	-

Santé et **sécurité**

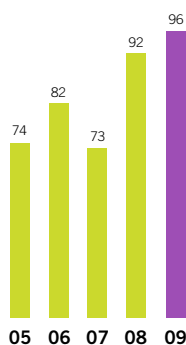
Notre *Ambition Développement durable* pour 2009 était de réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt à moins de 1,35. Cet objectif a été dépassé, puisque le taux est passé sous la barre de 1. Ce résultat est dû à la forte mobilisation de l'ensemble du Groupe, qui a fait de la sécurité sa priorité numéro 1. Notre objectif est désormais de maintenir ce taux inférieur à 1 et de le réduire encore.

UNE ANNÉE CONTRASTÉE

Habituellement, nous comparons notre performance de l'année qui précède à celle de nos homologues du CSI. En 2008, nous avons pu le faire avec cinq autres entreprises. Lafarge se classait deuxième. En 2009, le nombre d'accidents du travail avec arrêt a été réduit de 92 (soit 39%) parmi nos collaborateurs et de 54 (soit 31%) chez nos sous-traitants. Nous sommes déterminés à poursuivre ces améliorations dans les années à venir. En 2009, nous avons encore eu à déplorer des accidents mortels associés à nos activités, ce qui n'est pas acceptable. Tandis que le nombre d'accidents mortels chez les sous-traitants et les prestataires extérieurs diminuait, sept de nos collaborateurs sont décédés dans un accident du travail, soit deux de plus que l'année précédente. En 2010, nous nous engageons à améliorer notre performance dans tous les aspects de la santé et de la sécurité.

Augmentation de l'engagement en faveur de la santé et la sécurité

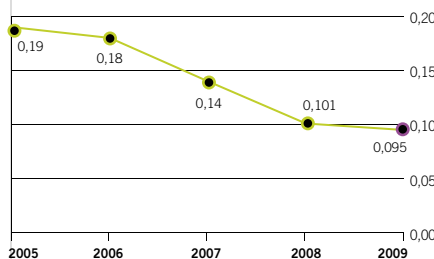
(Effectif total représenté par des comités santé et sécurité, en %)



Le pourcentage du personnel représenté par des comités santé et sécurité est passé de 75 % il y a cinq ans à près de 100 % aujourd'hui. L'implication du personnel est un aspect essentiel de notre performance en matière de sécurité.

Réduction de moitié des accidents du travail avec arrêt en cinq ans

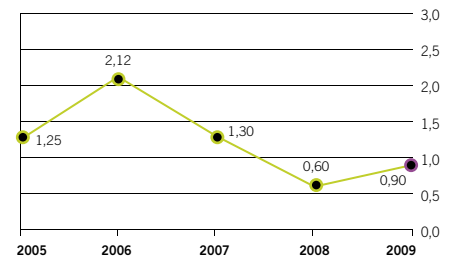
(Nombre de jours d'arrêt suite à un accident du travail par millier d'heures travaillées)



Après une acquisition, le Groupe s'accorde deux ans pour mettre à niveau les standards et recommandations en matière de santé et de sécurité. Pendant ces deux ans, les accidents du travail avec arrêt des salariés et des sous-traitants ne sont pas comptabilisés. Le taux de gravité des accidents s'élevait en 2009 à 0,089 pour les Activités Ciment et Granulats & Béton et à 0,158 pour l'Activité Plâtre.

Taux de mortalité dans le Groupe

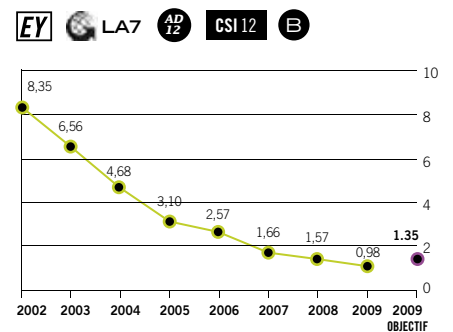
(Nombre d'accidents mortels pour 10000 collaborateurs)



Tous les décès sont comptabilisés dès l'acquisition d'une nouvelle société. Par conséquent, ces chiffres intègrent les décès enregistrés au sein d'Orascom et de Larsen & Toubro.

Réduction considérable du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

(Nombre d'accidents, y compris mortels, entraînant un arrêt de travail par million d'heures travaillées)



Un accident du travail avec arrêt est un accident occasionnant un arrêt d'un ou plusieurs jours ouvrés (ou postes planifiés), comptabilisés à partir du jour suivant l'accident et jusqu'au jour précédant le retour au travail de l'employé. Ce taux s'élevait en 2009 à 0,76 pour l'Activité Ciment, 1,04 pour les Activités Granulats & Béton et 2,12 pour l'Activité Plâtre. En 2008, Lafarge se classait 2^e sur 8.

Informations complémentaires sur les accidents et les décès

	LA7 CSI 9, 10, 11, 12, 13				
	2008	2009	Ciment 2009	Granulats & Béton 2009	Plâtre 2009
Nombre d'accidents du travail avec arrêt (salariés)	234	142	64	49	29
Nombre d'accidents du travail avec arrêt (sous-traitants)	173	119	81	22	16
Décès sur site (salariés)	2	6	3	2	1
Décès pendant un transport (salariés)	3	1	0	1	0
Décès sur site (tiers)	3	1	1	0	0
Décès pendant un transport (tiers)	7	6	5	1	0
Décès sur site (sous-traitant)	21	14	12	1	1
Décès pendant un transport (sous-traitant)	14	11	10	1	0

25 décès de sous-traitants en 2009 : 14 sur site et 11 dans les transports.

NOTRE PERFORMANCE EN 2009

Gestion du changement climatique

Lafarge travaille à limiter l'empreinte carbone de ses produits et processus. Cela ne peut se faire qu'en agissant sur plusieurs facteurs combinés. Il faut mesurer les effets des actions entreprises, afin d'en améliorer l'efficacité et de définir les objectifs futurs.

RÉDUCTION DE 20% DE NOS ÉMISSIONS NETTES

Lafarge a réduit ses émissions nettes par tonne de produit cimentier de 774 en 1990 à 614 en 2009, une amélioration due pour plus de la moitié à la réduction du ratio clinker/ciment. En 1990, le clinker représentait 84% de notre ciment. Ce chiffre a été ramené à 75% en 2009. Deuxième facteur important, l'amélioration de la consommation spécifique de nos sites. Un résultat rendu possible grâce aux investissements réalisés : construction et ouverture de nouveaux sites, et amélioration ou fermeture des installations anciennes et inefficaces. Ces investissements contribuent pour 35% à l'amélioration générale constatée. Le reste de l'amélioration est dû à l'utilisation accrue de combustibles alternatifs.

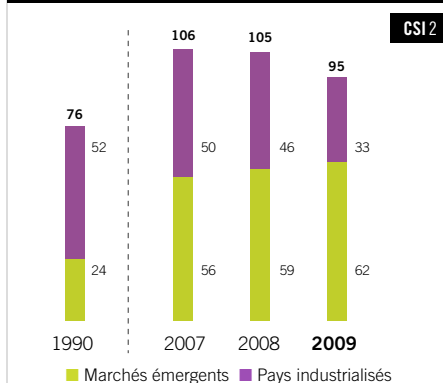
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS BRUTES DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS

Entre 1990 et 2007, notre production de ciment dans les pays industrialisés a augmenté de 7%, mais notre volonté d'améliorer notre efficacité a entraîné une baisse de 5% des nos émissions brutes absolues. Depuis 2007, nous avons continué à améliorer notre efficacité, même si la majeure partie de la réduction de 38% par rapport au niveau de 1990 est due à une baisse de la demande suscitée par la crise économique.

GESTION DE NOS ÉMISSIONS CARBONE (CATÉGORIE 1)

Émissions brutes de CO₂ de Lafarge

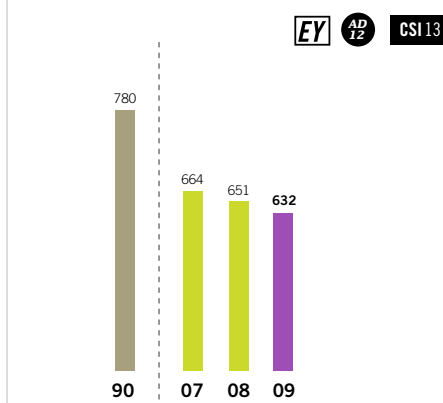
(en millions de tonnes/an)



Nos émissions brutes ont baissé en 2009, principalement en raison de la récession économique. Dans l'ensemble, nos émissions brutes ont augmenté d'un quart depuis 1990. Nos émissions brutes ont baissé de 38% dans les pays industrialisés, tandis qu'elles ont plus que doublé dans les marchés émergents.

Émissions brutes de CO₂

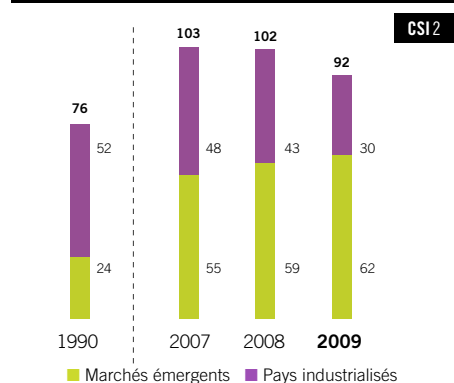
(par tonne de produit cimentier)



Nos émissions brutes par tonne de ciment produit ont baissé de 19% par rapport à leur niveau de 1990.

Émissions nettes de CO₂ de Lafarge*

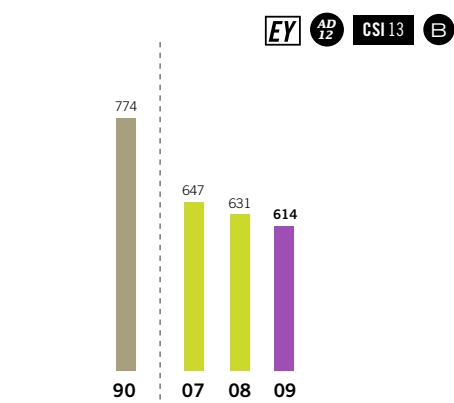
(en millions de tonnes/an)



Les émissions nettes ont baissé en 2009, principalement en raison de la récession économique. Elles ont toutefois augmenté de 22% par rapport à leur niveau de 1990. Les pays industrialisés ont connu une baisse de 42%, tandis que les marchés émergents enregistrent des émissions deux fois et demie plus importantes qu'en 1990.

Émissions nettes de CO₂*

(par tonne de produit cimentier)



Nos émissions nettes par tonne de ciment produit ont baissé de 20,7% par rapport à leur niveau de 1990. L'objectif fixé par nos Ambitions Développement durable a donc été atteint un an avant l'échéance fixée. En 2008, nous avons pu comparer nos performances à celles de sept autres entreprises du secteur. Lafarge s'est classé en deuxième position.

* Les émissions nettes sont les émissions brutes moins les émissions provenant de l'incinération de déchets

AUGMENTATION DE L'UTILISATION DE COMBUSTIBLES NON FOSSILES

Combustibles alternatifs

CSI 5

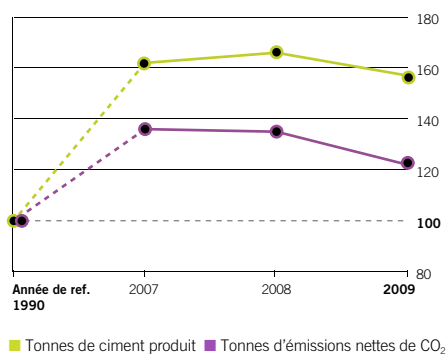
(consommation de combustibles alternatifs en % de la consommation thermique)



Depuis 2007, notre utilisation de combustibles non fossiles a augmenté de plus de 25%. Nous comptons accroître encore leur proportion dans les années à venir. En 2008, Lafarge s'est classé 3^e sur 8.

Augmentation de l'efficacité carbone de nos opérations

(évolution des émissions nettes par rapport au ciment produit)

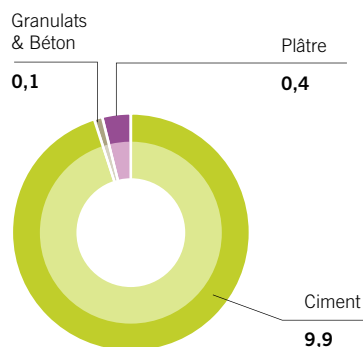


L'empreinte carbone de nos opérations ne cesse de diminuer. Entre 1990 et 2009, notre production de ciment a progressé de 57%, tandis que nos émissions de CO₂ n'ont augmenté que de 22%.

Consommation totale d'énergie

EN3

MTEP (millions de tonnes équivalent pétrole)

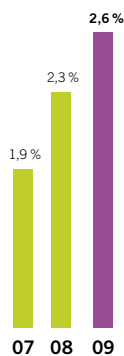


Notre consommation totale d'énergie a baissé de près de 12% en 2009 (10,4 millions de tonnes équivalent pétrole). Près de 95% de notre consommation d'énergie concerne notre Activité Ciment.

Combustibles issus de la biomasse

CSI 6

(consommation de biomasse en % de la consommation thermique)



Notre taux d'utilisation de la biomasse progresse également. Il a augmenté de plus d'un tiers entre 2007 et 2009. En 2008, Lafarge se classait 5^e, des améliorations sont possibles.

Réduction du ratio clinker/ciment

CSI 8

(ratio entre la consommation de clinker et la production de ciment, calculé selon le protocole ciment)

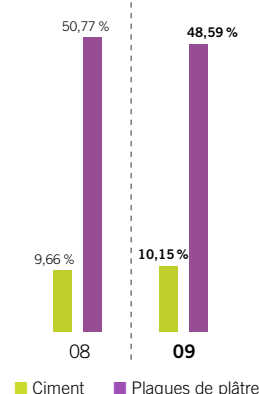


Nous réduisons régulièrement la proportion de clinker dans notre ciment. En 2008, Lafarge se classait 4^e sur 8.

Utilisation de matières premières alternatives

CSI 7

(consommation de matières premières alternatives en % du volume total de matières premières utilisé pour la production de ciment, de clinker et de plâtre)



Notre utilisation de matières premières alternatives s'est maintenue tout au long de 2009.

Réduction de notre consommation thermique spécifique

CSI 4

(MJ/tonne de clinker produit)



La consommation thermique spécifique de nos sites s'améliore. Bien que le volume produit ait augmenté de 59% depuis 1990, la consommation thermique spécifique a baissé de 19% sur la même période. En 2008, Lafarge se classait 6^e sur 8.

Évolution du mix énergétique dans l'Activité Ciment

(% du total)

EN3

	1990	2007	2008	2009
Charbon	56,1%	44,1%	44,6%	43,8%
Coke de pétrole	7,6%	22,0%	18,9%	19,8%
Pétrole	13,5%	5,9%	7,5%	8,3%
Combustibles à haute viscosité	2,1%	1,5%	0,7%	0,1%
Gaz	18,1%	17,7%	17,8%	17,1%
Déchets*	1,9%	6,9%	8,2%	8,3%
Biomasse	0,7%	1,9%	2,3%	2,6%

Depuis 1990, l'utilisation de combustibles alternatifs a augmenté, tandis que celle de charbon et de pétrole a diminué. Le gaz reste stable et le coke de pétrole a presque doublé. Nous avons pratiquement éliminé l'utilisation de combustibles à haute viscosité.

* Huiles, solvants et pneus usagés, déchets solides, sciures humidifiées.

Réduction de nos émissions

Dans le cadre de notre engagement global et en nous inspirant des consignes de l'Initiative ciment pour le développement durable (CSI), nous progressons dans plusieurs domaines : analyse de nos fours, développement de nos indicateurs clés de performance et efforts de réduction de nos émissions de polluants persistants. Nous avons déjà atteint notre *Ambition Développement durable 2012* pour les NOx et le SO₂ et fortement limité nos émissions de poussières.

ÉMISSIONS DE NO_x, SO₂ ET POUSSIÈRES

En 2009, nos émissions totales s'élèvent à 218 233 tonnes de NO_x, 57 309 tonnes de SO₂ et 17 996 tonnes de poussières.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES POLLUANTS PERSISTANTS

Des mesures des émissions de polluants persistants ont été effectuées sur un nombre croissant de fours au cours de ces trois dernières années.

PROGRÈS EN MATIÈRE DE POLLUANTS PERSISTANTS

Pourcentage de fours analysés (cheminée principale)



	2007	2008	2009
Nombre total de fours	211	216	172
Pourcentage de fours analysés concernant le mercure	49,3%	53,7%	69,2%
Pourcentage de fours analysés concernant les dioxines et furanes	40,3%	47,7%	66,9%
Pourcentage de fours analysés concernant les COV	-	26,4%	65,7%

Le nombre de fours analysés correspond à 66,3% de la production de clinker.

Polluants persistants

	Fours analysés (nb)			Quantité (g TEQ/an)			Spécifiques (µg/T Cim)			Spécifiques (µg/T Ck)		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Dioxines et furanes	85	103	115	6,78	11,82	8,72	0,047	0,071	0,057	0,061	0,094	0,077
Mercure	104	116	119*	3,95	4,133	4,653	27,1	25,2	30,41	35,5	33,2	41,3
COV	-	57	113	-	6,980	5,241	-	42,0	34,21	-	55,6	46,5

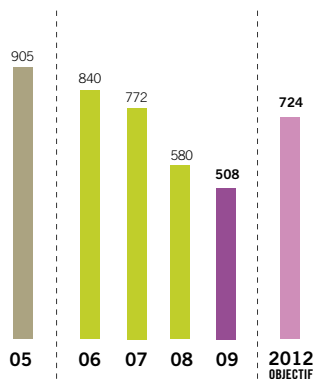
Les mesures effectuées et rapportées se rapprochent progressivement du protocole de l'Initiative ciment pour le développement durable. Les données publiées correspondent à une moyenne des mesures des trois années les plus récentes.

* un four n'est pas inclus, il est analysé en priorité.

RÉALISATION DE NOS AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS

Émissions de SO₂

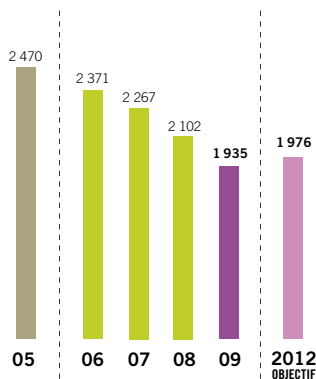
(grammes/tonne de clinker)



Depuis 2005, nous avons réalisé des progrès supérieurs à nos objectifs avec une réduction de 44%. Lafarge demeure toutefois un émetteur important de SO₂ comparé à d'autres entreprises du secteur. Le volume total de SO₂ émis en 2009 s'élève à 57 039 tonnes et reste en 8^e position du groupe comparatif.

Émissions de NO_x

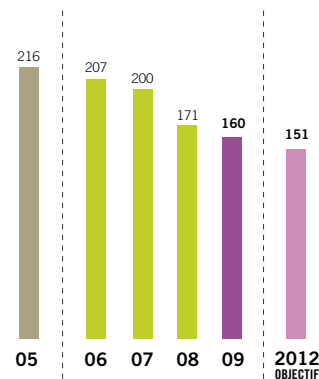
(grammes/tonne de clinker)



Le diagramme indique une baisse constante et régulière du niveau de NO_x. Malgré ces résultats, Lafarge se classe huitième du groupe comparatif. Le volume total de NO_x émis en 2009 s'élève à 218 233 tonnes.

Émissions de poussières

(grammes/tonne de clinker)




Le programme de rénovation lancé en Chine porte ses fruits, puisque la moyenne des émissions a encore diminué en 2009. Lafarge se situe au milieu du groupe comparatif (5^e sur 8) et peut encore améliorer un certain nombre de sites. Le volume total de poussières émises en 2009 s'élève à 17 996 tonnes.

Avancées dans la gestion de nos impacts locaux

Nos activités ont des impacts significatifs sur les communautés locales et l'environnement dans lequel nous opérons. Nous voulons que ces impacts soient positifs. C'est pourquoi nous nous sommes fixé des Ambitions Développement durable en matière de dialogue avec les communautés locales, de réhabilitation des carrières et de promotion de la biodiversité.

Trois nouveaux indicateurs clés de performance

AD 12 CSI 17

	Ciment	Granulats & Béton	Plâtre
Pourcentage de populations cibles formées (100 % en 2012) 	58 %	22 %	12 %
Pourcentage de sites qui organisent des réunions régulières avec les communautés locales	52 %	14 %	22 %
Pourcentage d'unités opérationnelles disposant d'un plan d'action local	58 %	16 % Granulats seulement	22 %
Sites avec plan d'engagement communautaire (CSI)	58 %	—	—

Pour quantifier l'engagement de Lafarge en matière de relations avec les parties prenantes locales, les données sont collectées pour la première fois cette année selon des indicateurs définis dans le rapport de l'an dernier. La formation et les ateliers consacrés à la méthodologie du Groupe sont des facteurs importants d'amélioration : ils assurent une approche cohérente et souple des relations avec les communautés. Pour optimiser l'efficacité de cette formation, tous les acteurs clés doivent en bénéficier, car ce domaine nécessite des prises de décision au niveau local. Par conséquent, les groupes auxquels s'adresse la formation sont les directeurs de sites (pour les Activités Ciment et Plâtre) et les directeurs de zone ou de région (pour l'Activité Granulats & Béton).

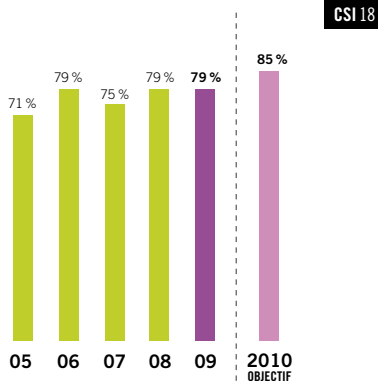
GESTION ET AMÉLIORATION DE L'IMPACT DE NOS CARRIÈRES

Seuls les engagements quantifiables peuvent être respectés. Nous recensons depuis de nombreuses années le nombre de carrières qui disposent d'un plan de réhabilitation. Des plans sont en place pour nous aider à atteindre notre objectif d'ici à 2010. Mesurer nos avancées en matière

de biodiversité nous aide également à identifier les bonnes pratiques transposables. Concernant les relations avec les communautés locales, nos nouveaux indicateurs de performance nous permettent de suivre le développement des bonnes pratiques au sein du Groupe.

Carrières disposant d'un plan de réhabilitation (%)

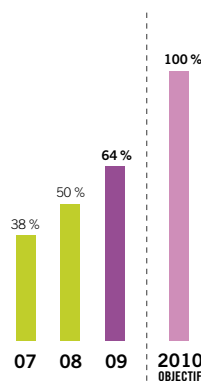
EY AD 12 B



Les résultats par Activité sont de 65 % pour le Ciment, 84 % pour les Granulats et 100 % pour le Plâtre. Le périmètre de reporting varie au sein du groupe comparatif mais apparemment Lafarge s'aligne à la performance de ses homologues.

Carrières analysées selon les critères de WWF (%)

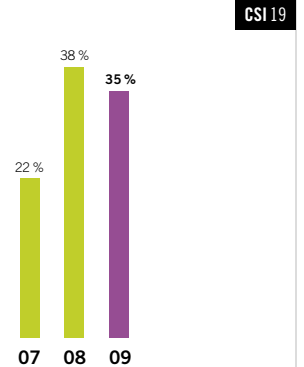
AD 12



Le nombre de carrières analysées a augmenté de 50 % au cours de ces deux dernières années. Les résultats par Activité sont de 64 % pour le Ciment, 63 % pour les Granulats et 68 % pour le Plâtre.

Carrières disposant d'un programme de biodiversité (%)

AD 12



Pour plus de détails sur cette question, voir en page 26. Les résultats par Activité sont de 58 % pour le Ciment, 28 % pour les Granulats et 50 % pour le Plâtre.

NOTRE PERFORMANCE EN 2009

Avancées sociales pour notre personnel

PRÉSERVER LE DIALOGUE

Notre politique vise à améliorer la diversité, encourager la formation et l'évaluation de la performance, maintenir un dialogue social solide, aider les communautés locales autour de nos sites et protéger ceux qui en ont besoin. Dans les unités opérationnelles où une restructuration était inévitable pour assurer la poursuite de notre activité, nous avons créé des programmes pour accompagner les collaborateurs touchés par des réductions d'effectifs. Au-delà du respect de nos obligations légales en tant qu'employeur, nous avons mis en place des structures d'accompagnement spécifiques afin que les personnes concernées bénéficient de toute l'aide nécessaire. Beaucoup reste à faire, mais nous allons continuer à progresser. Année après année, chacune de nos unités opérationnelles développe davantage son sens de la responsabilité sociale.

NB : en 2009, tous les indicateurs sociaux se fondent sur un questionnaire qui couvre 109 unités opérationnelles réparties dans 56 pays, qui regroupent 92,5 % de l'effectif global.

Augmentation du nombre de femmes aux postes de responsabilité



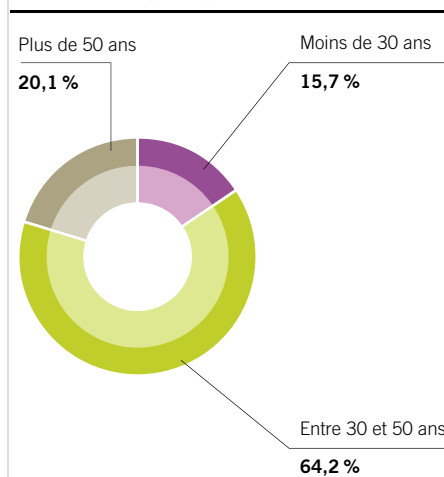
%	2008	2009	2012 OBJECTIF
Cadres dirigeants et supérieurs (Lafarge Hay 18+)	12,0	12,77	20
Conseil d'administration	5,5*	5,5	
Cadres dirigeants (Lafarge Hay 23+)	7,5	8,4	
Cadres supérieurs (Lafarge Hay 18-22)	12,9	15,0	
Cadres (toutes catégories)	19,2	19,0	
Employés	16,3	16,0	

Les cadres supérieurs sont classés dans les tranches 18 à 22: afin d'obtenir une classification uniforme des postes de cadres, Lafarge a adopté une approche unique pour tous les pays (méthode Hay). Des comités d'évaluation se réunissent régulièrement, en présence de représentants Hay locaux, afin de garantir la cohérence et de standardiser le contenu des postes (degré de hiérarchie, complexité, etc.). En 2009, nous avons révisé notre objectif à la hausse: d'ici à 2012, le pourcentage de femmes aux postes de cadres supérieurs devra atteindre 20%. Cette proportion s'élevait en 2009 à 12,6%, chiffre stable malgré l'entrée dans le périmètre de calcul de nouveaux pays affichant une plus faible représentation des femmes. L'indicateur audité par Ernst & Young est « cadres dirigeants et supérieurs (18+) ».

* Donnée modifiée après une erreur en 2008 constatée en 2009.

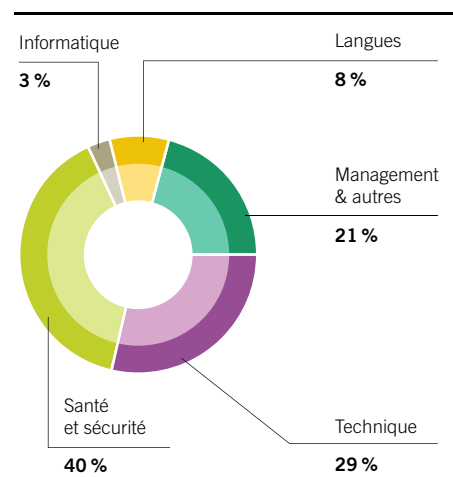
Malgré un contexte économique difficile, nous avons maintenu nos objectifs de progrès social à tous les niveaux de notre organisation.

La structure par âge de nos effectifs



La structure par âge de nos effectifs reste stable dans l'ensemble.

Investissements en matière de formation (%)

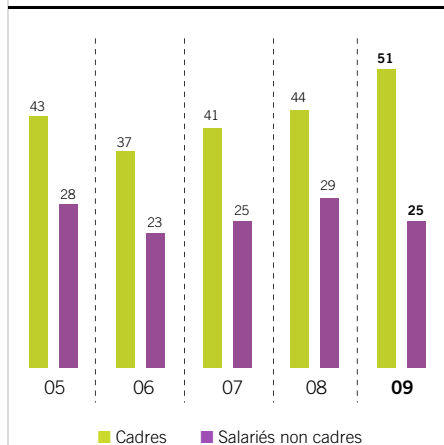


L'accent est mis sur la santé et la sécurité, priorité numéro un du Groupe. Par ailleurs, un nombre croissant d'unités opérationnelles (36% en 2009 contre 34% en 2008) ont mis en place des formations à la gestion des compétences et des programmes de formation permanente pour les salariés non cadres.

Investir dans la formation du personnel



(moyenne du nombre d'heures de formation)

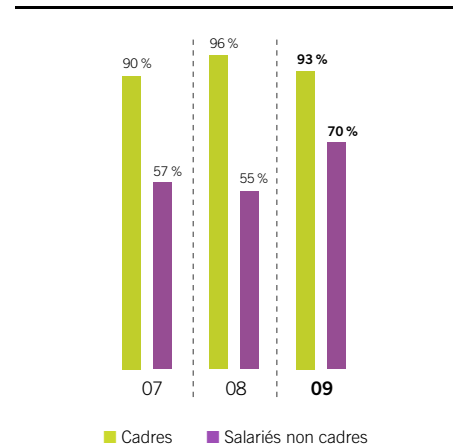


Le volume total d'heures de formation s'élève à 2,06 millions, soit une hausse de 11,5% par rapport à 2008.

Améliorer l'évaluation de la performance du personnel

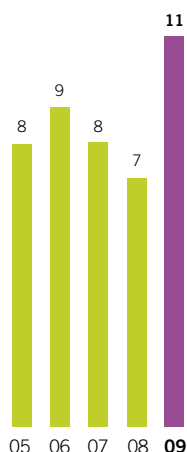


(évaluation de la performance des employés)



En 2009, la progression du nombre de salariés non cadres bénéficiant d'une évaluation de la performance est conforme à la priorité du Groupe sur le développement des compétences.

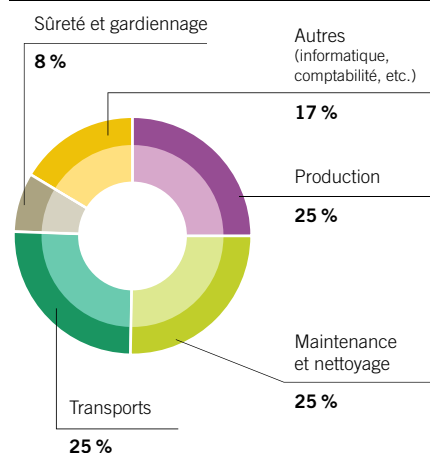
Nombre d'unités opérationnelles ayant connu un mouvement de grève



La récession économique a eu un impact sur le nombre d'unités opérationnelles ayant connu un mouvement de grève en 2009. En 2010, nous nous efforcerons de fournir un plus grand nombre de données pertinentes sur ce sujet.

Activités externalisées par Lafarge

(répartition du personnel sous-traitant en %)



En 2009, Lafarge a employé 30480 travailleurs sous-traitants, soit environ 28% de l'effectif total (contre 29,6% en 2008). La répartition entre les différentes activités ne varie pas de manière significative au fil des années.

Évolution de l'emploi face à la crise économique

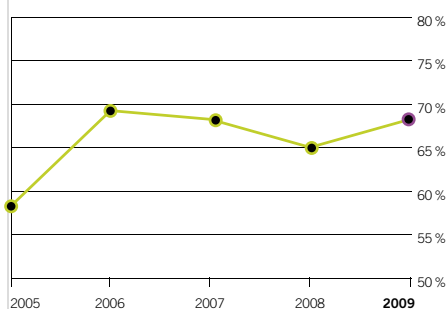


	2008	2009
Recrutements	8 481	4 058
Démissions	4 148	2 813
Départs en retraite	958	947
Licenciements	5 009	5 625
Décès	143	119
Solde	-1 777	-5 446

Malgré la crise économique, l'effectif global de Lafarge enregistre une faible diminution (4,8%). Nous nous sommes efforcés de limiter au maximum les réductions d'effectifs et d'accompagner chaque employé concerné dans le cadre de notre Politique emploi.

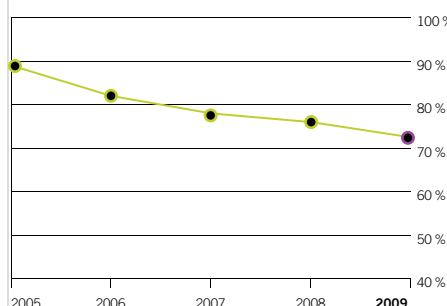
DIALOGUE ET ENGAGEMENT

Employés représentés par des délégués du personnel et/ou des syndicats (%)



Le dialogue social s'engage à tous les niveaux de l'organisation, soit directement avec nos collaborateurs, soit par l'intermédiaire des comités santé et sécurité, des délégués du personnel, des comités d'entreprise ou des syndicats. 72,5% de nos unités ont des employés couverts par des accords collectifs dans différents domaines.

Unités opérationnelles couvertes par des accords collectifs (%)



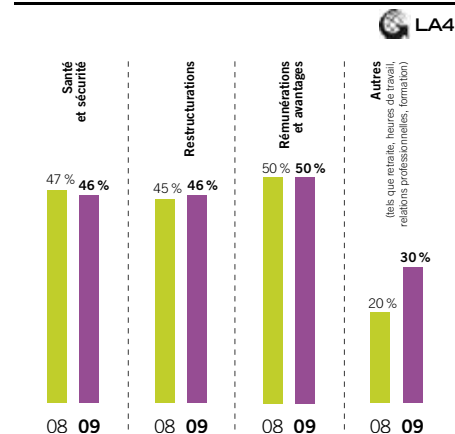
Le dialogue social reste un volet essentiel de la politique RH du Groupe. La baisse constatée en 2009 est due à l'introduction dans le périmètre de calcul de pays historiquement dotés d'une plus faible représentation syndicale.

Gestion des restructurations pour limiter les impacts

	2005	2006	2007	2008	2009
% d'unités opérationnelles ayant réduit ses effectifs de façon significative (plus de 5 % des salariés)	9%	10%	15%	18%	27%
% d'unités disposant d'une « cellule emploi » destinée aux salariés	-	-	79%	50%	69%
% d'unités disposant d'une cellule pour le développement économique destinée aux communautés locales	-	-	69%	31%	17%
Nombre de salariés Lafarge reclassés à l'extérieur du Groupe (dans une autre entreprise ou ayant créé leur propre entreprise)	91	111	873	572	679
Nombre de postes externes créés par le biais d'un programme de développement économique local	-	-	468	521	1041

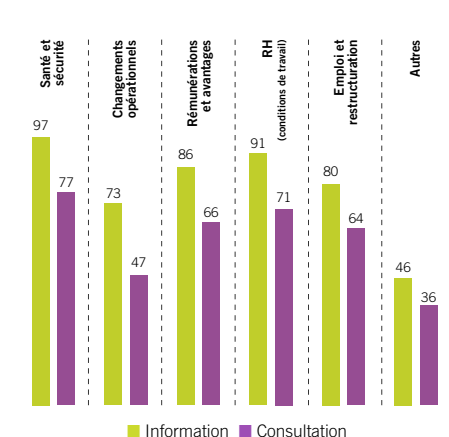
En 2009, 29 unités opérationnelles ont procédé à des réductions d'effectifs touchant plus de 5% des salariés. Ce chiffre inclut les unités qui ont décidé de sous-traiter une activité ou de transférer leurs collaborateurs vers une nouvelle entité, leur permettant ainsi de conserver un emploi. En 2009, le nombre de postes créés par le biais du programme de développement économique local a doublé par rapport à 2008.

Employés couverts par des accords collectifs dans des domaines spécifiques



Un nombre croissant d'accords collectifs a été signé dans divers domaines (retraites, horaires de travail, formation, diversité, droits syndicaux, déplacements, etc.)

Information et consultation dans le monde en 2009

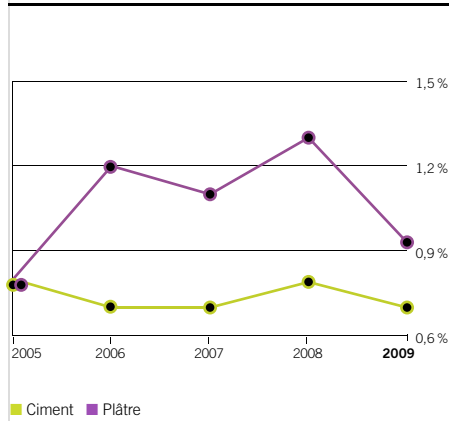


Au sein du Groupe, la consultation dans les principaux domaines s'est améliorée. Le dialogue social est mis en place localement et est pratiqué dans toute l'organisation.

Autres ambitions

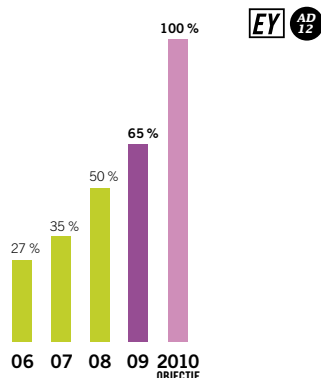
Pour compléter cette synthèse de notre performance, les diagrammes publiés sur cette page concernent nos deux dernières Ambitions Développement durable. Nous apportons également des précisions sur la gestion de l'eau et des déchets.

Gestion de l'impact de nos déchets EN22 (déchets éliminés en % de la production totale)



Notre volume de déchets est faible mais constant.

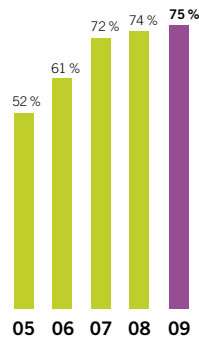
Progrès sur notre Ambition Politique en matière de concurrence (en %)



Ce chiffre est audité depuis 2008. Les chiffres antérieurs n'ont pas été audités par Ernst & Young.

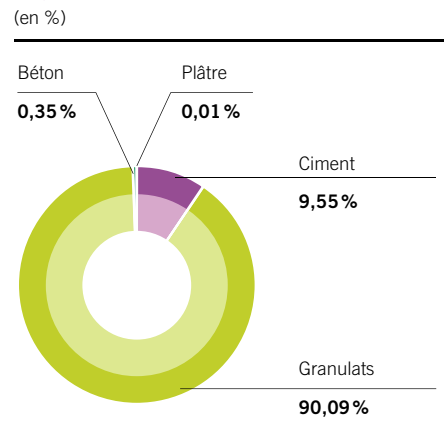
RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE HYDRIQUE

Sites équipés de systèmes de traitement de l'eau (en %)



Nous incitons nos sites à recycler leurs eaux usées afin de réduire leur empreinte hydrique. Les pourcentages de sites équipés d'installation de récupération des eaux usées par Activité s'élevaient à 83 % (Ciment), 75 % (Granulats & Béton) et 68 % (Plâtre).

Rejet total d'eau (en %)



La majeure partie de l'eau utilisée est directement rejetée, qu'elle soit employée pour le refroidissement ou simplement déplacée pour accéder aux puits ouverts. Lorsqu'elle est chargée de sédiments, cette eau passe par des bassins ou des puits avant d'être rejetée. À l'avenir, nous souhaitons entièrement recycler cette seconde catégorie.

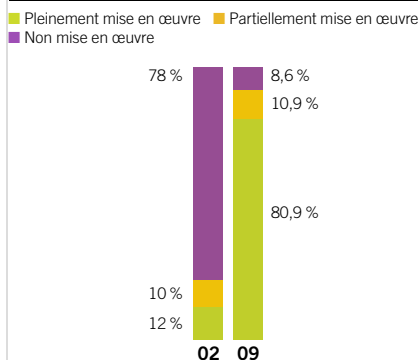
Volume d'eau total extrait par source d'approvisionnement EN8

En M m ³	Ciment	Granulats	Béton	Plâtre	Total
Eaux de surface y compris eaux de rivières, de lacs, de marécages et de mer	32,10	29,14	1,16	0,27	62,67
Nappes phréatiques	23,01	91,32	3,12	1,23	118,68
Eaux de pluie directement collectées et stockées par Lafarge	0,61	33,29	0,17	0,11	34,18
Eaux municipales ou autres services d'approvisionnement	5,51	1,71	4,71	3,02	14,95
TOTAL	61,23	155,46	9,16	4,63	230,48

Nous avons commencé à mesurer l'empreinte hydrique de certains sites pilotes de nos quatre Activités. Au-delà de la réduction de notre empreinte, l'analyse de la situation locale va permettre, lorsque cela est possible, de sélectionner l'approvisionnement le mieux adapté.

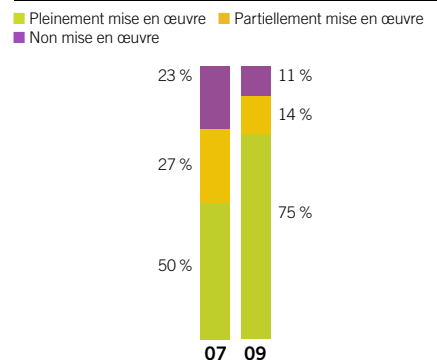
AVANCÉES DE NOS AMBITIONS VIH/SIDA ET MALARIA

Feuille de route VIH/SIDA en Afrique subsaharienne (Mise en œuvre en %)



Notre feuille de route VIH/SIDA est désormais mise en place dans presque toutes nos unités opérationnelles en Afrique subsaharienne. Les éléments clés tels que la sensibilisation et la prévention, le conseil et le dépistage volontaires ainsi que les soins et les traitements sont en place dans 100% des unités. 100% de nos collaborateurs disposent d'un accès permanent et gratuit aux informations et aux préservatifs et 70% d'entre eux en moyenne connaissent leur statut sérologique. Tous peuvent désormais accéder gratuitement aux soins et aux traitements, de même que leurs familles. L'accès aux traitements s'étend également aux communautés autour de nos sites en Ouganda, au Malawi et au Nigeria, où plus de 2000 personnes ont désormais accès gratuitement aux soins et aux traitements par le biais des dispensaires Lafarge.

Feuille de route malaria en Afrique subsaharienne (Mise en œuvre en %)



En ce qui concerne la malaria, toutes les unités opérationnelles d'Afrique subsaharienne proposent désormais des campagnes régulières de sensibilisation ainsi que des moustiquaires traitées gratuites. Les dispensaires Lafarge sont en mesure d'établir des diagnostics et d'administrer les traitements appropriés. La prochaine étape consiste à étendre ce programme aux communautés environnantes dans certains pays. Choisi pour servir de pilote, l'Ouganda a commencé à faire de la sensibilisation et à fournir des moustiquaires gratuites aux communautés. 30000 personnes bénéficient pour l'instant de ce programme.

Éléments pris en compte lors de la rédaction de ce rapport

Année après année, nous apportons des améliorations à notre Rapport de développement durable. Cette année, nous nous sommes concentrés sur les avancées réalisées en 2009 et sur les progrès inscrits sur le long terme. Nous avons par ailleurs accordé une place plus importante à la présentation chiffrée de nos résultats.

Lafarge reste à l'écoute de ses lecteurs. Ils souhaitent des communications plus concises, précises et directes. Nous avons par conséquent restructuré notre rapport, sans pour autant diminuer la qualité ni le volume de données fournies en matière de performance.

ÉVOLUTIONS DE NOTRE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous nous efforçons continuellement d'améliorer le compte rendu de nos actions et initiatives afin de satisfaire à des exigences d'exhaustivité et de conformité aux standards externes tels que le GRI G3 et le Dow Jones Sustainability Index, ainsi qu'aux attentes des investisseurs socialement responsables. Par ailleurs, de nombreux lecteurs ne comprenaient pas les processus à l'œuvre dans notre secteur. Nous avons utilisé nos rapports et notre site Internet www.lafarge.com pour les expliquer et les illustrer et permettre ainsi à nos lecteurs de formuler un jugement éclairé sur les actions menées par Lafarge.

À L'ÉCOUTE DE NOS LECTEURS

Lafarge reste à l'écoute de ses lecteurs. La publication d'un rapport plus complet et l'explication des processus clés sont des initiatives saluées par nombre d'entre eux. Certains ont toutefois considéré que notre mode de reporting pouvait paraître un peu encombrant, particulièrement à l'ère d'Internet et de la communication numérique. Nos lecteurs souhaitent des communications plus concises, précises et directes. Nous avons par conséquent restructuré notre rapport, sans pour autant diminuer la qualité ni le volume de données fournies en matière de performance.

UN MESSAGE PLUS CLAIR

Pour permettre une communication plus intelligible et plus précise, nous avons divisé ce rapport en deux parties : une section aborde les avancées réalisées en 2009, une autre s'intéresse à nos résultats par rapport à nos objectifs clés et aux standards externes à plus longue échéance. Cette structure reflète parfaitement les problématiques auxquelles nous avons été confrontés ces douze derniers mois, les avan-

cées réalisées et les difficultés rencontrées. Ces aspects sont illustrés par des exemples issus du monde entier. Concentrer toutes nos données historiques en matière de performance sur une seule section et les accompagner d'un commentaire plus complet au lieu de disséminer ces informations tout au long du rapport invite le lecteur à formuler un jugement éclairé et équilibré sur nos résultats.

OBJECTIF AMBITIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012

Ce Rapport met une nouvelle fois l'accent sur nos Ambitions Développement durable 2012. Ces ambitions motivent et déterminent notre action. Comme pour les années précédentes, nous signalons les objectifs non atteints et nous précisons les difficultés rencontrées, ainsi que les objectifs déjà atteints ou pour lesquels des progrès ont été enregistrés.

INFLUENCES EXTERNES

L'Initiative ciment pour le développement durable (CSI) du WBCSD instaure un cadre de suivi et de comparaison des résultats pour notre Activité Ciment. Nos pairs au sein de ce secteur intègrent de plus en plus les indicateurs définis par le CSI dans leur reporting. Nous détaillons nous aussi les résultats de notre Activité Ciment au regard de ces indicateurs. Suite à la confirmation par le GRI du statut G3 A+ pour notre rapport 2008, nous nous sommes attachés à améliorer encore la gamme, l'étendue et la qualité des indicateurs en matière de performance fournis dans notre indice. Nous avons continué à rendre compte de nos résultats non seulement en fonction des indicateurs de performance du GRI G3, mais aussi en intégrant ses principes. Tout commentaire ou suggestion d'amélioration formulés par nos lecteurs au sujet de ce rapport seront lus et étudiés avec le plus grand intérêt.

Comparaison des performances au sein du secteur

Comparer nos résultats à ceux des années précédentes est essentiel. Mais pour évaluer nos performances dans leur contexte économique et concurrentiel, il est également primordial de les comparer à celles des autres entreprises du secteur, ainsi qu'aux indices de notation ISR.

De nombreuses autres évaluations sont effectuées par des agences professionnelles, des banques, des ONG et autres. Nous ne saurions toutes les recenser. Nous les remercions pour leur intérêt et l'attention portée à notre entreprise. Dans tous les cas, nous étudions ce qu'elles ont à nous dire avec la plus grande attention et réfléchissons aux moyens d'améliorer notre communication et notre performance absolue.

AGENCES DE NOTATION ISR

Les indices publiés par les agences de notation ISR informent les investisseurs du niveau de responsabilité et de durabilité des entreprises. Ces informations nous permettent également d'améliorer notre performance et d'enrichir notre reporting. La nature et l'évolution des questions soulevées par les agences de notation ISR nous renseignent sur l'évolution des questions de développement durable.

ÉVALUATION PAR SAM (INDICE DJSI)

En 2009, Lafarge a amélioré sa notation pour atteindre 76%, soit une hausse de 6% par rapport à 2008, consécutive à une autre hausse de 6% par rapport à 2007. Ce résultat est le fruit des améliorations déjà en cours et d'une analyse approfondie des critères de notation fournis par SAM. Certains aspects pris en compte dans l'indice étaient sous-évalués, car Lafarge ne publiait pas toutes les informations à sa disposition. Pour améliorer l'évaluation relative à d'autres critères, des plans ont été mis en place pour combler certaines lacunes. En 2009, notre score s'est sensiblement amélioré dans les domaines suivants: code de conduite/conformité/corruption, politique antitrust, développement du capital humain, stratégie de recyclage et éco-efficacité opérationnelle. Nous sommes heureux que les améliorations apportées sur ces aspects bénéficient d'une reconnaissance. Nous sommes toutefois conscients que la question cruciale de la santé et de la sécurité doit continuer d'être améliorée.

OEKOM RESEARCH

Cette agence nous a accordé la note C + qui nous attribue un statut de premier ordre au sein du système Oekom. Selon ce système, Lafarge « se classe parmi les meilleures entreprises mondiales de son secteur et répond aux exigences minimum du secteur ». Selon l'enquête réalisée, nos points forts résident dans la réhabilitation des carrières, la lutte contre le réchauffement climatique et la construction durable, domaines dans lesquels nous sommes actifs depuis un certain temps. Le potentiel de recyclage et de réutilisation des matériaux de construction est identifié comme un point faible, que nous avons déjà identifié. Les conclusions de l'étude confortent notre objectif de développer ce mode de recyclage.

VIGEO

L'agence de notation française Vigeo se concentre sur les aspects sociaux des politiques d'entreprise. En matière de responsabilité sociale, Vigeo évalue la performance de Lafarge au-dessus de la moyenne du secteur. Lafarge se classe même parmi les meilleurs acteurs de l'étude. Ses points forts résident dans l'investissement auprès des communautés et les ressources humaines, tandis que la gouvernance d'entreprise représente le point le plus faible: Vigeo considère que les rôles de président et de directeur général ne sont pas distincts. Lafarge détient 0,74% du capital de Vigeo.

AUTRES INDICES

Outre les enseignements fournis par les indices cités ci-dessus, nous avons tiré des leçons des indices d'autres organisations telles que Capitalcom/RiskMetrics, FTSE4Good, Global 100 Most Sustainable Corporations, Innovest et Storebrand. Ces évaluations sont abordées dans nos précédents rapports de développement durable et sur notre site Web @.

ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Grâce au suivi détaillé de ces indices, nous constatons une amélioration globale au sein des grandes entreprises en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Par rapport à l'année précédente, un meilleur niveau de performance est nécessaire pour se classer premier du secteur. Cette évolution positive à l'échelle du secteur d'activité renforce notre détermination à nous reporter à ces indices afin d'évaluer et d'améliorer notre propre performance.

@ Plus d'informations:
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Méthodologie de reporting

Les données de ce rapport sont issues de systèmes utilisés depuis plusieurs années et améliorés en permanence.

En 2007, le Groupe a révisé ses standards de reporting en matière de développement durable pour tenir compte des exigences de la Global Reporting Initiative G3. Ces standards ont commencé à être déployés à partir de 2008.

STANDARDS DE REPORTING

En 2007, le Groupe a révisé ses standards de reporting en matière de développement durable pour tenir compte des exigences de la Global Reporting Initiative G3. Ces standards ont commencé à être déployés à partir de 2008. En 2009, nous avons progressé dans la mise en œuvre des indicateurs, conformément à la définition GRI G3 (par ex. déchets et empreinte hydrique), et nous poursuivons nos efforts en 2010.

Les données en matière de santé et de sécurité sont collectées séparément, conformément à nos consignes internes dans ce domaine et aux bonnes pratiques externes.

La direction des Politiques sociales du Groupe mène de son côté une enquête distincte sur les données sociales. Le périmètre a été étendu en 2009 pour permettre au Groupe de mieux tenir compte des questions susceptibles d'intéresser nos Investisseurs socialement responsables. En 2009, l'indicateur sur la formation à la gestion des relations avec les parties prenantes est rapporté et contrôlé pour la première fois. La formation à la méthodologie du Groupe s'organise au niveau des directeurs de site (Ciment et Plâtre) et des directeurs de zone/région (Granulats & Béton).

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Toutes les données sont rapportées à 100%, dès lors que l'entreprise est consolidée. Quand un site est vendu, il n'est plus intégré aux données de performance et le périmètre de référence pour nos Ambitions Développement durable 2012 est révisé, que l'année de base soit 1990 ou 2005.

Tout nouveau site (construit et inauguré ou acquis) est intégré dès que ses données sont disponibles. Nous nous accordons un délai de trois ans pour y mettre en place l'ensemble des standards et procédures Lafarge. Que leurs données soient disponibles ou non, ces

nouvelles entités doivent être intégrées au périmètre de reporting du Groupe au bout de trois ans au maximum. Dans un même temps, nous intégrons la performance du site aux périmètres de référence 1990 et 2005.

Les accidents mortels sont intégrés pour Orascom et Larsen & Toubro, mais pas le nombre d'accident de travail avec arrêt.

Les recommandations du CSI nous servent à évaluer les émissions de CO₂ entre l'année de référence 1990 et l'année du reporting.

En l'absence de mesures des émissions de poussières, de SO₂ et de NO_x, nous procédons à une estimation, sur la base de moyennes standard liées au processus de combustion. En 2009, ces standards s'élèvent à 4% de la production de clinker pour les émissions de poussières, 9% pour les émissions de SO₂ et 14,6% pour celles de NO_x.

En matière de polluants persistants, nous utilisons la moyenne des mesures effectuées sur les trois années les plus récentes depuis 2006.

CONTRÔLE ET ASSURANCE

Les données environnementales sont collectées par activité et consolidées au niveau du Groupe. Les données sociales et celles relatives à la santé et à la sécurité sont collectées par les unités opérationnelles et consolidées à l'échelle du Groupe.

Ernst & Young exerce un contrôle indépendant dans les domaines suivants : taux de fréquence des arrêts de travail avec arrêt ; politique en matière de concurrence ; pourcentage de femmes à des postes de responsabilité ; audits environnementaux ; formation à la méthodologie de gestion des relations avec les parties prenantes ; réhabilitation des carrières ; émissions de CO₂, de poussières, de NO_x, et de SO₂ ; nombre de fours dont l'émission de polluants persistants est analysée.

[Notre méthodologie complète de reporting est disponible en ligne](#) @ .



Plus d'informations : <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

Tableau de correspondance avec la loi NRE

ART 148-2	THÈMES SOCIAUX	PAGES	COMMENTAIRES
1.a	Effectif total, embauches (CDD/CDI), recrutements, licenciements et motifs, heures supplémentaires, main-d'œuvre extérieure à la société	Pages 15, 20, 47	
1.b	Réduction des effectifs et sauvegarde de l'emploi, efforts de reclassement, réembauches et mesures d'accompagnement	Pages 20, 46-47	
2	Organisation du temps de travail, durée de celui-ci pour les salariés à temps plein et à temps partiel, absentéisme et motifs		Le temps de travail varie en fonction des réglementations en vigueur dans les pays où le Groupe est implanté et en fonction des postes occupés. Les détails (horaires variables, temps de travail quotidien, etc.) sont donc très diversifiés et ne sauraient être consolidés. En 2009, 5,5 % des unités opérationnelles ont été condamnées ou ont dû payer une amende pour avoir enfreint les réglementations en matière de temps de travail. L'absentéisme est contrôlé au niveau du Groupe et s'applique aux accidents de travail.
3	Rémunérations et évolution, charges sociales, application des dispositions du livre III de la partie III du code du travail français, égalité professionnelle hommes/femmes	Page 21	Voir notre indice GRI.
4	Relations professionnelles et bilan des accords collectifs	Pages 21, 47	Pour plus de détails, voir notre indice GRI.
5	Conditions d'hygiène et de sécurité	Pages 12, 13, 41	
6	Formation	Pages 20, 46	
7	Emploi et insertion des travailleurs handicapés	Page 21	
8	Œuvres sociales	Pages 19-21	
9	Importance de la sous-traitance	Pages 15, 47	
ART 148-3	THÈMES ENVIRONNEMENTAUX	PAGES	COMMENTAIRES
1	Consommations en eau, matières premières et énergie. Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables, conditions d'utilisation des sols, rejets dans l'air, l'eau et le sol, nuisances sonores ou olfactives et déchets	Pages 22-36, 42-44, 48	Progression constante sur tous ces aspects due à la modernisation des équipements, mais aussi, en partie, au net ralentissement de l'activité.
2	Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées	Pages 26-28, 31-35, 45	Évaluation de l'impact de toutes les carrières sur la biodiversité et élaboration de plans d'action dédiés ; augmentation du nombre de sites impliqués.
3	Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement	Page 39	Nouvelle progression du nombre de sites certifiés ISO 14001
4	Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires applicables	Page 39	Audits environnementaux, voir Indicateurs clés de la performance
5	Dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités de la société sur l'environnement	Page 39	
6	Services internes de gestion de l'environnement, formation et information des salariés sur celui-ci, moyens consacrés à la réduction des risques pour l'environnement, organisation mise en place pour faire face aux pollutions accidentelles ayant un impact à l'extérieur des sites	Pages 28, 39	Des systèmes de gestion des ressources et de l'environnement sont mis en œuvre partout dans le monde. Des procédures de gestion de crise se mettent en place également.
7	Montant des provisions et garanties consacrées aux risques environnementaux, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	Voir note 24 du Rapport annuel	
8	Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et actions menées en réparation de dommages causés à celui-ci	Voir chapitre 2.1 (Sites industriels) et note 29 du Rapport annuel	
9	Tous les éléments des objectifs que la société assigne à ses filiales à l'étranger sur les points 1 à 6 ci-dessus	Page 5	

D'autres détails sur de nombreux aspects listés ci-dessus sont disponibles dans notre indice GRI en ligne à l'adresse <http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com/>

Vérification de Ernst & Young

Lafarge, S.A. — Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport d'assurance modérée du commissaire aux comptes sur une sélection d'indicateurs environnement, sécurité et ressources humaines

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes du groupe Lafarge, nous avons procédé à des contrôles visant à nous permettre d'exprimer l'assurance modérée que la sélection d'indicateurs environnement, sécurité et ressources humaines relatifs à l'exercice 2009 signalés par le signe **EY** dans le rapport de développement durable en pages 4 et 5 (les « Indicateurs ») ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel de reporting applicable en 2009 (le « Référentiel »), composé de :

- standards et lignes directrices externes élaborés par la Cement Sustainability Initiative (CSI) du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) pour les indicateurs environnement et sécurité, et de la méthode internationale Hay d'évaluation des postes pour les données sur les cadres supérieurs. Ces standards et lignes directrices sont disponibles sur leurs sites Internet respectifs¹ ;
- instructions et procédures spécifiques du groupe Lafarge, dont un résumé figure sous le titre « Méthodologie de reporting » en page 51, dans les commentaires associés à la présentation des indicateurs en pages 41 à 46 du rapport de développement durable et sur le site internet du Groupe².

Il est de la responsabilité de la direction du développement durable et des affaires publiques du groupe Lafarge d'établir les Indicateurs, le Référentiel et d'en assurer la mise à disposition.

Il nous appartient, sur la base de nos contrôles, d'exprimer une conclusion sur ces Indicateurs. Nos contrôles ont été conduits conformément au standard international ISAE 3000 de l'IFAC. Notre indépendance est définie par les textes législatifs et réglementaires ainsi que le code de déontologie de la profession.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Pour nous permettre d'exprimer notre conclusion, nous avons conduit les contrôles suivants :

- Nous avons apprécié le Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité.
- Au niveau du groupe et des Branches Ciment, Granulats & Béton et Plâtre, nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnement, sécurité, ressources humaines, politique de concurrence, et relation avec les parties prenantes afin de vérifier la bonne application du Référentiel. À ce niveau, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données.

- Au niveau de la Branche Ciment, nous avons revu la cohérence des émissions de CO₂ avec celles déclarées par les sites à l'administration et vérifiées dans le cadre de la directive européenne 2007/589/CE relative aux gaz à effet de serre.

- Au niveau de la Branche Ciment, pour les indicateurs relatifs aux réductions d'émissions de CO₂ par rapport aux émissions de 1990, nos travaux sur les émissions de 1990 se sont limités à revoir les changements apportés à la ligne de base depuis 2005.

- Nous avons sélectionné un échantillon de quatre sites cimentiers, un centre technique régional et sept entités opérationnelles, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées du groupe, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices. Au niveau des sites et entités sélectionnés, nous avons vérifié la compréhension et l'application du Référentiel, et mené des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données aux pièces justificatives.

- Nous avons revu la présentation des Indicateurs et les notes méthodologiques associées dans le présent rapport.

Nos travaux ont couvert en moyenne 27% des indicateurs environnement, 12% des heures travaillées servant de base au calcul du taux de fréquence des accidents du travail, 12% des cadres supérieurs. Compte tenu des travaux menés depuis quatre ans dans les différentes Branches et pays, nous estimons que ces travaux fournissent une base suffisante à la conclusion exprimée ci-dessous.

INFORMATIONS SUR LE RÉFÉRENTIEL

Pertinence

- Le Groupe publie des indicateurs de performance-clés définis pour les activités cimentières par les Groupes de travail du CSI-WBCSD, comme indiqué en page 40.
- Les méthodologies retenues par le groupe sont cohérentes avec les dernières versions des standards du CSI-WBCSD, les adaptations ou spécificités du groupe étant précisées dans les notes méthodologiques (cf. détail pages 41 à 46, 51 et sur le site internet du Groupe³).

Exhaustivité

- Le périmètre de reporting des Indicateurs vise à couvrir l'ensemble du groupe au niveau mondial. Les méthodes d'estimation des données manquantes, en particulier pour les émissions atmosphériques ou la ligne de base 1990 pour les émissions de CO₂, ainsi que les

périmètres couverts par les Indicateurs (exprimés en pourcentage) ont été précisés pages 41 à 46, 51 et sur le site internet du Groupe².

Neutralité et objectivité

- Le groupe apporte des informations détaillées sur les méthodologies utilisées pour l'établissement des Indicateurs dans la note méthodologique figurant page 51 et dans les commentaires accompagnant les données publiées en particulier pour les indicateurs « Émissions de SO₂, NOx et poussières », « Femmes cadres supérieurs », « Carrières dotées d'un plan de réhabilitation », « Part des sites audités » et « Application de la politique de concurrence » et « formation de la population cible aux relations avec les parties prenantes » page 41 à 46 et sur le site internet du Groupe².

Fiabilité

- Des progrès ont été réalisés dans l'amélioration des contrôles internes par les centres techniques régionaux de la Branche Ciment en Amérique du Nord (CTS) et en Chine (ATC). La formalisation des contrôles réalisés par les centres techniques régionaux doit être poursuivie, notamment sur les Indicateurs relatifs aux émissions dans l'air pour la zone couvrant l'Europe et la Russie.
- Pour l'indicateur « Carrières dotées d'un plan de réhabilitation », les contrôles effectués sur les données consolidées pourraient être renforcés.
- La méthodologie retenue pour le calcul de l'indicateur sur la formation de la population cible aux relations avec les parties prenantes devrait être formalisée, en visant à réduire les marges d'interprétation. La communication auprès des entités opérationnelles concernées et les contrôles internes devront être renforcés.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Indicateurs ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 14 avril 2010
Le Commissaire aux Comptes

ERNST & YOUNG
Audit
Christian Mouillon

ERNST & YOUNG
Environnement et
Développement durable
Eric Duvaud

1 | [www.wbcsd.org/chapitre Sector Project / Cement](http://www.wbcsd.org/chapitre%20Sector%20Project/Cement) et [www.haygroup.com/Chapitre Our services/Job evaluation](http://www.haygroup.com/Chapitre%20Our%20services/Job%20evaluation) 2 | [http://sustainabilityreport.lafarge.com/rubrique « Reporting Methodology »](http://sustainabilityreport.lafarge.com/rubrique%20Reporting%20Methodology). 3 | ISAE 3000 : « Assurance Engagement other than reviews of historical data », International Federation of Accountants, International Audit and Assurance Board, December 2003. 4 | Quatre cimenteries : Davenport (USA), Dujiangyan (Chine), Hope (Royaume-Uni), et Okke (Corée du Sud); le centre technique régional Corporate Technical Services (CTS) basé à Montréal (Canada) pour la Branche Ciment; quatre entités opérationnelles de la Branche Ciment (Corée du Sud, River Region USA, Royaume-Uni et Sichuan en Chine), l'entité opérationnelle Bétons Espagne, et deux entités opérationnelles Granulats & Béton : Lafarge Eastern USA et Royaume-Uni. 5 | 39 % des émissions de CO₂, 27 % en moyenne des émissions de NOx et poussières, et de SO₂, 21 % en moyenne du nombre de sites et de carrières actives.

En 2009, Lafarge a reçu plus de 50 récompenses en matière de développement durable

Elles ont été décernées par des tiers ou des associations professionnelles et couvrent aussi bien les aspects environnementaux que socio-économiques.

Récompenses décernées par les associations professionnelles

- Ontario Stone, Sand and Gravel Association's (OSSGA) **AWARD OF EXCELLENCE** (Canada - G&B)
- National Ready Mixed Concrete Association (NMRCA) **COMMITMENT TO ENVIRONMENTAL EXCELLENCE** (Canada - G&B)
- Alberta Road builders and Heavy Construction Association (ARHCA) **ENVIRONMENTAL EXCELLENCE AWARD** (Canada - G&B)
- National Stone, Sand and Gravel Association (NSSGA) **MÉDAILLE DE BRONZE - AWARD FOR EXCELLENCE** (Canada et USA - G&B)
- 10 nouveaux sites de Lafarge Granulats ont obtenu le **NIVEAU 4** de la Charte environnement de l'UNICEM (France - G&B)
- British Precast Concrete Federation, **BRITISH PRECAST SUSTAINABILITY CHAMPION AWARD** (RU - Ciment)
- Mineral Product Association (MPA), **2 AWARDS BEST QUARRY RESTORATION PROJECTS** (RU - G&B)
- Colorado Stone, Sand & Gravel Association (CSSGA), **COLORADO RECLAMATION SAFETY AWARDS** (USA - G&B)
- Colorado Stone, Sand & Gravel Association (CSSGA), **JACK STARNER MEMORIAL RECLAMATION AWARD** (USA - G&B)
- GRI, **CLASSÉ A+** • AccessiWeb et Euracert, **LABEL ARGENT**
- Hallvarsson & Halvarsson, **1^{er} DES 75 SITES FRANÇAIS ÉVALUÉS ET 3^e DES SITES WEB 'CONSTRUCTION & MATÉRIAUX'**
- Ernst & Young et Euromoney, **GLOBAL RENEWABLE ENERGY AWARDS 2009**
- Corporate Knights & Innovest Strategic Value Advisors, **GLOBAL 100 MOST SUSTAINABLE CORPORATIONS**

Récompenses décernées par des tiers

- Alberta Emerald Foundation, **EMERALD AWARD** (Canada - G&B)
- Challenge des maisons innovantes (CMI), **2 MÉDAILLES D'OR POUR LAFARGE CEMENT FRANCE** (France - Ciment)
- Association grecque des entreprises de protection de l'environnement (Paseppe), **AWARD DE LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** (Grèce - Ciment)
- Gala Company of the Year Award (COYA), **1^{er} DES PRATIQUES D'AMÉLIORATION ENVIRONNEMENTALE ET 1^{er} FINALISTE DU CHALLENGE COMPANY OF THE YEAR** (Kenya - Ciment)
- HanKook Daily, **KOREA GREEN ENERGY AWARD** (Corée - Plâtre)
- The Philippine Mine Safety and Environment Association (PMIEA), **PHILIPPINE MINERAL INDUSTRY ENVIRONMENTAL AWARDS** (Philippines - G&B)
- Polish Environmental Partnership Foundation, **GREEN OFFICE CERTIFICATE** (Pologne - Toutes les unités)
- Federación de Áridos de Desarrollo Sostenible en Canteras y Graveras, **2^e PRIX NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** dans la catégorie Réhabilitation-Grands groupes (Espagne - G&B)
- Environment Agency's Water Efficiency, **WATER SAVE AWARD** (RU - Ciment)
- Environment Agency's Water Efficiency, **CHIEF EXECUTIVE'S AWARD** (RU - Ciment)
- Campaign to Protect Rural England (CRPE), **AWARD SCHEME** (RU - G&B)
- Wildlife Habitat Council (WHC), **INTERNATIONAL RECOGNITION FOR CONTRIBUTIONS TO WILDLIFE HABITAT CONSERVATION** (USA - Plâtre)
- University of the Aegean, **LAFARGE HERACLES DANS LES 10 PREMIERS DES RAPPORTS LEADERS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE** (Grèce - Ciment)
- Engineers Australia Victoria Division, **VICTORIAN ENGINEERING EXCELLENCE AWARDS** (Australie - Plâtre)
- Institute of Social Innovation, **LAFARGE HERACLES DANS LES 10 PREMIERS DE L'ÉVALUATION DE LA COMPTABILITÉ EN GRÈCE** (Grèce - Ciment)
- INJAZ, **BEST CORPORATE AWARD** (Jordanie - Ciment)
- Chambre de Commerce et d'Industrie, **GOLDEN MERCURY** (Moldavie - Ciment)
- Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture franco-roumaine, (CCIFER), **INNOVATION AWARD** (Roumanie - Plâtre)
- Rail Freight Group, **HOPE WORKS RAIL PROJECT** (RU - Ciment)
- BRE Global, **BES 6001 RESPONSIBLE SOURCING CERTIFICATE** (RU - Béton prêt à l'emploi)
- State of Colorado, **SILVER PARTNER AWARD** (USA - Bitume)
- National Asphalt & Pavement Association (NAPA), **NATIONAL DIAMOND ACHIEVEMENT COMMENDATION FOR EXCELLENCE** (USA - Bitume)
- Georgia Chapter ACI, **10 AWARDS DANS 11 CATÉGORIES DIFFÉRENTES** (USA - Béton)
- "51job" company, **MEILLEURE OFFRE DE FORMATION EN CHINE** (Chine - Ciment)
- Association of Greek Advertised Companies, **EXCELLENCE AWARD RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL** (Grèce - Ciment)
- JREDS, **EXCELLENCE AWARD SANTÉ ET SÉCURITÉ** (Jordanie - Ciment)
- Med Ad News, **MANNY AWARDS BEST PLACE TO WORK AWARD** (USA - Plâtre)
- National Stone, Sand and Gravel Association (NSSGA), **COMMUNITY RELATION AWARD** (Canada et USA - G&B)

• Couverture : Musée chinois de la Science et de la Technologie, une réalisation ciment, Beijing.
© Médiathèque Lafarge - Ignus Gerber
• Responsable éditorial : Direction de la communication Lafarge
• Conception et production : Direction de la communication Lafarge
• Équipe éditoriale : Corporate Citizenship www.corporate-citizenship.com
• Conception graphique : Textuel
• Production : E-Graphics

Contacts

Directeur du Développement durable et des Affaires publiques Groupe
Olivier Luneau
sustainability@lafarge.com

Directeur des politiques sociales Groupe
Philippe Jacquesson

Directeur environnement Ciment
Annoncé en 2010

Directeur environnement Granulats & Béton
Pierre de Prémare

Directeur environnement Plâtre
René Moretti

Directeur Initiatives changement climatique
Vincent Mages

Directeur de la Communication Groupe
Sara Ravella

Directeur des Relations investisseurs Groupe
Jay Bachmann

Lafarge
51, rue des Belles Feuilles - BP 40
75782 Paris Cedex 16 - France
Phone: +33 1 44 34 11 11
Fax: +33 1 44 34 12 00

www.lafarge.com
sustainability@lafarge.com



Pour plus d'informations sur ces récompenses :
<http://rapportdeveloppementdurable.lafarge.com>

